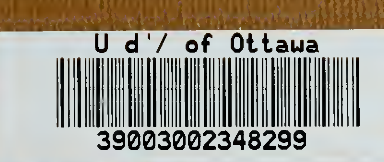


HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LYON

300 Exemplaires

12, papier vergé et teinté

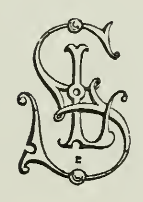
LYON. — IMPR. ALF. LOUIS PERRIN ET MARINET.

LES SIX PREMIERS SIÈCLES *LITTÉRAIRES* DE LA VILLE DE LYON

PAR

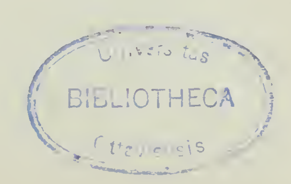
L. DE LA SAUSSAYE

Membre de l'Inſtitut
Ancien Recteur de l'Académie de Lyon



LYON	PARIS
AUG. BRUN, LIBRAIRE	AUG. AUBRY, LIBRAIRE
Rue du Plat, 13	Rue Séguier, 18

1876



A L'ACADÉMIE

des

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LA

VILLE DE LYON

Messieurs & chers Confrères,

Je vous ai dédié cette Étude ſur les ſix premiers ſiècles littéraires de votre ancienne & illuſtre Cité. Je vous devais bien cet hommage : Nommé Recteur à Lyon, à la fin de l'année 1856, vous m'avez immédiatement, & par une faveur exceptionnelle, invité à prendre place dans vos rangs, en qualité d'auditeur ; puis, le temps impoſé par les ſtatuts pour l'admiſſion d'un membre titulaire étant expiré, en 1857, vous me fites l'honneur de m'élire, à l'unanimité des ſuffrages. Enfin, après mon départ de Lyon, en 1874, avec la même unanimité, vous décidâtes que je reſterais attaché à la Compagnie en qualité de membre émérite, quoique je n'euſſe pas atteint les vingt ans de titulariat recommandés par vos règlements.

Tant de témoignages d'eſtime m'imposaient de sérieux devoirs ; que n'ai-je pu, avant de vous quitter, Meſſieurs & chers Confrères, remplir en entier ceux dont j'avais pris l'engagement téméraire dans mon

diſcours de réception! Le premier chapitre d'une Hiſtoire littéraire de Lyon en formait le ſujet, vous vous en ſouvenez : par un autre acte de votre bienveillance, il figure dans vos Mémoires, ainſi que les trois qui l'ont suivi. C'eſt ce même travail, revu avec ſoin, augmenté de nouveaux documents, que j'ai l'honneur de vous dédier aujourd'hui. Permettez-moi de vous rappeler le préambule de mon diſcours; je ne ſaurais donner à ce livre une meilleure & plus honorable préface.

Voici comme je m'exprimais dans la ſéance publique de l'Académie, le 29 juin 1858.

MESSIEURS,

« Au moment de prendre la parole, en préſence « de l'auditoire diſtingué qui ſe preſſe dans cette « enceinte, devant l'illuſtre Académie qui m'écoute, « l'un, ſi bien fait pour apprécier les choſes de « l'eſprit, l'autre, juge ſi compétent pour en décider, « je ne puis me défendre d'un vif ſentiment de « crainte. Involontairement, ma penſée ſe porte « vers les fameuſes joutes oratoires de l'Autel de « Rome & d'Auguſte, au confluent de la Saône & « du Rhône, & ſi, comme le prétend le ſavant tra- « ducteur de Juvénal, Duſſaulx, le concours d'un

« *public éclairé était ſi conſidérable, à ces jeux de*
« *l'éloquence antique, qu'il ſuffirait à lui ſeul pour*
« *expliquer la pâleur claſſique des concurrents, je*
« *ne dois pas m'étonner de la frayeur dont je me*
« *ſens le cœur pénétré.*

« *J'ignore, Meſſieurs, quels étaient les éminents*
« *auditeurs, juges-nés du mérite des compoſitions*
« *lues aux combats littéraires de cet Athenæum;*
« *l'hiſtoire ne mentionne ni leurs noms, ni leurs*
« *œuvres. Ici, le doute ne peut exiſter : mes yeux,*
« *de quelque côté qu'ils ſe tournent, aperçoivent des*
« *hommes ſignalés à l'eſtime contemporaine par des*
« *luttes glorieuſes, ou des travaux couronnés, par*
« *des pages avouées du goût, ou marquées du ſceau*
« *de la ſcience.*

« *Parmi ſes illuſtrations, l'antique Lugdunum*
« *compta-t-il jamais des maîtres plus inſtruits des*
« *préceptes de la morale et de la philoſophie, de la*
« *connaiſſance des lois, des phénomènes de la nature,*
« *des ſecrets de l'art de guérir, des découvertes de*
« *la ſcience, des progrès de l'induſtrie, des beautés*
« *de la littérature, des merveilles de l'art, des*
« *myſtères de l'archéologie, des événements de*
« *l'hiſtoire?*

« *Dans cette ſéance, ainſi qu'aux jours des ſo-*
« *lennités auguſtales, des arbitres d'une autorité*
« *tellement reconnue, à l'égard des ſujets divers*

« ſur leſquels s'exerce l'intelligence, doivent rendre « modeſte & défiant de ſoi-même quiconque ſe « haſarde à prendre la parole devant eux.

« Je me raſſure toutefois, en comptant ſur l'in- « dulgence des nouveaux confrères que me donne « une élection, honneur récent de ma vie littéraire ; « eſpérant auſſi dans la bienveillance de cette « aſſemblée, non pour mon diſcours lui-même, mais « en faveur du ſujet que je vais aborder.

« J'ai le deſſein, Meſſieurs, de vous entretenir de « l'hiſtoire littéraire de Lyon, ſujet vaſte aſſurément, « puiſqu'il embraſſe une période de ſiècles égale, « pour le moins, à la durée des âges déjà parcou- « rus par le chriſtianiſme. Je ſoumettrai aujour- « d'hui à votre appréciation les premières pages « de mon travail & ſi, dès ce moment, vos ſuffrages « accueillaient cet eſſai, je reprendrais ma tâche & « je la conduirais juſqu'aux temps modernes. Si, « au contraire, je ne paraiſſais pas avoir approché « du but que je me propoſais, vous voudriez bien, « du moins je l'eſpère, voir, dans mes efforts, un « remerciement pour l'honorable accueil que l'Acadé- « mie a bien voulu me faire, un témoignage de mes « ſympathies pour votre ville, pour tout ce qui « touche à ſon illuſtration & à ſon honneur. »



HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LYON

I

Origines de Lyon. — Langage de ſes premiers habitants. — Monuments de ſa littérature latine.

N peuple celtique, du nom de *Seguſiavi*, occupait primitivement la contrée dont la ville de Lyon eſt à préſent la cité principale. Atteſtée par de nombreux témoignages hiſtoriques, par l'épigraphie locale dont le Muſée de cette ville renferme tant de précieux monuments, l'exiſtence de ce peuple reſſort encore d'une foule de noms de divinités, d'hommes, de villes, de fleuves, de montagnes de la Ségufiavie, appartenant à la langue celtique (1).

Ce peuple, à une époque qui correſpond à

(1) Noms de divinités : *Mars Segomon*, *Segeſt-a Seguſiava;* noms d'hommes : *Dovioc-us*, *Ibliomar-us*, *Illiomar-us*, *Olill-us*,

l'âge floriſſant de Sidon & de Tyr, dut avoir, par ſes voiſins du littoral méditerranéen & par de fréquents voyages, des relations de commerce avec les Phéniciens, apparus les premiers de tous les anciens peuples navigateurs ſur les côtes méridionales de la Gaule. Quelle influence eut, ſur la civiliſation des Séguſiaves, ce contact plus ou moins direct avec une nation policée de l'Orient? Répondre à cette queſtion, dans l'état actuel de nos connaiſſances, ſerait une témérité. Mais quelque lumière pourrait éclairer cette époque reculée, ſi, comme le ſavant Zénon Pons a tenté de le faire pour la Provence, de doctes linguiſtes recherchaient parmi les patois ou dialectes topiques, parlés dans l'étendue

Vrogen-es; noms de peuples & de villes : *Seguſiav-i*, *Loſann-a*, *Talves*, *Iſeron*, *Lugdun* ou *Lugdun-um;* noms de fleuves : *Arar*, *Rhodan-us*, *Bebrenn-a;* noms de montagnes : *Mercruy*, *Tarare*, &c. — *Mon* ou *moni*, de *Segomon*, ſemble une finale hiératique, comme dans *Heliogmouni*, autre divinité gauloiſe. *Oc*, de *Dovioc*, termine *Caradoc*, *Waroc*, *S. Budoc*. On peut rapprocher *Ibliomar* & *Illiomar* de *Viridumar*, *Indutiomar; Olill* de *Celtill*, *Pixtill*, *Ambilil; Vrogenes* de *Camulogène : vro*, le même que *bro*, pays. Rapprochez encore : *Bebrenn* des nombreux *Beber*, *Biber*, *Bibera*, *Bivera*, *Bevero*, en français Bièvre, Beuvron; *Lugdun-um* de *Auguſtodun-um*, *Cæſarodun-um*, *Magdun-um*, &c., *Seguſiavi* de *Segobrigii*, *Segobriga*, *Seguſini*, *Seguſio*. (Cf. Monfalcon, *Hiſtoire de Lyon*, *Table des noms des perſonnes déſignées dans le Recueil des inſcriptions*, t. II, p. 1303 *ſq.*, & *Carte du Lyonnais*, du IIe au IVe ſiècle, jointe au tome Ier.)

du territoire ſéguſiave, les termes, les expreſſions, les archaïſmes d'une origine phénico-punique inconteſtée (1).

Dans le cours du VIIe ſiècle avant J.-C., les Grecs vinrent, en ſuivant les traces des Phéniciens, ſe montrer, à leur tour, ſur le rivage méridional de la Gaule. Pluſieurs érudits modernes leur attribuent la fondation de quelques échelles de commerce dans les îles de l'embouchure du Rhône. Ces premiers établiſſements helléniques, dus à des commerçants de Rhodes, ſemblent n'avoir eu qu'une durée éphémère, ſoit qu'ils n'aient pu ſe maintenir contre les agreſſions des indigènes, ſoit, comme le penſait Walckenaër, qu'ils aient été abſorbés par l'émigration phocéenne qui fonda Maſſalia, la puiſſante Marſeille d'aujourd'hui (2).

Quoi qu'il en ſoit, ſix cents ans avant l'ère chrétienne, cette émigration de Grecs aſiatiques, conduite par Euxène, débarqua ſur la partie du littoral celtique occupé par la petite nation des

(1) Bien que pluſieurs noms, cités par Zénon Pons, puiſſent être ſuſceptibles de controverſe, les rapprochements qu'il a faits ont une véritable importance. (V. ſon Mém., t. Ier de la 2e ſérie des Antiq. de France, & l'introd. au *Gloſſaire franç. polygl.*, t. I. p. vij.)

(2) Walckenaer, *Géog. des Gaules*, t. I; Am. Thierry. *Hiſt. des Gaulois*, t. I, chap. I.

Ségobriges. Sortie victorieuse de sa lutte avec les peuplades celtes & ligures de la contrée, la colonie phocéenne étendit autour d'elle sa domination & sa langue, en établissant des postes militaires, des comptoirs ou *emporia*, en fondant des villes. Ce rayonnement d'une civilisation splendide, dont la première étincelle partit de Rhodes, comme nous l'avons vu, illumina tout le midi du continent gaulois (1). Sur ce vaste territoire, les sciences, les lettres & les arts allumèrent un flambeau qui ne devait plus s'éteindre. A sa lumière, se répandit, de proche en proche, le poétique idiome des Hellènes. Les progrès furent rapides (2). On peut suivre aisément leurs traces jusqu'à la chaîne des hautes montagnes qui constitue l'arête centrale de la France. Au-delà même, à quelque distance, l'oreille exercée du philologue en constate la présence. Pour ne m'occuper que de la Ségusiavie, l'influence des

(1) La légende des princes Atepomarus & Momorus, fondateurs de Lugdunum, suivant un livre attribué à Plutarque, est au moins un souvenir affaibli des premières relations de la Ségusiavie & de la Grèce. L'établissement d'un comptoir rhodien, dans le voisinage du delta ségusiave, a donné lieu, peut-être, à cette tradition confuse, recueillie d'abord par Clitophon, puis copiée par l'auteur, quel qu'il soit, du livre des Fleuves. (*De Fluviis, cap. ult.*)

(2) Voy., sur ces progrès, Am. Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. I, chap. 26 à 32; Walckenaër, *Géog. anc. des Gaules*, t. I, pp. 27 à 29; ma *Numism. de la Gaule Narbonn., passim.*

Grecs fut tellement conſidérable dans cette contrée, que deux ſiècles après le grand établiſſement colonial de Plancus, *Lugdunum* poſſédait encore une littérature & une population helléniques, celle-là floriſſante, celle-ci nombreuſe. Des preuves multipliées exiſtent de ce grand fait hiſtorique; nous en citerons quelques-unes.

Quarante ans environ avant l'ère chrétienne, Lucius Munatius Plancus, perſonnage conſulaire, bâtit, par ordre du Sénat, vers le confluent de la Saône & du Rhône, une ville deſtinée à recevoir des émigrés viennois, chaſſés de leur cité natale par les Allobroges, & des Romains, amenés par le fondateur. Dès ce moment, apparaît dans l'hiſtoire le nom de *Lugdunum* ou *Lugudunum*, que la cité nouvelle devait rendre, en peu de temps, ſi célèbre. Juſque là nul écrivain, nul monument n'avait fait connaître le nom que portait la localité choiſie pour ſon emplacement. Cependant l'origine celtique du mot *Lugdunum* fait ſuppoſer que, antérieurement à la fondation du conſulaire romain, un groupe d'habitations placé dans les environs & ſur la hauteur, *dunum*, portait cette appellation commune à pluſieurs cités gauloiſes (1).

Il n'eſt guère poſſible, en effet, de ſuppoſer

(1) *Lugdunum Convenarum*, dans la Narbonnaiſe, *Lugdunum*

que ce confluent de deux grands fleuves ſi favorables aux communications des peuples, dans un temps où les routes n'exiſtaient pas, ſoit reſté dépourvu d'habitants. D'abord, il offrait aux Celtes ce qu'ils recherchaient avant tout, pour leurs demeures, la proximité des fleuves (1). On peut même remarquer qu'ils affectionnaient particulièrement les promontoires & les îles formés par la jonction des cours d'eau (2). Angers, Poitiers, Bourges & nombre d'autres villes des Gaulois, nos ancêtres, ſont bâties dans des conditions d'emplacement pareilles. Puis, la convenance du lieu pour le tranſport des marchandiſes pouvait-elle échapper à la ſagacité commerciale des Phéniciens & des Grecs établis ſur la côte ? Non ſans doute. Ils dûrent avoir là un *emporium*, un comptoir. Peut-être, & ceci eſt très-probable, y trouvèrent-ils établi, de temps immémorial, un de ces marchés ſanctifiés par la religion, où venaient trafiquer, à certaines époques de l'année, toutes les peuplades indigènes du voiſinage.

Batavorum, Leyde, chez les Bataves, *Lugdunum Clavatum*, Laon, chez les *Veromandui*.

(1) *Fluminum petunt propinquitates.* (Cæs., *De bell. Gall.*, l. VI, c. 30.)

(2) En celtique, *condate.* (Cf. Am. Thierry, *op. laud. ſup.*, t. II, chap. I.)

Tout porte donc à conclure que, non loin de la ville de Plancus, ſe trouvait une réunion d'habitations, du nom celtique de *Lugudun* (grec, Λούγοδουνος, latin, *Lugudunum*); que ſur ce *dunum* (1) vivait une population, gauloiſe de race, chez laquelle, depuis ſix à ſept ſiècles, les Grecs du littoral avaient fait prédominer leurs arts, leurs habitudes ſociales, en partie leur langue. Cette population celto-grecque, réunie aux habitants de la ville romaine, apporta parmi eux les arts, les habitudes & les idiomes dont elle ſe ſervait (2).

Ces idiomes perſiſtèrent longtemps; c'eſt le

(1) Cf. l'anglo-ſaxon *ton* ou *toun :* Northamp-ton, Southampton, Doning-ton; le gothique, *tuna:* Sig-tuna ; l'anglais *town*, formes empruntées aux Kymris par les Germains & les Scandinaves, ou par les Kymris à ces derniers, lors du ſéjour des deux races dans une région commune, ou puiſée plutôt par l'une & par l'autre à la ſource de tous les idiomes indo-européens.

(2) Au ſurplus, à l'extrémité du delta lyonnais exiſtait un *condate* ou *vicus* de confluent. (De Boiſſieu, *Inſcrip. ant. de Lyon*, p. 19.) Ce devait être aſſurément le ſiége de l'*emporium* ou marché. Mais, dans mon opinion, un grand nombre d'autres hameaux du même genre devaient s'élever à quelque diſtance de l'oppidum gaulois ou *dunum*, leur commun refuge en cas d'alarme. Cette diſpoſition d'habitations dont j'ai cru reconnaître des traces dans d'autres anciennes villes, telles que Blois & Poitiers, par exemple, ſe perpétua juſqu'à la fin du moyen-âge. Durant cette période non moins troublée que l'ère gauloiſe, le château féodal ou *caſtellum* remplaça conſtamment le *dunum* de nos ancêtres.

propre des langues une fois établies, de se maintenir parmi les peuples. Les exemples de cette durée sont nombreux dans l'antiquité & dans les temps modernes. Ainsi, depuis près de trois siècles, notre langue nationale, arrivée à sa perfection, a produit une foule de chefs-d'œuvre qui l'ont popularisée dans le monde. Devenue la langue universelle du goût, du progrès & de la diplomatie, elle se parle partout où s'assemblent les hommes civilisés de ce temps; néanmoins, telle est, depuis la chute de l'empire romain, la persistance des idiomes particuliers ou patois parlés en France, que son noble idiome national, malgré sa force d'expansion, ne règne pas seul encore sur notre territoire. A l'heure où j'écris, la plupart des dialectes provinciaux existent, sans paraître atteints de désuétude. Plusieurs même ont une littérature florissante qui peut donner à ceux qui la cultivent l'illustration & la gloire. Le même phénomène se remarque dans les langues des principales nations européennes possédant une littérature; toutes voient prospérer à côté d'elles, dans leur région propre, ou les dialectes dont elles se sont formées, ou les idiomes qui les ont précédées.

Et maintenant, si l'on considère que tous les grands idiomes littéraires de l'Europe moderne

n'ont pu, malgré la puiſſante reſſource de l'imprimerie, triompher des dialectes qui leur ſont juxta-poſés, on ſera moins ſurpris de voir les langues de l'antiquité, privées de ce mode de diffuſion ſi merveilleux de la typographie, acquérir une certaine durée. Il fallait néceſſairement de grands bouleverſements politiques, ou de longues ſéries d'âges, pour introduire de nouvelles formes de langage. Encore, les anciennes perſiſtaient-elles dans les populations, longtemps après la chute de ce que nous appelons des nationalités. Que de provinces de l'Empire, par exemple, ont parlé grec & latin, quand Conſtantinople & Rome avaient ceſſé d'être les métropoles de la civiliſation grecque & de la nationalité latine (1)?

Or, dans la partie de la Séguſiavie qui avoiſine le delta du Rhône, trois idiomes étaient uſités

(1) On peut même dire, à la rigueur, qu'un idiome ne ſe perd jamais. Il ſe métamorphoſe, puis apporte un irréſiſtible contingent à ceux que l'uſage introduit, ou que la conquête impoſe à ſa place. En Algérie, depuis moins d'un demi-ſiècle, les mots, les idiotiſmes de la langue arabe n'ont-ils pas accru d'une manière ſurprenante le fonds déjà ſi riche de la langue françaiſe? Les bulletins de nos armées, les récits de nos voyageurs, les colonnes de nos journaux, les pages de nos livres ſont remplis de ces expreſſions, de ces phraſes, que perſonne aujourd'hui n'ignore ou n'évite dans la converſation : Faire une *razzia*, prendre ſon *burnous*, demander l'*aman*, &c.

au moment de la colonifation romano-viennoife de Lugdunum. Introduits, comme je l'ai dit, dans la ville de Plancus par ceux des habitants de la contrée qui vinrent fe joindre aux colons du confulaire ; apportés par les émigrés de Vienne eux-mêmes, ces idiomes acquirent promptement droit de cité, & ils devinrent, jufqu'à la prédominance de l'élément latin, le feul moyen de communication poffible entre les Celto-Hellènes de Lugdunum & leurs nombreux compatriotes reftés dans les villes environnantes.

Ces idiomes féguſiaves étaient au nombre de trois : le celtique, l'idiome indigène, le grec importé du littoral, & le grec ruftique iffu de la réunion des deux autres, comme, plus tard, du mélange des langues celtique, latine & germanique fortira le roman, ou latin ruftique de la Gaule.

Jufqu'à ce jour, la fcience ne connaît aucun monument épigraphique ou paléographique du grec vulgaire ayant cours en Séguſiavie (1).

(1) Il exifte, de l'idiome gaulois, un spécimen authentique qui peut donner une jufte idée de ce qu'il pouvait être, auffi bien dans le pays des Ségufiaves que dans tous ceux où pénétrait la civilifation hellénique. C'eft une infcription, trouvée en 1840, à Vaifon, l'ancienne *Vasio* des Voconces, & dépofée, depuis, au mufée d'Avignon. Elle était encore inédite lorfque je la publiai dans ma *Numifmatique de la Gaule-Narbonnaife* (p. 163). Elle

Quant au grec pur, il a laiſſé dans *Lugdunum*, aux premier & deuxième ſiècles, de trop nom-

eſt relative à la conſécration d'un ſanctuaire, *νεμητόν*, par le Gaulois *Segomar*, natif de Nîmes, *Ναμαύσατις*, au dieu phénicien *Beliſamis*, *Βηλησαμις*, & doit d'autant mieux intéreſſer la contrée lyonnaiſe, que le nom du conſécrateur némauſate, *Segomar*, rappelle par ſon radical initial le *Segu* (*Segou*) de l'appellation ethnique *Seguſiavus*, & le *Sego* du vocable hiératique *Segomon*, divinité topique des Sequanes, adorée à Lugdunum. A tous ces titres, il me ſemble important de la reproduire dans un travail conſacré à l'hiſtoire littéraire de leurs deſcendants :

CΕΓΟΜΑΡΟC (1)
ΟΥΙΛΛΟΝΕΟC
ΤΟΟΥΤΙΟΥC
ΝΑΜΑΥCΑΤΙC
ΕΙΩΡΟΥ (2) ΒΗΛΗ
CΑΜΙCΟCΙΝ (3)
ΝΕΜΗΤΟΝ (4)

Segomarus Villoneus, *Tuti filius*, *Nemauſenſis*, *conſecravit Beliſami hocce fanum*. On remarquera dans cette inſcription les mots ΕΙΩΡΟΥ & COCIN, à rapprocher de IEVRV & de SOSIN qui figurent dans pluſieurs inſcriptions, & n'ont été que récemment expliqués d'une façon ſatisfaiſante. Dans le *Bulletin de la Société des Antiq. de l'Oueſt*, années 1853-55, p. 321, M. l'abbé Auber héſite encore ſur le ſens du mot IEVRV. Un Segomarus & un Toutus figurent dans les inſcriptions rapportées par le ſavant abbé,

(1) Identique à Sigmar, *Sigomarus*, des Germains & des Scandinaves ; c'eſt, parmi nous, Simar & Simier.

(2) Cf. l'ancien armoricain *eureu*, anc. gall. *oreu*, *fecit* ; anc. hibern. *iurad*, *factum eſt*.

(3) Le pronom démonſtratif hibernien *ſo*, *ſin*, mais redoublé. (Cf. Zeuſſ, *Gramm. Celt.*, pp. 346-47, 2e édit.)

(4) *Nemetos*, ayant ſa racine dans l'hibernien *naohm*, ſaint, ſacré, le ſanſcrit *nam*, s'incliner reſpectueuſement, adorer, a le ſens de lieu d'adoration, lieu conſacré, temple. Il garde encore cette ſignification dans le Concile de Leptines, au VIe ſiècle : *De* SACRIS *ſylvarum quæ* NIMIDAS *vocant*.

breuses traces épigraphiques, historiques & littéraires, pour qu'on puisse lui refuser une part notable du mouvement intellectuel chez les Ségusiaves, lors de la fondation de leur capitale.

Les noms grecs, révélés par les monuments épigraphiques, sont en nombre si considérable que, pour expliquer cette circonstance ethnologique, M. Monfalcon, dans son excellente Histoire de Lyon (1), admet une colonie de Grecs de l'Asie-Mineure parmi les éléments de la population de Lugdunum. Au IIe siècle, beaucoup de ces noms, d'origine gréco-ionienne, se font voir encore ; on les remarque surtout parmi ceux des martyrs de l'Église lyonnaise. « Lyon, dit à « ce sujet M. Amédée Thierry, ville industrielle « & opulente, principal entrepôt du commerce « entre l'Italie & les pays au nord des Alpes, « renfermait beaucoup d'Asiatiques (2).» Il faut que la langue des Hellènes ait jeté de bien profondes racines dans tout le sol de la Gaule, au sud de ses montagnes intérieures, puisque, l'an 340, l'oraison funèbre de Constantin-le-jeune se

& les inscriptions de la Ségusiavie nous font connaître le surnom Toutia. (Cf. Roger de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, Ire partie, p. 199; H. Monin, *Monuments des idiomes gaulois*, pp. 63-64 ; Ch. Lenormant, *Rev. numism.*, 1858, pp. 153, 154, *en note.*)

(1) T. II, p. 1303, aux tables.

(2) *Hist. de la Gaule sous l'Admin. romaine*, t. II, p. 176.

prononce en grec devant le peuple d'Arles aſſemblé, et que, dans le VIe ſiècle, ſous l'épiſcopat de ſaint Céſaire, la même langue eſt encore celle de l'office divin dans les égliſes de cette ville célèbre (1).

Il eſt probable que cet ionien de Phocée diſparut plus rapidement de Lyon, moins rapproché de Marſeille que la capitale de l'ancien royaume de Bourgogne. En effet, on le voit céder la place au latin, ou ſe fondre dans les dialectes vulgaires, d'autant plus vite qu'il s'éloigne davantage du littoral, berceau de l'influence hellénique dans la Gaule méridionale. Tandis que, du IVe au Ve ſiècle, il eſt obligé de partager avec le latin la célébration de l'office dans la primatiale de la Gaule celtique (2), il eſt toujours, au VIe, la langue du peuple & de la liturgie du diocèſe d'Arles, &, plus près du rivage méditerranéen, il me paraît rien perdre de ſon éclat. Cent ans environ après J.-C., Tacite diſait de Marſeille, que chez elle l'*élégance grecque* ſe mariait avec bonheur aux habitudes réſervées de la vie provinciale (3).

(1) *Hiſt. litt. de la France*, t. I, Ire partie, p. 103.

(2) Cf. Bulliot, *Eſſai hiſtor. ſur l'abbaye de St-Martin*, t. I, p. 47.

(3) *Maſſiliam locum græca comitate & provinciali parcimonia miſtum ac bene compoſitum.* (Agric., IV.)

Vers la fin du règne de Louis XIV, on retrouvait encore des traces de cet hellénisme, aux environs de la ville, dans les chants des vignerons. Écoutons là-dessus le spirituel traducteur des romans de chevalerie, le comte de Tressan : « Feu mon père, dit-il, homme très-savant, a « vérifié que les vignerons des environs de « Marseille chantent encore, en travaillant, « quelques fragments des odes de Pindare sur « les vendanges : il les reconnut, après avoir « mis par écrit les mots de tout ce qu'il en-« tendit chanter à vingt vignerons différents. « Aucun d'eux n'entendoit ce qu'il chantoit, & « ces fragments, dont les mots corrompus « ne pouvoient être retenus qu'avec peine, « s'étoient conservés de génération en généra-« tion par une tradition orale (1). »

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que ce qui précède jette quelque lumière sur l'origine & la permanence du grec au Lugdunum romain, vers le temps qui suivit la fondation de cette ville.

Il est, d'autre part, acquis à l'histoire que des jeux ou combats d'éloquence, en grec & en latin, avaient été institués à Lyon, dans le I[er] siècle avant J.-C. Je ne crois pas de mon

(1) *Discours prélim. sur les Romans françois*, t. VII, p. 3 de l'éd. d'Evreux, 1796.

ſujet d'examiner ſi, célébrés d'abord en l'honneur d'Auguſte, puis accrus par Caligula, ces concours littéraires tenaient de ce féroce & inſenſé prédéceſſeur de Claude le programme plus que ſévère auquel Juvénal fait alluſion dans ces vers ſi connus de la première ſatire :

Palleat ut. . . . .
Lugdunenſem rhetor dicturus ad aram.

Pâle comme un rhéteur, tremblant d'émotion,
Qui monte ſur l'autel des concours de Lyon.

Je m'arrête à cette circonſtance, admiſe par tous les hiſtoriens, qu'une ſorte d'aſſaut d'éloquence grecque & latine avait lieu à Lyon, à l'autel de Rome & d'Auguſte, *ad aram* (1).

(1) *Satyr.* I, 42 à 44. — Voici la manière naïve dont un vieux traducteur de Juvénal rend compte du programme : « Caligula « inſtitua, ainſi que Suétone nous apprend, des concours d'élo- « quence à Lion, ville des plus fameuſes du royaume de France, « & dans l'Athénée, qu'on nomme aujourd'hui Eſnay, près du « confluent du Rhoſne & de la Saône, avec cette loy que les vain- « cus eſtoient obligez de compoſer quelque pièce d'éloquence à « la louange des victorieux, ou de leur donner quelque prix, & « qu'en cas que leurs diſcours ne fuſſent pas approuvez ils ſeroient « obligez de les effacer avec la langue, ſi ce n'eſt qu'ils n'aimaſ- « ſent mieux eſtre fuſtigez & plongez dans le fleuve ; ce qui « donnoit un juſte effroi à tous ceux qui ſe préſentoient dans « cette Académie, auſquels Juvénal fait par alluſion une applica- « tion qui paroiſt fort outrée. » (*Traduct. de Juvénal,* par M. de Silvecane, préſident en la Cour des monnoyes. Paris, 1690.)

De longues diſcuſſions ſe ſont élevées, dans ces derniers temps,

Ainſi, une part était réſervée à la langue grecque. Pour que, au détriment de la langue officielle, de la langue des conquérants, une pareille diſpoſition ait été priſe, il faut néceſſairement ſuppoſer un auditoire capable de comprendre, un public aſſez inſtruit pour décider. Or, cet auditoire, ce public, comme je crois l'avoir démontré, exiſtait, non-ſeulement à Lyon, mais dans les contrées voiſines. La ſolennité des jeux l'attirait en foule, car les ſavants auteurs de l'Hiſtoire littéraire de la France diſent : « Lyon, « avant ce temps, était un lieu de très-grand « abord. L'aſſemblée qui ſe trouvoit à cette « ſorte de ſpectacle nouveau ne pouvoit donc « qu'être fort nombreuſe (1). »

parmi les érudits lyonnais, ſur l'emplacement de l'*ara lugdunenſis*. D'après Grégoire de Tours, cet emplacement ſe ferait nommé *Athanacum*, aujourd'hui Ainay. Mais où commençait, où finiſſait, où ſe trouvait cet emplacement, lorſque lui fut impoſé le nom d'*Athanacum?* Là gît la difficulté, difficulté d'autant plus ſérieuſe que dans l'archipel formé à la réunion des deux grands cours d'eau de la Saône & du Rhône l'étendue & le nombre des îles devaient varier ſans ceſſe ; ce que confirment, au ſurplus, l'*ad* & l'*inter confluentes*, tour à tour employés ſur les marbres du muſée de Lyon. (Cf. les deux principaux ouvrages publiés contre & pour Ainay, où ſe trouvent rappelés tous les autres : *Notice ſur la découverte des reſtes de l'autel d'Auguſte à Lyon*, par E.-C. Martin Dauſſigny, Lyon, 1863 ; *Ainay, ſon autel, ſon amphithéâtre & ſes martyrs*, par A. de Boiſſieu, Lyon. 1864.)

(1) Tome I, pp. 137-138.

Les ſiècles n'ont laiſſé ſubſiſter aucune des pièces d'éloquence qui ſortirent victorieuſes de ce concours en deux langues. Il eſt donc impoſſible d'émettre un jugement ſur leur valeur littéraire. Tout ce qu'il eſt permis de conjecturer, d'après quelques paſſages des écrivains de Rome, rapportés plus loin, c'eſt que le mérite des lauréats ne laiſſait pas que d'être remarquable : pluſieurs d'entre eux même purent appartenir à la population lettrée de Lugdunum.

Bien que venue la dernière, cette population, alors, paraît avoir été aſſez nombreuſe pour donner naiſſance à des cours publics, à des compoſitions diverſes, à des librairies. Néanmoins, à la réſerve des lettres de Plancus qui ſont partie de la collection épiſtolaire de Cicéron, d'un diſcours fameux de l'empereur Claude & des poéſies de Germanicus, les âges n'ont preſque rien épargné des œuvres purement latines compoſées à Lyon ou par des Lyonnais, dans le cours des deux premiers ſiècles de l'ère vulgaire. L'abſence de monuments littéraires appartenant à cette grande ville eſt donc à peu près complète dans l'âge d'or de la poéſie & de la proſe romaines. Malgré cette lacune fâcheuſe, je vais, recueillant çà & là les témoignages de l'antiquité, tenter une appréciation du mouvement littéraire latin

de Lugdunum, durant cette glorieuſe période qui va d'Auguſte à l'héritier de Marc-Aurèle.

Dès le Ier ſiècle, la langue des Romains paraît avoir fait des progrès dans le delta ſéguſiave. Je pourrais alléguer un paſſage connu d'Horace; mais il peut s'appliquer auſſi bien au Rhône de la Narbonnaiſe qu'au Rhône de la Séguſiavie (1). Je rencontre d'autres preuves. Par exemple, au nombre des illuſtres Gaulois de la Narbonnaiſe dont l'empereur Claude, dans le célèbre diſcours que j'analyſerai tout à l'heure, rappelle l'entrée au Sénat romain, figurent pluſieurs perſonnages de Lyon & d'Autun. Entre ces nobles étrangers & les candidats nationaux ou italiens, il devait exiſter une bien légère différence morale, intellectuelle & littéraire, puiſque l'Empereur, au ſujet de cette admiſſion, ſe demande quel motif il y a de préférer un Italien à un habitant de la province (2).

Eſt-ce à Lugdunum même que ſe formèrent ceux de ſes enfants que les vieux Quirites jugèrent dignes de ſiéger parmi les pères conſcrits de la ville éternelle? Je le crois, bien que l'hiſtoire ne le diſe pas. Lyon aſſurément poſſédait

(1) . . . . *Me peritus*
Diſcet Iber, Rhodanique potor.
(Od. II, xx, 19.)

(2) *Num Italicus Provinciali potior eſt?* (*Ann.*, lib. II, c. 24.)

une école. Sans avoir l'importance de celle d'Autun, elle ne laiſſait pas que d'être floriſſante, car on aſſure que Julius Florus, célèbre rhéteur de l'époque, y profeſſa les belles-lettres, & que Julius Secundus, ſon neveu, orateur non moins célèbre, y fit ſes études (1). Le IIe ſiècle la vit ſans doute à ſon apogée. Une lettre de Pline-le-Jeune à Geminius, ſavant Gaulois, ſon ami, nous révèle l'exiſtence de bibliopoles, ou libraires, à Lugdunum, dès le règne des Antonins. « J'ignorais, dit le panégyriſte de Trajan, que « Lyon poſſédât des libraires; je ſuis heureux « d'apprendre que mes écrits y trouvent des « acheteurs & y ſont accueillis avec non moins « de faveur qu'à Rome (2). »

Ainſi, dès le commencement du Ier ſiècle, il exiſtait dans Lugdunum un foyer de littérature latine, qui n'a ceſſé de grandir dans le cours du ſiècle ſuivant, foyer d'où ſe ſont projetés, comme autant de rayons lumineux, des hommes érudits, des orateurs, des poètes, des ſavants. Voyons maintenant quels ils furent & quelles ſont leurs œuvres.

(1) *Hiſt. litt. de la France*, t. I, pp. 177 à 216.

(2) *Bibliopolas Lugduni eſſe non putabam, ac tanto libentius ex litteris tuis cognovi venditari libellos meos, quibus peregre manere gratiam, quam in Urbe collegerint, delector.* (Epiſt. IX, II, *ad Gem.*)

Au premier abord, il peut paraître extraordinaire de voir mettre au nombre des illuſtrations littéraires de Lugdunum Plancus qui, né & élevé à Rome, eſt reſté, dans la première partie de ſa vie, étranger au pays des Séguſiaves ; mais en plaçant ce conſul romain parmi les citoyens illuſtres de Lyon, je ne crois manquer ni à la vérité hiſtorique ni à la vérité littéraire. Fondateur de Lugdunum, non-ſeulement il a vécu dans nos murs de la vie de nos pères, mais il y a écrit preſque toutes les lettres qui nous reſtent de lui. Je puis d'ailleurs invoquer, en faveur de mon opinion, l'autorité des hiſtoriens mes prédéceſſeurs ; la plupart n'ont pas héſité à rattacher à l'hiſtoire des lettres, dans la ville de Lyon, les écrits de ſon fondateur (1).

Je n'ai point à retracer ſa vie dans ſon entier; j'en ferai ſeulement reſſortir le côté purement littéraire.

Plancus ne doit pas toute ſa célébrité à la guerre & à la politique ; il appartient à cette génération de Romains diſtingués qui, dépouillant la vieille rudeſſe latine, tinrent à honneur, depuis Scipion l'Africain, de ſe faire remarquer par la politeſſe des mœurs & l'éclat des talents.

(1) Colonia, *Hiſt. litt. de Lyon*, t. I, part. II, p. 2 ; Monfalcon, *Hiſt. de Lyon*, t. I, p. 54.

En ſa double qualité d'ami des lettres & de philoſophe, *ſapiens* (1), il dut entretenir des relations amicales avec quelques-uns des beaux-eſprits du règne d'Auguſte, les Tucca, les Varius, les Gallus, les Virgile, puiſqu'il vécut dans l'intimité du premier des lyriques latins. Horace, en effet, lui dédia l'une de ſes meilleures odes, la 7e du Ier livre :

Laudabunt alii claram Rhodon, aut Mitylenen,

dans laquelle le poète épicurien exhorte notre conſul à chercher dans le vin & la joie l'oubli des inquiétudes & des fatigues de ſa vie :

... Sic tu ſapiens, finire memento
Triſtitiam, vitæque labores
Molli, Plance, mero ; ſeu te fulgentia ſignis
Caſtra tenent, ſeu denſa tenebit
Tiburis umbra tui. . . . . . .

Uſe donc largement d'une douce liqueur ;
Bois l'oubli de tes maux & charme ta douleur,
Plancus, ſous ſes drapeaux que Bellone t'enchaîne,
Ou que du frais Tibur l'ombrage te retienne.
(*Trad. de* Ed. Le Camus, 1855.)

Plancus avait étudié l'art oratoire ſous Cicéron. Grâce aux leçons de ce grand maître, il devint lui-même, en peu de temps, un orateur inſigne, *inſignis*, pour me ſervir de l'expreſſion de ſaint

(1) V., p. 84, le paſſage cité de l'ode d'Horace, 7 du liv. Ier.

Jérôme, qui traduit une épithète du texte perdu d'Eusèbe (1). Asconius Pedianus semble partager l'opinion du chroniqueur grec, lorsqu'il appelle T. Plancus, *le frère de Plancus l'orateur* (2).

Je ne connais aucune composition littéraire qu'on puisse lui attribuer avec certitude ; il faut donc s'en tenir à ses lettres, qui nous ont été transmises avec la correspondance de Cicéron. Elles sont au nombre de douze & se trouvent, avec les réponses, au commencement du Xe livre des Epîtres familières. Leur réputation paraît avoir été très-grande à Rome. Quelques érudits ont osé même, dans l'avant-dernier siècle, les comparer à celles de Cicéron, notamment la 8e. Malheureusement, les meilleures lettres de Plancus ne sont pas venues jusqu'à nous. Il en est une surtout dont nous devons regretter la perte, celle qu'il adressait au Sénat romain, *des quartiers de la Gaule, où il commandait à trois légions* (3). L'illustre compagnie en entendit la lecture avec une faveur marquée. « Je ne crois pas, écrit « Cicéron à son disciple, que de mémoire « d'homme on ait lu dans le Sénat de dépêche

(1) *Lucius Munatius Plancus, Ciceronis discipulus, orator insignis.* (S. Hieron. in Euseb., *Chron.*).

(2) Victor Le Clerc, *trad. de Cicéron*, t. XVI, p. 437.

(3) Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, ibid.

« plus honorable, plus digne d'être applaudie, « ni faite plus à propos que votre lettre, mon « cher Plancus... Elle a reçu de grands applau- « diſſements dans le Sénat, continue-t-il, mais « ne les attribuez pas tous à vos ſervices, à votre « zèle pour la république, à l'importance de « l'affaire dont vous parlez ; une grande part en « revient à la dignité de vos expreſſions, à la « nobleſſe de vos penſées (1). »

Toute la correſpondance de Cicéron & de Plancus roule ſur les guerres inteſtines qui menaçaient l'exiſtence de la république, ſur la conduite que doit tenir le fondateur de la colonie de Lugdunum, ſur les eſpérances qu'il inſpire aux amis de l'ancienne conſtitution. Cicéron l'exhorte, au nom de l'amitié qui les unit, au nom du père de Plancus, qui fut auſſi ſon ami, à reſter fidèle à la république. Plancus, en effet, mis dans l'impuiſſance de la ſauver, fut le dernier des généraux qui déſeſpérèrent de ſa cauſe. Telle était l'opinion que Cicéron avait de lui, que, dans la lettre première du Xe livre, il

(1) *Nihil poſt hominum memoriam glorioſius, nihil gratius, ne tempore quidem ipſo opportunius accidere vidi, quam tuas Plance, litteras..... Recitatæ ſunt tuæ [litteræ] non ſine magnis quidem clamoribus : quum rebus enim ipſis eſſent & ſtudiis beneficiiſque in rempublicam gratiſſimæ tum erant graviſſimis verbis & ſententiis.* (Epiſt. 16, lib. x.)

lui disait : « Je tremble pour la patrie & je suis « agité surtout par l'attente de votre consulat, « qui est encore si éloigné, mon cher Plancus, « que nous sommes réduits à souhaiter de pou- « voir conserver jusqu'alors un reste de vie à la « république. »

C'est ce qui n'arriva point ; Cicéron périt, comme on sait, assassiné par l'ordre des triumvirs, avant le consulat tant souhaité.

La meilleure, la plus justement estimée des douze lettres qui nous restent de Plancus, est la troisième. L'auteur devait l'avoir composée avec beaucoup de soin, car elle était une sorte d'exposition solennelle de ses principes & de son plan de conduite, adressée au Sénat & au peuple romain. Je citerai le commencement de cette lettre, dont la latinité, d'une pureté exquise, a frappé tous les traducteurs & commentateurs :

PLANCUS, IMP., CONS. DES., COSS., PR., TRIB. PLEB., SEN., POP. PL. Q. R. S. D.

Si cui forte videor diutius & hominum expectationem & spem reipublicæ de mea voluntate tenuisse suspensam : huic prius excusandum me esse arbitror, quam de insequenti officio quidquam ulli pollicendum. Non enim præteritam culpam videri volo redemisse, sed optimæ mentis cogitata jampridem maturo tem-

pore enuntiare. Non me præteribat, in tanta ſollicitudine hominum & tam perturbato ſtatu civitatis, fructuoſiſſimam eſſe profeſſionem bonæ voluntatis; magnoſque honores ex ea re complures conſecutos videbam. Sed, quum in eum caſum me fortuna demiſiſſet, ut aut, celeriter pollicendo, magna mihi ipſe ad proficiendum impedimenta opponerem; aut, ſi in eo mihi temperaviſſem, majores occaſiones ad opitulandum haberem : expeditius iter communis ſalutis, quam meæ laudis, eſſe volui.

Je ne puis mieux faire que d'emprunter, pour la traduction de ce paſſage, la plume auſſi élégante que fidèle du ſavant continuateur de l'Hiſtoire littéraire des Bénédictins, Victor Le Clerc.

« Plancus, Imperator, conſul déſigné, aux « conſuls, aux préteurs, aux tribuns du peuple, « au Sénat & au peuple romain, ſalut.

« De la Gaule, mars 710.

« Comme on pourrait m'accuſer d'avoir « tenu trop longtemps en ſuſpens l'attente des « hommes & l'eſpérance de la république, je « me crois obligé de juſtifier ma conduite avant « que de m'engager pour l'avenir par des pro- « meſſes. Je ne veux point que l'exécution de « ces promeſſes ſoit regardée comme la répa- « ration d'une faute paſſée, & je ſuis bien aiſe

« d'expliquer, quand il en eſt temps, les an-
« ciens ſentiments d'un cœur qui n'a rien à ſe
« reprocher. Dans l'agitation de tous les eſprits
« au milieu du trouble qui règne à Rome,
« je n'ai point ignoré qu'il y avait beaucoup
« d'avantages à faire éclater de bonnes inten-
« tions ; & j'ai remarqué que beaucoup de per-
« ſonnes ont pris utilement cette voie pour ſe
« procurer de grands honneurs. Mais voyant
« auſſi que, dans la ſituation où la fortune
« m'avait placé, je pouvais faire naître des
« obſtacles à mes eſpérances, en me hâtant de
« promettre, & qu'au contraire un peu de mo-
« dération me ferait trouver plus d'occaſions
« de me rendre utile, j'ai pris le chemin qui
« conduiſait au salut public, plutôt que celui
« de ma propre gloire. »

Tel fut l'homme éminent à qui Lyon doit ſon exiſtence. Peut-être faut-il chercher dans l'impulſion donnée d'abord par ce conſulaire romain l'origine de la tendance littéraire qui s'eſt manifeſtée de ſi bonne heure dans cette ville. Pour les cités, comme pour les individus, tout dépend le plus ſouvent des commencements.

Plancus vivait encore, lorſque naquit à Lyon, vers l'an de Rome 723, ce Julius Florus dont je

parlais tout à l'heure. Il fit ſes premières études dans ſa ville natale, & ne vint qu'à l'âge de dix-neuf ou vingt ans à Rome, où ſon talent d'orateur lui valut de Quintilien le titre de *prince de l'éloquence des Gaules* (1). Revenu à Lyon, vers la fin de ſa carrière, il profeſſa publiquement l'art de bien parler (2). On ne connaît de cet orateur que de courts fragments d'un diſcours contre un certain Flaminius. Ils ont été conſervés par Sénèque, qui aſſiſtait ſouvent à ſes plaidoyers (3).

Il eut pour neveu, comme nous l'avons dit, Julius Secundus, qui fit également ſes études à Lyon. Quintilien nous a laiſſé dans ſes *Dialogues* un aſſez grand éloge de Secundus dont il était l'ami (4).

Lugdunum peut revendiquer une plus éclatante renommée, celle de Germanicus. On ne trouve, il eſt vrai, dans les anciens auteurs, aucune mention expreſſe du lieu de ſa naiſſance; mais une lecture attentive des textes hiſtoriques démontre que ſa mère Antonia lui donna le

(1) Quintil., *Inſt. orat.*, lib. x, cap. 3.

(2) Quintil., *ibid.*, cap. 1. — *Hiſt. litt. de la France*, t. I, page 177.

(3) Senec., lib. IV, *controv.*, 25.

(4) Quintil., *Dial. or.*, nos 21 & 23.

jour dans la ville de Plancus, où elle résidait pendant les guerres des Rhétiens & des Allamans dirigées par Drusus.

Germanicus cultiva les lettres grecques & latines. Suétone lui attribue plusieurs comédies en langue grecque ; elles sont malheureusement perdues (1).

Les discours en langue latine que ce prince prononça dans le Sénat, à la tête des troupes & au lit de mort, n'ont laissé dans Tacite que des lambeaux d'une fidélité de reproduction très-douteuse. Pourtant si les *Annales* ne nous donnent que le texte approximatif, elles ont du moins le mérite de nous faire connaître la pensée.

Le principal ouvrage latin du fils de Drusus est la traduction hexamétrique des *Phénomènes d'Aratus de Cilicie ;* Germanicus l'accompagna de notes sous forme de commentaires, puis de fragments des *Pronostics* en grands vers, également pris d'Aratus & d'autres astronomes grecs. Cette traduction est moins paraphrasée que celles de Cicéron & d'Aviénus, mais d'une versification plus négligée. L'œuvre originale, œuvre didactique, formée d'une trame continue

(1) Suet., *Cæs.*, lib. II, c. 37.

de descriptions, ne réclamait du traducteur que la science du mètre poétique & cet art du versificateur indispensable à qui veut rendre un poème par un poème. Cicéron, génie peu poétique, mais rompu à toutes les finesses de la langue, & Rufus Aviénus, l'un des Delille de son temps, s'acquittent passablement de leur tâche. Germanicus a moins de bonheur. On peut dire de ce grand homme de guerre, enlevé si jeune à l'affection de ses concitoyens, que chez lui la lyre cédait à l'épée. Dans son début, cependant, il a eu une inspiration heureuse en substituant à l'*ab Jove principium* sacramentel une invocation à son père, le noble & magnanime Drusus. Le style n'est pas indigne de ce mouvement d'affection filiale, bien qu'un peu obscur; mais le texte semble altéré :

Ab Jove principium magno deduxit Aratus
Carminis; at nobis genitor, tu maximus auctor,
Te veneror, tibi sacra fero, doctique laboris
Primitias. . . . .
Nunc vacat audaces in cœlum tollere vultus
Sideraque & varios cœli cognoscere motus,
Navita quid caveat; quid vitet scitus arator,
Quando ratem ventis, aut credat semina terris.
Hæc ego dum lætis cogor prædicere musis,
Pax tua; tuque adsis nato, numenque secundis.

« A Jupiter d'abord Aratus rend hommage, « moi je ne m'adreſſe qu'à toi, ô l'inſpirateur « de mes chants, ô mon illuſtre auteur! Oui, « ſeul objet de mon amour & de mon culte, « reçois les prémices de ce travail, fruit de « l'étude..... Voici qu'un moment de loiſir « m'invite à diriger dans le ciel un regard « audacieux, à diſcerner les conſtellations & les « mouvements divers de la région ſidérale, & « les phénomènes que doit craindre le nocher, « que doit éviter l'expérimenté laboureur, prêts « à confier aux flots le navire, aux ſillons la « ſemence. Veuille donc, pendant que j'eſſaie « à moduler ces vers au gré de muſes complai- « ſantes, de ton influence aſſiſter ton fils & fa- « voriſer ſon enthouſiaſme (1)! »

On remarquera *ſcitus arator*, *lætis muſis*, épithètes que leur faibleſſe qualificative n'élève guère au-deſſus de ce que nous nommons des chevilles. Germanicus me ſemble atteindre à plus d'élégance dans pluſieurs de ſes deſcriptions, & ſurtout dans l'invocation à la vierge céleſte, la divine Aſtrée, reine des ſiècles d'innocence. Les quatre âges introduits par Aratus revivent

(1) Je lis : *Pace tua tuque adſis nato...*, c'eſt-à-dire, « de ta bienveillance encourage ton fils ; » mais Wernſdorf maintient *Pax tua, tuque.....*, leçon de Scaliger.

dans l'imitation de ſon traducteur; j'en détache ce commencement où ſe trouve un récit fort remarquable du premier âge:

Quam te, diva, vocem? tangunt mortalia ſi te
Carmina, ne ſurdam præbas venerantibus aurem,
Exoſa heu! mortale genus, medio mihi curſu
Stabunt quadrupedes, & flexis lætus habentis
Teque tuumque canam terris venerabile numen.
Aurea pacati regeres quum ſæcula mundi
Juſtitia inviolata malis, placiſſidima virgo,
Seu genus Aſtræi fueris, quem fama parentem
Tradidit aſtrorum, ſeu vera intercidit ævo
Ortus fama tui, mediis te læta ferebas
Sublimis populis, nec deſignata ſubire
Tecta hominum & puros ſine crimine, diva, penates;
Jura dabas. cultuque novo rude vulgus in omnes
Formabas vitæ ſinceros artibus uſus.
Nundum veſanos rabies nudaverat enſes,
Nec conſanguineis fuerat diſcordia nata;
Ignotique maris curſus, privataque tellus
Grata ſatis; neque per dubios avidiſſima ventos
Spes procul amotas fabricata nave petebat
Divitias; fructuſque dabat placata colono.
Sponte ſua tellus; nec parvi terminus agri
Præſtabat dominis ſigno tutiſſima rura.

« Quel nom te donner, ô déeſſe! ſi, ſenſible « aux vers des mortels, tu daignes prêter une « oreille attentive à tes adorateurs, vierge, « hélas! courroucée contre notre humaine

« eſpèce, j'arrêterai mes courſiers au milieu de « ma carrière; avec allégreſſe je les détournerai « de leur route pour te célébrer, pour célébrer « par toute la terre ta divinité vénérable !

« Par l'univers en paix tu gouvernas les « ſiècles d'or, ô reine de la juſtice, ô déité de « l'innocence & des heureux loiſirs ! Alors, ſoit « qu'Aſtréus, proclamé le père des aſtres, t'ait « donné l'être, ou quelque autre dieu dont le « temps efface la mémoire, tu te plaiſais, ſu- « blime & ſemant le bonheur, à deſcendre au « milieu des peuples & ne dédaignais pas d'en- « trer ſous leurs toits paiſibles, pénates purs « encore, ô fille du ciel, de la ſouillure des « crimes; tu leur donnais des lois, tu leur en- « ſeignais les arts, &, par cet apprentiſſage « inconnu, tu les façonnais, troupe alors inex- « périmentée, aux uſages réguliers de la vie.

« La haine n'avait pas encore tiré du four- « reau un glaive inſenſé, ni la diſcorde pris « naiſſance parmi les enfants d'un même « père (1). Le trajet des mers était ignoré, « la nature complaiſante fourniſſait à tous les

(1) Wernſdorf lit *nota*, connue : il a pu s'appuyer de cette fin de vers correſpondante de l'émule de Germanicus, le grand Cicéron, *Necdum diſcordia nota*, & ſur le vers 108 d'Aratus : Οὔπω λευγαλέου τότε νείκεος ἠπίσταντο. Mais pourquoi

« défirs, & l'avare efpoir du nautonnier ne
« pourfuivait pas à la faveur des vents capri-
« cieux, dans un navire fabriqué de fes mains,
« les richeffes des climats éloignés. La terre
« prodiguait fes tréfors aux mortels, féconde
« fans être tourmentée. Auffi, dans les champs
« partagés, nulle borne ne garantiffait par fa
« préfence le domaine d'un poffeffeur. »

Germanicus eft ici bien fupérieur à Cicéron. Chez ce dernier, un froid récit glace tout le figne de la Vierge; dans Germanicus une brillante profopopée donne à la narration le fouffle de la vie. La fille divine revêt un corps & une âme, & fon évocation donne à la poéfie du frère de Claude un mouvement que réclame en vain celle de fon devancier. Dans fa defcription de l'âge d'or, le poëte impérial cherche à lutter avec le chantre des *Métamorphofes;* s'il n'égale pas le charme incomparable de fon modèle, il ne s'aftreint pas, du moins, à une imitation fervile. L'âme auffi de ce jeune héros refpire dans fes vers; il y en a de très-beaux, & l'amour de l'humanité, d'accord avec la poéfie, avouera toujours ces nobles hexamètres:

enlever au vers de Germanicus fa variante la plus expreffive? *Nata* dit plus, ce me femble, que *nota*, la penfée d'Aratus étant donnée. J'ai donc traduit : ni la difcorde pris naiffance.

Aurea pacati regeres quum ſæcula mundi
Juſtitia, inviolata malis, placidiſſima virgo.

. . . .

Jura dabas, cultuque novo rude vulgus in omnes
Formabas vitæ ſinceros artibus uſus.

. . . .

Nondum veſanos rabies nudaverat enſes,
Nec conſanguineis fuerat diſcordia nata.

Nous poſſédons encore de Germanicus des épigrammes latines en vers élégiaques ſur divers ſujets. On peut les lire dans la plupart des anthologies. La plus connue de ces petites pièces eſt relative à la mort d'un enfant thrace qui ſe noya dans l'Hèbre.

Thrax puer, adſtricto glacie dum ludit in Hebro,
Frigore concretas pondere rupit aquas.
Dumque imæ partes rapido trahentur ab amne,
Abſcidit, heu! tenerum lubrica teſta caput.
Orba quod inventum mater dum conderit urna :
Hoc peperi flammis, cætera, dixit, aquis.

En voici une traduction littérale :

« Un jeune enfant gliſſe ſur la ſurface gelée
« de l'Hèbre; ſon poids fait éclater les flots
« durcis; il tombe! Un dur glaçon, hélas!
« ſépare de ſon corps ſa tête charmante, & le
« tronc roule au gré des eaux rapides. Accablée

« de ſa perte, ſa mère enferme dans une urne « les cendres du chef adoré recueilli ſur la « rive. Malheureuſe, s'écrie-t-elle, j'ai enfanté « cette tête pour les flammes & le corps pour « les ondes (1)! »

Cette pièce de vers a été beaucoup trop louée. Elle finit par un jeu de mots qui n'eſt pas dans la nature. Une mère qui a perdu ſon enfant n'exprime pas ſa douleur par des antithèſes; le cœur, ſurtout le cœur maternel, a un autre langage. Mais ces penſées quinteſſenciées étaient dans le goût d'Ovide, & ce grand poëte, qui dédia ſes *Faſtes* à Germanicus, paraît avoir exercé ſur le génie poétique du héros une influence très-marquée.

(1) Cette épigramme, imitée du grec de Flaccus, a auſſi été traduite par François Ier; ce n'eſt pas la meilleure pièce du poète royal:

« L'enfant de Trace allant ſur l'Hèbre, lors glaſſé,
« Son poix les eaux rompit par froiđ ja congelées,
« Leſquelles, par rigueur, ſon corps avoit tirées.
« Quand le glaſſon coulant ſur ſon col avanſé
« La teſte ſépara; dont la mère dolent,
« En l'urne la mećtant, ſe diđ : O teſte aymée,
« Je te fis pour le feu pour te rendre inhumée,
« De tes membres *la* reſte aux eaues je fais préſent,
« Et je, ta mère, n'ai, ô pauvre infortunée,
« Que la part qui me faiđ ſçavoir mon mal préſent. »

(*Biblioth. imp.*, *fonds Cangé*, n° 8058, f. 139.)

On connaît plusieurs éditions des œuvres de Germanicus : celle de Lyon, 1608, est estimée. La meilleure de ses *Phénomènes* se trouve dans les œuvres d'Aratus, publiées sous la direction de Scaliger, à Leyde, en 1660, par le célèbre H. Grotius. Elle n'égale pas néanmoins, pour la pureté du texte, l'édition de Wernsdorf que Lemaire a reproduite dans sa *Bibliothèque latine*, tome VI, pages 49 & suivantes.





II

Monuments de la littérature latine.

(*Suite.*)

Le frère de Germanicus, Claude, appartient auſſi à l'hiſtoire littéraire de Lugdunum. Cette hiſtoire le revendique & pour ſon œuvre monumentale, le diſcours des tables dites Claudiennes, & pour ſa naiſſance. Ainſi que Germanicus, il reçut la lumière à Lugdunum; mais une particularité, fort remarquée alors, ſignala ſon entrée dans la vie. On était aux calendes d'août, &, le jour où ſa mère le mit au monde, la conſécration ſolennelle du temple de Rome & d'Auguſte réuniſſait les députés des trois Gaules au confluent du Rhône & de la Saône.

Claude a été jugé ſévèrement par les anciens comme par les modernes. Négligé dans ſon enfance par ſa mère Antonia & par l'impéra-

trice Livie, dédaigné par Augufte, il traverfa fans être remarqué le règne de Tibère, fans être molefté celui de Caligula. Son extérieur manquait d'agrément, fon efprit de vivacité. A ces défauts fe joignaient des goûts & des habitudes vulgaires, contractées dans l'ifolement. Faible, timide, embarraffé, parfois bizarre, les beaux viveurs de Rome, ceux qui dévoraient dans un dîner de riches patrimoines, lui reprochaient encore fon intempérance. Et, cependant, ce prince fi décrié pour fes inclinations, pour fes vices, pour fon ineptie, fut, dans fa jeuneffe abandonnée, acquérir affez de connaiffances pour compofer plufieurs livres d'une hiftoire de Rome, rédiger un éloge de Cicéron, enrichir la langue maternelle de trois nouveaux caractères (1), mériter comme écrivain les louanges

(1) C'étaient l'*u* ou l'*u* prononcé à la françaife, puis un caractère équivalent, croit-on, au χ grec, deux *c* adoffés, ɔc; le troifième eft controverfé. Le fait que les bronzes tabulaires du mufée de Lyon n'offrent aucun fpécimen des trois caractères ajoutés par Claude à l'alphabet latin eft confidérable au point de vue de l'hiftoire lyonnaife; il reporterait la fonte & l'inftallation de ces bronzes à une date poftérieure au règne du fecond fils de Drufus. *Quæ ufui*, dit Tacite, *imperitante eo, poft obliteratæ; adfpiciuntur etiam nunc in ære publicandis plebifcitis per fora ac templa fixo.* (Ann., XI, 40.) « On les voit encore dans les fénatus-confultes de « ces temps, fur les *tables d'airain* qu'on fufpend, pour le peuple, « dans les places publiques & dans les temples. (Trad. Nifard.) »

du févère Tacite lui-même (1), comme grammairien & littérateur les éloges défintéreffés des philologues (2).

Ce fut dans cette renommée, dans cette fituation que le trouva la mort de Caligula. « Il « faut, dit Châteaubriand, rendre cette juftice « à Claude ; la couronne l'atteignit malgré lui. « Caché derrière une porte, pendant le tumulte « qui fuivit l'affaffinat de Caius, un foldat le « découvrit & le falua empereur ; Claude, conf- « terné, ne demandait que la vie : on y ajoutait « l'empire, & il pleurait du préfent (3). »

Claude, témoin innocent de la fin du règne d'Augufte, fpectateur épouvanté des règnes de Tibère & de Caligula, ne connaiffait du gouvernement romain que des fcélérateffes & des

(1) Monfalcon, *Monog. de la Table de Claude*, p. 28. — Les hiftoriens ont loué furtout le zèle de Claude à propager l'idiome officiel de l'Empire. Dion raconte à ce fujet l'anecdote fuivante : « Un Lycien, jouiffant du droit de citoyen romain, député de la « Lycie à Rome, n'ayant pas répondu en latin aux demandes de « l'Empereur, le prince lui retira fon privilége. Celui-là, dit-il, « n'eft pas citoyen de Rome qui ne fait pas la langue de Rome. » (LX, 17).

(2) A. Bailly & E. Egger, *Manuel pour l'étude des racines grecques & latines*, p. 38. — Schleicher, *Compendium*, p. 164. — Leo Meyer, *Gramm. comp.*, I, 124, &c.

(3) Châteaubriand, *Difcours fervant d'introduction à l'hiftoire de France*, 1er difcours.

fouillures. Son inexpérience l'effrayait, non moins que la rigueur qu'il fallait déployer. Il recula devant le fardeau dont on voulait le charger, & cette héfitation fait, felon moi, plus d'honneur que de tort à fa raifon & à fon équité naturelles.

Quoi qu'il en foit, fon règne ne fut pas fans gloire. Abandonné à fes propres infpirations, il fe montra jufte, reconnaiffant, dévoué à fes amis &, moins cruel que le divin Jules, de qui Cicéron vante la manfuétude, il ufa de clémence envers les rois vaincus (1). Les Romains virent, non fans furprife, cet empereur qui avait été traité d'imbécile décider l'adoption d'un grand nombre de réformes utiles au bien public, terminer heureufement plufieurs guerres (2), accroître le territoire de l'Empire (3), donner à fes généraux des inftructions précifes (4), abolir le culte fanguinaire des Druides (5), obliger enfin le fier Corbulon à fe renfermer dans les limites

(1) Tacit., *Annal.*, *lib.* XII, *cap.* 21 & 37.

(2) *Ibid.*, chap. 17, 27, 28, & fuiv. jufqu'à 34.

(3) *Ibid.*, c. 23, &c.

(4) *Ibid.*, c. 29.

(5) « Cette mefure fut applaudie, au nom de l'humanité, par « les contemporains de Claude, & l'hiftoire a répété ces applau- « diffements à travers les fiècles. » (Am. Thierry, *Hiftoire des Gaulois*, t. III, p. 319 de la 2ᵉ édit.)

qu'il aſſigna ſur les bouches du Rhin à la domination romaine (1).

Mais ce qui doit à jamais honorer ſa mémoire, ce ſont les règlements miſéricordieux qu'il fit en faveur des eſclaves. Avant lui, la plupart des propriétaires de ces infortunés les expoſaient dans l'île d'Eſculape, lorſqu'ils étaient vieux & infirmes, afin de s'épargner l'ennui & les frais de leurs maladies. Claude, devançant Conſtantin à qui le chriſtianiſme victorieux prêtait toute la puiſſance de ſa charité (2), ordonna que dorénavant les eſclaves expoſés ſeraient libres &, en cas de guériſon, ceſſeraient d'appartenir à leurs maîtres. Il fit plus. Sans ſe préoccuper des clameurs de la foule des intéreſſés ameutée contre lui, il décida que quiconque ſe débarraſſerait de ſon eſclave, au lieu de l'expoſer, ſerait pourſuivi comme aſſaſſin (3). Les maîtres avaient, dans une foule de cas, ſur leurs ſerviteurs, le droit de vie & de mort.

On reproche à Claude les déſaſtres qui accablèrent l'Empire ſous ſon règne; ils ne furent

(1) Tacit., *ibid.*, *lib.* x, c. 19.

(2) Dareſte de la Chavanne, *Hiſtoire des claſſes laborieuſes en France*, p. 58.

(3) *Quod ſi quis necare quem mallet, quam exponere, cædis crimine teneri.* (Sueton. *in Claud.*, 25.)

l'œuvre de ſon incapacité ni de ſon mauvais naturel; mais la conſéquence fatale de l'intempérie des ſaiſons & d'un long abandon de l'agriculture en Italie (1). Pour les crimes dont on charge ſa mémoire, l'hiſtorien impartial en attribuera toujours la plus grande part à l'époque, à la cour, à la nation gouvernée par ce prince ſi miſérablement trompé.

Sénèque a livré cette mémoire malheureuſe à la riſée de la poſtérité; pourtant, dans ſon *Apolokintoſis*, le précepteur de Néron ſe propoſait un double réſultat : exhaler ſa haine contre Claude qui l'avait relégué huit ans dans l'île de Corſe, comme coupable d'intrigues criminelles avec Julie, fille de Germanicus, puis fournir aux Romains un thème de comparaiſon favorable à ſon élève, qui lui faiſait eſpérer une grande poſition dans l'Etat. Néron s'eſt chargé de venger ſon prédéceſſeur.

Suétone eſt moins partial; mais, ce Tallemant des Réaux du deuxième ſiècle n'eſt pas toujours ſcrupuleux dans le choix de ſes anecdotes; il en eſt, dans le nombre, qui peuvent paraître ſuſpectes. Parfois, l'idée défavorable qu'elles ont miſſion de donner ſe heurte à d'au-

(1) Burnouf, *Traduction de Tacite*, note ſur le ch. 43 du livre XII des *Annales*.

res détails de vie publique & privée, où brille le ſentiment de l'équité & le don de la pénétration, qualités bien incompréhenſibles dans un prince proclamé méchant & ſtupide. Telle eſt cette hiſtoire d'une mère dénaturée qui, refuſant de reconnaître ſon fils, ſéparé d'elle depuis aſſez longtemps, fut condamnée par Claude indigné à l'épouſer ſur l'heure (1). Remplie d'horreur à la penſée de l'inceſte que lui infligeait la déciſion impériale, cette femme, dit le vieux Paradin, « confeſſa que c'eſtoit ſon propre fils & le « recogneut pour tel (2). » C'était où l'attendait le nouveau Salomon.

En ſomme, malgré tout ce que Suétone entaſſe, ſa biographie de Claude montre à quelle énorme diſtance les bonnes volontés de cet empereur, dégagées de l'exploitation de ſon entourage, le mettent du fou furieux qui le précède & du monſtre inſenſé qui le ſuit.

Tacite, lui, ſe tient dans une aſſez juſte meſure, & les parties de ſon immortelle hiſtoire qui concernent Claude mériteraient toute confiance, ſi la réputation de ce prince, ſacrifiée à d'exé-

(1) *Feminam non agnoſcentem filium ſuum, dubia utrinque argumentorum fide, ad confeſſionem compulit, indicto matrimonio juvenis.* (Suet. *in Claud.*, xv.)

(2) *Mémoire de l'Hiſtoire de Lyon,* liv. I, ch. 22.

crables ambitions, n'agiſſait parfois ſur l'éminent hiſtorien. Sans qu'il s'en doute, pourtant, le bien charge parfois plus que le mal le poids de ſa balance : ce fait, par exemple, où ſe manifeſtent, avec la capacité du prince, la manſuétude de l'homme & ſa modeſtie. « Claude, diſent les « Annales, admit au nombre des patriciens les « ſénateurs des familles les plus anciennes dans « le Sénat, ou les plus illuſtrées. A peine reſ- « tait-il quelques-unes de celles que Romulus « avait appelées *majorum*, & Brutus *minorum* « *gentium*. Les nouvelles même que Jules Céſar « créa dans ſa dictature, par la loi Caſſia, & « Auguſte dans ſon principat, par la loi Sénia, « ſe trouvaient déjà éteintes. Ces meſures étaient « populaires, &, en ſa qualité de cenſeur, Claude « les employait avec joie. Plus inquiet ſur les « moyens de purger le Sénat des infâmes qui le « déshonoraient, il préféra d'employer un tem- « pérament doux, imaginé dans les derniers « temps, plutôt que d'uſer de l'ancienne ri- « gueur. Il conſeille aux coupables de ſe juger « eux-mêmes & de demander leur retraite..... « il ferait paſſer leur expulſion comme une dé- « miſſion qu'ils auraient ſollicitée, &, la con- « damnation ſe trouvant ainſi couverte par les « apparences d'une retraite volontaire, la honte

« en ſerait adoucie. Le conſul Vipſanius propoſa,
« à ce sujet, de donner à Claude le titre de Père
« du Sénat, prétendant que celui de Père de la
« Patrie était trop prodigué; que des ſervices
« extraordinaires demandaient de nouvelles diſ-
« tinctions. Claude trouva lui-même de l'excès
« dans cette flatterie : il la réprima (1). »

Je me ſuis étendu ſur quelques particularités de la vie de Claude; mais, obligé par mon plan d'interpréter les pages célèbres des deux tables monumentales du Muſée de Lyon, & perſuadé que de leur examen doit réſulter une ſorte de réhabilitation de l'auteur, je ne pouvais me diſpenſer, au préalable, de faire connaître ſa vie telle qu'elle m'était apparue. Comme on le voit, mon but eſt d'appliquer au diſcours de Claude la maxime de Buffon : *Le ſtyle, c'eſt l'homme même.* Je veux donc ſuivre, à travers les enchaînements des idées, la penſée principale ; à travers la ſérie des phraſes, la forme du ſtyle ; puis, au moyen de cette analyſe, arriver à connaître la politique qui dirigeait l'empereur, le genre d'écrire qui lui était propre.

Le texte des Tables a donné lieu à de nombreux travaux d'érudition. M. Monfalcon les a

(1) *Sed ipſe cohibuit conſulem, ut nimium aſſentantem.* (Ann., XI, 25, texte & trad. Niſard.)

réſumés dans une monographie remarquable, M. Martin-Dauſſigny complétés d'une façon auſſi heureuſe qu'inattendue. La ſagacité du ſavant Directeur des Muſées de Lyon lui a fait découvrir, ſous une couche de plâtre & de terre, mêlée à l'oxyde de cuivre, les lettres terminales d'un certain nombre de lignes, lettres échappées à la vue des interprètes, ſes prédéceſſeurs. Ma planche donne ce texte ſi laborieuſement épuré.

Je vais maintenant, appuyé ſur une baſe ſolide, prendre les choſes où les poſe l'auteur des *Annales*, je veux dire la réclamation faite par les principaux d'entre les habitants de la Gaule chevelue d'avoir dans Rome le droit de parvenir aux honneurs, *jus adipiſcendorum in urbe honorum*, & l'oppoſition violente que cette demande devait rencontrer. C'eſt à cette oppoſition que s'adreſſe l'empereur.

Malheureuſement, le diſcours des Tables n'eſt pas complet; mais l'extrait donné par Tacite peut ſuppléer à ce qui manque. Je recourrai à cet extrait toutes les fois qu'il me ſemblera néceſſaire au développement de la penſée impériale. Néanmoins, il y a des parties où ce recours eſt impoſſible. Ainſi, je ne trouve dans les *Annales* rien qui puiſſe combler une lacune initiale des Tables, ou, pour mieux dire, de la

MAERERVM·NO ... ISTI ...
EQVIDEM·PRIMAM·O... VM·ILLAM·COGITATIONEM·HOMIN
MAXIME·PRIMAM·OCCVRSVRAM·MIHI·PROVIDEO·DEPREC
QVASI·NOVAM·ISTAM·REM·INTRODVCI·EXHORRESCATIS·S
POTIVS·COGITETIS·QVAM·MVLTA·IN·HAC·CIVITATE·NOVATA·S
QVIDEM·STATIM·AB·ORIGINE·VRBIS·NOSTRAE·IN·QVOD·FO
STATVS·QVE·RES·P·NOSTRA·DIDVCTA·SIT
QVONDAM·REGES·HANC·TENVERE·VRBEM·NEC·TAMEN·DOMEST
SORIBVS·EAM·TRADERE·CONTIGIT·SVPERVENERE·ALIENI·ET·QVI
NI·VT·NVMA·ROMVLO·SVCCESSERIT·EX·SABINIS·VENIENS·VICI
DEM·SED·TVNC·EXTERNVS·VT·ANCO·MARCIO·PRISCVS·TARQ
PROPTER·TEMERATVM·SANGVINEM·QVOD·PATRE·DEMARAT
RINTHIO·NATVS·ERAT·ET·TARQVINIENSI·MATRE·GENEROSA·S
VT·QVAE·TALI·MARITO·NECESSE·HABVERIT·SVCCVMBERE·CVM·
PELLERETVR·A·GERENDIS·HONORIBVS·POSTQVAM·ROMAM·M
REGNVM·ADEPTVS·EST·HVIC·QVOQVE·ET·FILIO·NEPOTI·VE·EIVS·
HOC·INTER·AVCTORES·DISCREPAT·INSERTVS·SERVIVS·TVLLIVS·SI
SEQVIMVR·CAPTIVA·NATVS·OCRESIA·SI·TVSCOS·CAELI·QVO
VENNAE·SODALIS·FIDELISSIMVS·OMNISQVE·EIVS·CASVS·COM
QVAM·VARIA·FORTVNA·EXACTVS·CVM·OMNIBVS·RELIQVIS·CA
EXERCITVS·ETRVRIA·EXCESSIT·MONTEM·CAELIVM·OCCVPAVIT·ET·AD
CAELIO·ITA·APPELLITATVS·MVTATOQVE·NOMINE·NAM·TVSCE·MA
EI·NOMEN·ERAT·ITA·APPELLATVS·EST·VT·DIXI·ET·REGNVM·SVMMA
P·VTILITATE·OPTINVIT·DEINDE·POSTQVAM·TARQVINI·SVPERBI·
VISI·CIVITATI·NOSTRAE·ESSE·COEPERVNT·QVA·IPSIVS·QVA·FILIO
NEMPE·PERTAESVM·EST·MENTES·REGNI·ET·AD·CONSVLES·ANNVO
TRATVS·ADMINISTRATIO·REI·P·TRANSLATA·EST
QVID·NVNC·COMMEMOREM·DICTATVRAE·HOC·IPSO·CONS
RIVM·VALENTIVS·REPERTVM·APVD·MAIORES·NOSTROS·QV
PERIORIBVS·BELLIS·AVT·IN·CIVILI·MOTV·DIFFICILIORE·VTER
AVT·IN·AVXILIVM·PLEBIS·CREATOS·TRIBVNOS·PLEBEI·QVID·A
LIBVS·AD·DECEMVIROS·TRANSLATVM·IMPERIVM · SOLVTOQV
DECEMVIRALI·REGNO·AD·CONSVLES·RVSVS·REDITVM QV
RIS·DISTRIBVTVM·CONSVLARE·IMPERIVM·TRIBVNOSQVE·M
CONSVLARI·IMPERIO·APPELLATOS·QVI·SENI·ET·SAEPE·OCTONI·C
TVR·QVID·COMMVNICATOS·POSTREMO·CVM·PLEBE·HONORES·NO
SOLVM·SED·SACERDOTIORVM·QVOQVE·IAM·SI·NARREM·BELLA·A
COEPERINT·MAIORES·NOSTRI·ET·QVO·PROCESSERIMVS·VEREOR·
INSOLENTIOR·ESSE·VIDEAR·ET·QVAESISSE·IACTATIONEM·GLO
LATI·IMPERI·VLTRA·OCEANVM·SED·ILLOC·POTIVS·REVERTAR·CI

TIBERII CLAVDII

TESI·SANE
DIVVSAV ... NC ... LVS·ET·PATRVVS·TI
·OMNEM·FLOREM·VBIQVE·COLONIARVM·AC·MVNICIPIORVM·BO
·SCILICET·VIRORVM·ET·LOCVPLETIVM·IN·HAC·CVRIA·ESSE·VOLVIT
GO·NON·ITALICVS·SENATOR·PROVINCIALI·POTIOR·EST · IAM
VM·HANC·PARTEM·CENSVRAE·MEAE·ADPROBARE·COEPERO·QVID
SENTIAM·REBVS·OSTENDAM·SED·NE·PROVINCIALES·QVIDEM
O·ORNARE·CVRIAM·POTERINT·REICIENDOS·PVTO
SIMA·ECCE·COLONIA·VALENTISSIMAQVE·VIENNENSIVM·QVAM
IAM·TEMPORE·SENATORES·HVIC·CVRIAE·CONFERT·EX·QVA·COLO
ER·PAVCOS·EQVESTRIS·ORDINIS·ORNAMENTVM·L·VESTINVM·FA
SSIME·DILIGO·ET·HODIEQVE·IN·REBVS·MEIS·DETINEO·CVIVS·LIBE
NTVR·QVAESO·PRIMO·SACERDOTIORVM·GRADV·POST·MODO·CVM
ROMOTVRI·DIGNITATIS·SVAE·INCREMENTA·VT·DIRVM·NOMEN·LA
ACEAM·ET·ODI·ILLVD·PALAESTRICVM·PRODIGIVM·QVOD·ANTE·IN·DO
NSVLATVM·INTVLIT·QVAM·COLONIA·SVA·SOLIDVM·CIVITATIS·ROMA
IFICIVM·CONSECVTA·EST·IDEM·DE·FRATRE·EIVS·POSSVM·DICERE
BILI·QVIDEM·INDIGNISSIMOQVE·HOC·CASV·VT·VOBIS·VTILIS
R·ESSE·NON·POSSIT
T·IAM·TI·CAESAR·GERMANICE·DETEGERE·TE·PATRIBVS·CONSCRIPTIS
NDAT·ORATIO·TVA·IAM·ENIM·AD·EXTREMOS·FINES·GALLIAE·NAR
SIS·VENISTI
ISIGNES·IVVENES·QVOT·INTVEOR·NON·MAGIS·SVNT·PAENITENDI
RES·QVAM·PAENITET·PERSICVM·NOBILISSIMVM·VIRVM·AMI
VM·INTER·IMAGINES·MAIORVM·SVORVM·ALLOBROGICI·NO
ERE·QVOD·SI·HAEC·ITA·ESSE·CONSENTITIS·QVID·VLTRA·DESIDERA
·VT·VOBIS·DIGITO·DEMONSTREM·SOLVM·IPSVM·VLTRA·FINES
CIAE·NARBONENSIS·IAM·VOBIS·SENATORES·MITTERE·QVANDO
VNO·HABERE·NOS·NOSTRI·ORDINIS·VIROS·NON·PAENITET
VIDEM·P·C·EGRESSVS·ADSVETOS·FAMILIARES·QVE·VOBIS·PRO
VM·TERMINOS·SVM·SED·DESTRICTE·IAM·COMATAE·GALLIAE
GENDA·EST·IN·QVA·SI·QVIS·HOC·INTVETVR·QVOD·BELLO·PER·DE
NOS·EXERCVERVNT·DIVOM·IVLIVM·IDEM·OPPONAT·CENTVM
VM·IMMOBILEM·FIDEM·OBSEQVIVMQVE·MVLTIS·TREPIDIS·RE
TRIS·PLVS·QVAM·EXPERTVM·ILLI·PATRI·MEO·DRVSO·GERMANIAM
NTI·TVTAM·QVIETE·SVA· SECVRAMQVE·A·TERGO·PACEM·PRAES
T·ET·QVIDEM·CVM·AD·CENSVS·NOVO·TVM·OPERE·ET·IN·ADSVE
S·AD·BELLVM·AVOCATVS·ESSET·QVOD·OPVS · QVAM·AR
T·NOBIS·NVNC·CVM·MAXIME·QVAM·VIS·NIHIL·VLTRA·QVAM
CE·NOTAE·SINT·FACVLTATES·NOSTRAE·EXQVIRATVR·NIMIS
EXPERIMENTO·COGNOSCIMVS

table à deux colonnes que nous possèdons, & qui est bien certainement la première. Il a dû exister deux tables, c'est la seconde qui n'a pas été retrouvée. De la première, même, il ne reste que la partie inférieure (1); ce qui manque à cette table contenait, sans doute, l'exorde & tout le passage du discours relatif à l'exclusion des sénateurs italiens demandée par Claude en sa qualité de censeur. Car ce prince, dans la même séance du Sénat, mène de front deux propositions : l'exclusion des sénateurs nationaux indignes, & l'admission des Gaulois chevelus; c'est ce que témoignent ces paroles de la table conservée : *Jam vobis cum hanc partem censura mea adprobare cœpero*, « si cette partie de ma proposition, comme censeur, est approuvée, » ainsi que traduit très-bien M. Monfalcon (2).

C'est seulement dans la partie conservée de la première page ou colonne de la première table que l'empereur aborde la question gauloise.

Une des principales objections faites à la

(1) Colonia, *op. laud. sup.*, p. 236. — Monfalcon., *Monog. de la table de Claude*, pp. 38 & 41.

(2) La traduction de Brossette, que donne le P. Colonia (*Histoire littéraire de Lyon*, t. I, p. 125), est non moins explicite. « Si vous approuvez la proposition que je fais aujourd'hui en « qualité de censeur. »

propoſition, de la part des oppoſants, était ſa nouveauté, qu'ils traitaient de dangereuſe. L'empereur penſe qu'elle n'eſt ni nouvelle ni dangereuſe. Nouvelle? Il montre les étrangers admis aux emplois les plus élevés, dès l'origine même de Rome : le Sabin Numa, ſuccédant à Romulus; l'Etruſque Tarquin, à Ancus Martius; à Tarquin, le fils d'une captive, Servius Tullius; à ce dernier, le ſecond des Tarquins. Dangereuſe? Il énumère les changements qu'a ſubis le gouvernement romain, depuis l'expulſion des Tarquins, & fait remarquer que toutes ces mutations politiques ne l'ont pas empêché d'étendre ſa domination juſqu'aux bornes du monde.

La ſolide argumentation de Claude n'eſt pas épuiſée; on le ſent. Après avoir décrit les phaſes diverſes de la conſtitution républicaine, il eſt évident, toute l'économie de ſon diſcours le prouve, qu'il va montrer la république pratiquant à l'égard des étrangers la politique admiſe ſous la royauté; c'eſt l'ordre logique; il n'eût eu garde ſurtout d'oublier un exemple illuſtre que lui offrait ſa propre famille, & l'oubli de cette mention ſur la table exiſtante ſuffit ſeul pour révéler une ſeconde lacune. Ici, par conſéquent, ſe place naturellement l'énumération donnée par Tacite des individus, des peuples même

d'origine étrangère, reçus dans la communauté romaine durant la république. La partie détruite de la feconde page de la première table difait donc, avec Tacite, que Claufus, le plus illuftre des ancêtres du prince, avait obtenu fous la république, quoique Sabin, le droit de cité romaine & le titre de patricien; que les Jules étaient venus d'Albe; d'autres perfonnages fameux de Camerium & de Tufculum; que l'Etrurie, la Lucanie, l'Italie entière avaient fourni des fénateurs; que les peuples au-delà du Pô jufqu'aux Alpes avaient été affociés au nom, à la fortune, à la gloire de Rome; qu'enfin plufieurs familles de noble extraction, forties de l'Espagne & de la Gaule Narbonnaife, jouiffaient dans Rome de tous les droits de cité & s'y montraient pleines de dévouement à la patrie. Claude concluait en affirmant que la politique fuivie par les Romains, à l'égard des étrangers, loin d'affaiblir leur puiffance, l'avait au contraire affermie; que fi Sparte & Athènes avaient péri, c'était pour avoir repouffé les vaincus comme étrangers, & qu'il fallait bénir la mémoire du fondateur, Romulus, qui, le premier, avait incorporé parmi les citoyens un peuple foumis.

Tel doit avoir marché, j'en fuis convaincu, le difcours de Claude. La foudure que je fais des

paſſages de Tacite à la première page de la table eſt ſi naturelle qu'elle relie l'une à l'autre deux parties d'une même penſée qui ſemblent avoir été ſéparées. En effet, que reſte-t-il à dire à l'empereur, pour compléter cette penſée, juſque-là dominante dans ſa harangue, ſinon de faire voir l'empire fidèle aux traditions politiques de la royauté & de la république envers les étrangers? C'eſt préciſément ce qu'entreprend Claude, dès le commencement de ce que nous poſſédons de la ſeconde page de la première table. L'ordre logique n'eſt pas interrompu.

Le fils de Druſus rappelle qu'Auguſte & Tibère ont admis dans le Sénat la fleur des municipes & des colonies. Quant à cette objection, qu'un ſénateur italien doit l'emporter ſur un étranger, il y répondra lorſque ſon plan d'épuration aura été adopté, ou, en d'autres termes, lorſque les motifs de cette épuration auront fait connaître quelle confiance doivent inſpirer les ſénateurs italiens dont on fait un ſi pompeux éloge (1). En thèſe générale, il eſt perſuadé qu'on ne doit pas les préférer aux étrangers, lorſque ces derniers peuvent faire honneur au

(1) *Famoſos probris quonam modo ſenatu depelleret anxius, mitem & recens repertam, quam ex ſeveritate priſca, rationem adhibuit...* (Tacit., *Ann.*, *lib.* XI, c. 25.)

Sénat. Ici, par une tranſition qui ne me ſemble nullement forcée, il paſſe à des exemples particuliers. Il cite un grand nombre de ſénateurs de la puiſſante colonie de Vienne, entre autres, Veſtinus, ſon ami, ornement de l'ordre équeſtre, chargé de la geſtion de ſes affaires, & dont il recommande la famille. Mais, pour l'acquit de ſa conſcience, il a ſoin d'avertir les Pères Conſcrits qu'il ne ſe fera pas une autorité de l'exemple d'un perſonnage indigne, T. Aſiaticus, qui fit entrer le conſulat dans ſa maiſon, avant même que ſa colonie eût été ſolidement inveſtie du bénéfice de cité romaine (2).

Arrivé à cette partie de ſon diſcours, l'orateur impérial paraît s'être arrêté tout à coup. Il s'anime enſuite, il s'encourage lui-même, & ce n'eſt qu'enveloppé de précautions oratoires qu'il s'avance vers ſon but. De bons eſprits lui en ont fait un reproche, mais il eſt facile de voir qu'il ſe trouve en préſence de la difficulté. La haine du peuple romain contre les Gaulois exiſtait encore dans toute ſa force; des fêtes commémoratives rappelaient toujours la terrible journée d'Allia & la priſe de Rome; les Italiens oppoſés

(1) Aſiaticus avait été condamné à mort ſous le règne de Claude; ce devait être une raiſon pour lui de ne pas parler de ce patricien, malgré l'irrégularité de ſon admiſſion dans le Sénat.

à la demande de nos pères exploitaient tous ces ſouvenirs (1). En préſence de ces préventions invétérées, Claude ſent qu'il a beſoin de tout ſon courage, de toute ſa prudence; c'eſt donc pas à pas qu'il doit aborder le fond de la diſcuſſion.

Il a parlé de Vienne; il eſt arrivé aux dernières limites de la Narbonnaiſe; il eſt temps qu'il explique toute ſa penſée. Si d'illuſtres jeunes hommes de Vienne, ſi le noble Perſicus, ſon ami, ſans ſe préoccuper de ſes ancêtres allobroges, figurent dignement dans le Sénat, qu'attendent les Pères Conſcrits pour décider que les peuples limitrophes de la Narbonnaiſe méritent le même honneur? Faudra-t-il qu'il leur faſſe toucher du doigt ceux de Lugdunum, dont l'admiſſion dans le Sénat ne leur a jamais coûté de repentir (2)? C'était déſigner la Gaule chevelue; il n'avait plus qu'à la nommer. Il la nomme en effet; puis il en prend noblement la défenſe. Il fait qu'on ſe

(1) Tacit., *Ann.*, l. XI, c. 23.

(2) Cette phraſe peut faire ſuppoſer que des habitants de Lugdunum avaient dû à leur qualité de compatriotes de Claude le privilége d'inſcrire leurs noms ſur l'album des ſénateurs; mais juſqu'à ce jour, ni texte ni inſcription n'en ont révélé un ſeul. C. Zell, cité par M. Monfalcon, penſe, avec plus de probabilité, que l'empereur fait alluſion à lui-même, bien que ſon admiſſion au Sénat vînt de ſa naiſſance dans la famille impériale.

fait une arme contre les Gaulois de dix ans de guerre ſoutenue contre le divin Jules; mais il met en balance cent ans de leur fidélité inviolable; la ſécurité maintenue par eux ſur l'arrière-garde de l'armée romaine, tandis que ſon père Druſus pourſuivait les Germains; & le ſubſide inouï qu'ils lui accordèrent durant cette guerre.

Ici ceſſe la deuxième page de la première table; cette fin eſt ſi bruſque, ſi inattendue, qu'il faut néceſſairement admettre la diſparition d'une troiſième & d'une quatrième pages, ou, au moins, d'une ſeconde table. Dans Tacite, la juſtification des Gaulois a plus d'étendue, & le diſcours ſe termine par un réſumé en forme de péroraiſon. Je vois là, très-clairement, la fin véritable de la harangue. En rattachant cette fin aux paroles tabulaires, on obtient encore une ſoudure naturelle, & les idées acquièrent une fois de plus cette liaiſon qui réſulte, comme je l'ai dit, du raccord des fragments d'une page déchirée en deux.

Faiſant alluſion à la priſe de Rome & à la défaite d'Allia, Claude, dans la première page de la ſeconde table ajoutait donc : que les Volſques ont, de même que les Sénonais, rangé contre les Romains des armées en bataille, & que ſi les Gaulois prirent Rome, cette capitale

du monde a donné des otages aux Etrusques & passé sous le joug des Samnites. Il revient sur les habitudes pacifiques des Gaulois. Il demande que, devenus Romains par les mœurs, par les arts, par les alliances, ils apportent dans Rome leurs richesses dont ils jouissent seuls. Se résumant, il dit : que les plus anciennes institutions ont eu leur nouveauté; que le peuple fut admis aux magistratures; puis les Latins; puis les autres nations d'Italie; que le décret du Sénat vieillira, &, comme tous les antécédents, servira d'exemple à son tour.

Cette fin très-abrégée par Tacite, comme toute la harangue impériale, devait remplir au moins la première page de la seconde table. L'autre page contenait peut-être, comme le pense M. Monfalcon (1), le décret rendu par le Sénat. Toutefois, les développements que l'empereur donne à sa pensée peuvent faire supposer également que toute cette deuxième table était occupée par la péroraison du discours. Une troisième table aurait contenu le décret.

J'ai indiqué l'ordre dans lequel doit être expliqué le discours de l'empereur Claude. Lu de cette manière, il ne me paraît offrir ni obscu-

(1) *Hist. de la ville de Lyon*, I, 95, notes.

rité, ni longueur, ni hors-d'œuvre. J'en ferai ſentir tout à l'heure la partie morale.

La queſtion littéraire doit m'attirer d'abord. Cette queſtion a deux faces : l'hiſtoire & le ſtyle. Voyons l'hiſtoire.

On s'eſt longtemps demandé quelle confiance méritait, comme hiſtorien, un empereur que déclarait idiot le plus éminent littérateur de ſon règne. Le préambule du diſcours tabulaire contient un récit de faits paſſés ſous ſilence par Tite-Live, Denys d'Halicarnaſſe & tous les Anciens qui ſe ſont occupés des commencements de Rome. Ce récit projette une vive lumière ſur un point obſcur des annales de la ville éternelle. Le caractère de Claude était ſi généralement décrié qu'aucun écrivain moderne n'oſait s'appuyer de ce texte, bien que par ſa nature affirmative il laiſſât peu de priſe à l'incrédulité. L'école de Niebuhr, à qui les allégations du fils de Druſus euſſent apporté un précieux témoignage, ne les citait qu'avec une réſerve extrême. Eh bien ! la réhabilitation de cet empereur comme annaliſte, non pas ſeulement véridique, mais capable d'apprécier les événements & d'en déduire une ſynthèſe pour le ſuccès de ſon initiative gouvernementale, cette réhabilitation s'eſt faite récemment ; voici dans quelle circonſtance :

Feu mon regretté confrère, Noël des Vergers, découvrait, en 1857, la nécropole de la cité tyrrhénienne de Vulci, l'une des plus magnifiques grottes ſépulcrales de la vieille Toſcane. Les parois de cette crypte contiennent deux ſéries de peintures : l'une relative à la guerre de Troie, l'autre à l'hiſtoire de l'Etrurie. « Pour l'intelli-« gence de cette peinture, dit M. Beulé, il eſt « néceſſaire de reproduire un paſſage des tables « de bronze de Lyon ſur leſquelles eſt gravé « le fameux diſcours de l'emperenr Claude :

« A Tarquin l'Ancien, dit Claude, ſuccéda « Servius Tullius : nos hiſtoriens veulent qu'il « ſoit né d'une eſclave nommée Ocriſia, tandis « que les *Annales Etruſques* en ſont le compa-« gnon très-fidèle de Cæles Vibenna, dont il « partagea toutes les chances aventureuſes. « Chaſſés de l'Etrurie par les viciſſitudes d'une « exiſtence haſardeuſe, ces deux chefs vinrent « occuper le mont Cælius avec les débris de « leur armée, & la colline doit ſon nom à « Cæles Vibenna. Quant à Servius, qui portait, « comme Etruſque, le nom de Maſtarna, il le « changea pour celui ſous lequel nous le con-« naiſſons aujourd'hui. Par la ſuite, il parvint « au trône, qu'il occupa d'une façon glorieuſe « & utile pour le bien de l'Etat.

« Tacite, qui a travaillé auſſi ſur de véritables pièces d'archives, nous a laiſſé un abrégé du diſcours de l'empereur entièrement conforme au texte officiel de Lyon.

« Après avoir rappelé les ſouvenirs de l'hiſtoire primitive de Rome, nous pouvons écouter la deſcription de M. des Vergers.

« Un perſonnage nu, portant une longue barbe, dans une attitude tranquille, préſente ſes deux mains liées au poignet par une courroie. Devant lui, un autre homme, également nu, & portant auſſi la barbe, coupe les liens avec une épée; chacun de ces perſonnages, qui forment un groupe diſtinct à l'extrémité du tableau, porte le nom d'un des chefs étruſques déſignés par Claude dans ſa harangue. Celui qui délivre ſon compagnon s'appelle *Maſtarna;* le priſonnier ſi heureuſement délivré porte inſcrit au-deſſus de ſa tête le nom de Cæles Vibenna (1). N'eſt-il pas naturel de voir dans la peinture de Vulci la repréſentation d'un des traits qui conſacrent la fraternité d'armes des deux chefs? Cæles Vibenna a ſuccombé dans une des entrepriſes aventureuſes de ſa vie de *condottiere,* &

(1) *Caile Vipinas.*

« il eſt emmené priſonnier, lorſque ſon ami, ſur-
« prenant ceux qui le gardent, coupe ſes liens,
« pendant que ſes compagnons le vengent en
« égorgeant ſes vainqueurs.

« Ainſi, l'archéologie vient confirmer d'une
« manière éclatante le témoignage juſqu'alors
« unique de Claude (1). »

La latinité de Claude n'eſt pas indigne du ſiècle où il vivait. Elle eſt ſans doute inférieure à celle de Cicéron, de Tite-Live, de Tacite; mais elle a des mérites qui lui ſont propres. Quelquefois diffuſe, elle rachète ce défaut par des expreſſions qu'on admirerait dans un écrivain de premier rang. Il y a de la majeſté dans cette phraſe : *Deprecor ne, quaſi novam, iſtam rem introduci exhorreſcatis; ſed illa potius cogitetis, quam multa in hac civitate novata ſint, & quidem ſtatim ab origine urbis noſtræ.* Celle-ci : *Quondam reges hanc tenuere urbem, nec tamen domeſticis ſucceſſoribus eam tradere contigit,* n'eſt-elle pas d'une conſtruction irréprochable? Ce paſſage, dans lequel Claude montre en perſpective l'étonnante grandeur de la domination romaine : *Jam ſi narrem bella a quibus cœperint majores noſtri & quo proceſ-*

(1) Beule, *l'Etrurie & les Etruſques de M. Noel des Vergers*, pages 44 & 45. (Extr. du *Journal des Savants*, 1864-1865.)

ſerimus, vereor ne nimio inſolentior eſſe videar & quæſiſſe jactationem gloriæ prolati imperii ultra Oceanum; ce paſſage n'a-t-il pas l'ampleur & l'élévation convenables à la choſe qu'il énonce? Peut-on rendre plus clairement, plus fortement, en termes plus corrects, cette autre exclamation dictée par un ſentiment de prudence? *Tempus eſt jam, Ti. Cæſar Germanice, detegere te patribus conſcriptis quo tendat oratio tua; jam enim ad extremos fines Galliæ Narbonenſis veniſti.* Et cette expreſſion, *centum annorum immobilem fidem*, une foi immobile de cent années, eſt-elle dépourvue d'élévation, de ſublimité même? Je pourrais ajouter quelques autres citations; celles qui précèdent me paraiſſent ſuffire à mon but, & j'ai hâte d'arriver aux conſidérations morales.

Ce qui diſtingue le diſcours de Claude, c'eſt une grande intelligence de la politique de Rome & des cauſes de ſon agrandiſſement dans le monde. Il ſait que l'unité ſeule peut conſerver l'Empire, œuvre laborieuſe des ſiècles. Dédaignant les clameurs intéreſſées de ſes adverſaires, il développe avec calme, devant le ſénat de ſon pays, tous les motifs qui lui ſemblent militer en faveur de nos ancêtres. La cauſe qu'il plaide eſt celle des nations, & il ne ſe montre pas indigne de ſa tâche. Lorſqu'il prend en main la défenſe

des fils des barbares domptés, Claude doit nous intéreſſer & comme Gaulois & comme chrétiens. Par un dernier abaiſſement des démarcations antiques, il prépare les voies à la religion nouvelle, cette religion que prêche, à deux pas de ſon palais, l'homme élu pour être l'apôtre des nations. « C'eſt, dit M. Michelet, le premier « monument authentique de notre hiſtoire na- « tionale, & le titre de notre admiſſion dans « cette grande initiation du monde (1). »

Si je conſidère les tables de Claude ſous un aſpect moins général, j'y trouve la preuve que les ſentiments bons & honnêtes étaient loin d'être éteints dans l'âme de cet empereur. Il fut au moins ſuceptible d'amitié : la manière dont il parle de Veſtinus & de Perſicus, la chaleur avec laquelle il recommande au Sénat les enfants du premier de ces illuſtres perſonnages le démontrent. Il ne fut pas non plus étranger à la reconnaiſſance ; il rappelle avec trop de préciſion les ſervices rendus par les Gaulois à Druſus, ſon père, pour être taxé d'ingratitude.

Je puis me tromper, mais d'après tout ce qui précède, j'oſe, contrairement à d'illuſtres opinions, croire que l'empereur Claude ne fut ni un

(1) *Hiſt. de France*, t. I, p. 79 de la 2e édit.

homme méchant, ni un ſouverain imbécile. Son gouvernement, d'ailleurs, n'eût-il amené que cette ſeule meſure, l'admiſſion dans le Sénat romain des Gaulois chevelus, c'en devait être aſſez pour que nous, leurs enfants, nous ayons ſouci de ſa mémoire.

Maintenant, l'ordre des dates nous mène à AEbutius Liberalis. On ſait que cet homme diſtingué vivait encore à l'époque de la priſe de Jéruſalem par Titus. Il réuniſſait la ſcience de l'homme de guerre au talent du littérateur & mérita le ſurnom de *philoſophe*, non-ſeulement parce qu'il s'occupait de l'étude de la philoſophie, mais auſſi parce qu'il avait ſu faire paſſer dans ſes mœurs les préceptes qu'elle donne pour bien vivre. C'était l'un des amis de Sénèque. Dans ſon traité *De beneficiis*, le célèbre moraliſte lui décerne l'épithète de très-bon, *optime Liberalis*, & ſe plaît à revenir ſur ſon éloge en pluſieurs endroits de ſes œuvres. Toutes les parties éparſes de ce panégyrique, réunies par les auteurs de l'Hiſtoire littéraire de la France, ſe font lire avec un vif intérêt (1).

Les titres des ouvrages de Liberalis ne ſont pas arrivés juſqu'à nous. Il ne reſte de lui,

(1) *Hiſt. litt. de la France*, t. I, part. I, p. 213.

grâce à Sénèque, que cet aphorifme qui peint l'extrême bonté de fon cœur : *Turpe eſt beneficiis vinci :* « Il eſt honteux de fe laiffer furpaffer en « bienfaits (1). »

Peu de temps après Liberalis, floriffait à Lyon Géminius, cet autre ami de l'auteur du Panégyrique de Trajan & fon correfpondant le plus habituel (2). La faux impitoyable ne l'a pas non plus épargné : toute fon œuvre, à lui auffi, a fuccombé dans la grande hécatombe des lettres. On ne fait pas même s'il a publié les écrits pour lefquels il demandait des confeils à fon ami ; la correfpondance de Pline fe tait à cet égard.

Les hautes queftions de morale & de littérature, abordées par cette correfpondance, font vivement regretter la perte des lettres de Géminius. Pline en faifait fes délices ; les réponfes, heureufement, nous reftent & d'affez nombreux détails s'y trouvent fur la vie de l'éminent littérateur de la Lyonnaife Première (3). Elles fe taifent, il eft vrai, fur le lieu de fa naiffance & l'époque de fa mort, mais on peut regarder comme à peu près certain qu'il naquit à Lyon où fa famille s'était établie, venue probablement

(1) Senec., *De beneficiis*, lib. v, cap. 2.

(2) Voir ci-deffus, page 19.

(3) Voir la correfpondance de Pline-le-Jeune, liv. VII-IX, *paffim*.

de la Narbonnaife. Une infcription de notre mufée rappelle un *Geminius Prifcianus* & une *Geminia Quintiana ;* une *Campania Geminia* figure fur un des cippes qui flanquent l'efcalier de Saint-Irénée. La Narbonnaife offre à Nîmes cette filiation d'une *gens Geminia : T. Geminii, F. T. Geminius Titullus patri* (1).

Le médecin Abafcantus clot la lifte des hommes remarquables par leur mérite littéraire qui naquirent à Lugdunum dans le cours des deux premiers fiècles chrétiens ; des noms que peuvent revendiquer les fciences, à cette époque reculée, le fien eft le feul qui ait furnagé fur le torrent des âges. Ses ouvrages font cités avec éloge par le célèbre Galien ; c'eft affez dire qu'Abafcantus était un homme diftingué ; mais il eft douteux qu'il ait écrit en latin (2).

Ce nom d'Abafcantus, porté par plufieurs médecins de l'antiquité gallo-romaine, femble une proteftation de ces difciples d'Efculape contre certains empiriques qui fondaient leur réputation fur l'emploi des charmes & des incantations dont Marcellus de Bordeaux nous a laiffé les formules curieufes. Αϐάσκαντος poffède,

(1) Cf. Bréghot du Lut & Péricaud aîné, *les Lyonnais dignes de mémoire*, art. Géminius.

(2) *Hift. litt. de la France*, t. I, part. I, page 250.

entre autres ſignifications, celle de « ſans ſorcel-« lerie, ſans amulette, ſans charme, » α privatif, & βασκαίνω, je charme, j'incante, j'enſorcelle.

Quoi qu'il en ſoit, le nom d'Abaſcantus apparaît à pluſieurs repriſes dans la Séguſiavie & les contrées adjacentes. Le ſavant docteur Pétrequin cite, d'après Malacarne (*Recherches ſur les médecins de Savoie*), une inſcription où ſe lit : *Caius Quintus Abaſcantus* (1).

M. Pétrequin compte encore, & avec juſtice, au nombre des médecins exerçant & enſeignant à Lyon, dans ce II[e] ſiècle, ſaint Alexandre, l'un des héros de la perſécution de l'an 177 (2) ; mais le nom héllénique de ce docteur laiſſe planer le doute ſur le lieu de ſa naiſſance. Etait-il venu de la Grèce d'Aſie, comme le veut la tradition, ou appartenait-il à une famille grecque aſiatique établie dans Lugdunum? C'eſt là une double ſuppoſition également probable. Rien n'indique, d'ailleurs, qu'il ait laiſſé quelques écrits.

(1) *Eſſai ſur l'hiſtoire de la chirurgie*, page 103; dans les *Mém. de l'Académie impériale de Lyon*, t. V.

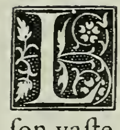
(2) *Mélanges de chirurgie*, p. 7.





III

Monuments de la littérature grecque.

UGDUNUM allait s'accroiſſant, & ſa proſpérité, que l'incendie de l'an 85 avait un moment arrêtée, reprenait ſon vaſte eſſor. Rien n'annonce que la paix fut troublée dans ſes murs par l'amalgame des populations ou le mélange des idiomes. Les liens du commerce ſuffiſaient à reſſerrer l'union parmi des habitants de provenances ſi diverſes, & le gouvernement romain, qui retirait de larges profits de tant de milliers d'hommes réunis dans ce centre d'activité, ne cherchait pas à leur impoſer l'emploi du langage officiel. Loin d'uſer de rigueur à cet égard, il ſemble même, juſqu'au principat de l'empereur Claude, avoir toléré qu'un étranger admis au titre de citoyen romain ſe diſ-

penſât d'apprendre la langue romaine (1); il attendait du temps & de ſa propre influence, ſans relâche exercée, le triomphe du latin, ſon organe officiel.

Produit laborieux d'une conquête & d'une introduction vétérane, le latin ne fut donc d'abord que la langue des adminiſtrateurs, des ſoldats, des colons. Le grec, idiome du commerce & dès longtemps impatroniſé dans le pays, en avait gagné, l'une après l'autre, toutes les couches ſociales : propriété, commerce, induſtrie, travail. Le celtique ſe maintenait encore, bien que fortement entamé, parmi les claſſes populaires. Son règne intact ne commençait probablement qu'à une diſtance aſſez éloignée de la ville, au milieu des campagnes de tout temps gardiennes des vieilles coutumes & des vieux langages.

Le commerce & l'induſtrie des Lugdunenſes avaient pour voie principale, du côté de la Méditerranée, le grand fleuve du Rhône &, vers l'embouchure de ce roi des cours d'eau de la Celtique méridionale, la cité floriſſante de Maſſalie. Entre la ville d'Euxène & celle du confluent ſe faiſait un échange continuel d'hommes, de

(1) Voir ci-deſſus p. 39, en note.

marchandifes & d'idées. Les idées & les hommes de l'Evangile fuivirent, comme les autres, cette voie naturelle. Eclos en Orient de la parole de Jéfus, propagé dans un milieu grec par une partie des apôtres, l'Evangile, pour arriver au cœur de la Celtique, ne pouvait emprunter une autre voie que le Rhône, ni un autre idiome que l'hellénique.

Ainfi l'élément ethnique, fur lequel devait tomber la première femence de la foi nouvelle, fut l'élément préparé par la lente intromiffion de la langue & de la littérature grecques. La prédication trouvait d'ailleurs dans les autres fractions de la population des obftacles qu'elle ne rencontrait pas auprès de la fraction hellène. Pénétrée par les fectes philofophiques, celle-ci avait apporté dans Lugdunum, avec fa langue, l'efprit de doute & de fyftème, l'indifférence religieufe & la paffion du fophifme, caractères diftinctifs de la civilifation grecque à fon déclin. Les vieilles divinités d'Héfiode & d'Homère n'étaient fans doute adorées que pour la forme par les compatriotes d'Héfiode & d'Homère établis fur la rive du Rhône & par leurs imitateurs indigènes. Il eft douteux même qu'un facerdoce grec fe fût organifé dans l'intérieur de la ville ou dans fes environs. Jufqu'à ce jour, du moins, les

monuments épigraphiques, à part quelques banales formules funéraires, Χαῖρε, Ὑγίαινε, &c., n'ont rien révélé qui atteste sa présence. Aucun de ces textes, bien mieux, n'offre le nom d'une divinité olympienne : Zeus, Héra, Arès, Artémis, Epheſtos, &c.

Il n'en était pas ainſi des Romains & des Celtes. Les premiers tenaient encore à leur culte national; ils y tenaient d'autant plus qu'ils avaient la prétention de l'impoſer au peuple conquis. Quant à celui-ci, on ſait avec quel intrépide fanatiſme il obſervait la religion de ſes pères (1). L'adminiſtration romaine, au temps de la miſſion de ſaint Pothin, n'avait que faiblement modifié ces diſpoſitions ſéculaires. Durant ſon règne de quarante années, Auguſte s'était ſurtout préoccupé d'adoucir la rigueur de certaines pratiques du druidiſme. Sa politique, puis les meſures plus énergiques de Tibère & de Claude avaient réuſſi à détacher du faiſceau ſavamment groupé par le ſacerdoce gaulois, des grands, des chefs de clan, des ambitieux, force peureux ſans doute ; mais le peuple, & il y parut à chaque inſurrection, ſe ſerrait autour de ſes prêtres,

(1) *Natio eſt omnium Gallorum admodum dedita ſuperſtitionibus.* (Cæs. *De Bell. Gall*, VI, 15.)

dans les forêts, dans les retraites cachées, regardant comme impie le mélange de ses dieux avec les dieux du Capitole, comme digne d'exécration tout renoncement au culte d'Esus & de Teutatès (1); ceci explique pourquoi, parmi les Lugdunenses martyrisés sous Marc-Aurèle, les noms grecs abondent & les dénominations gauloises forment l'infiniment petit nombre (2).

Cent quarante ans s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Plancus, cent depuis la nativité du Christ. Pour s'amalgamer & se fondre, les éléments disparates de la population de Lugdunum

(1) Cf. Am. Thierry, *Hist. des Gaulois*, part. III.

(2) Ce sont, pour les hommes, *Epagathus* & *Comminus;* pour les femmes, *Rhodana* & *Amnas;* encore cette dernière peut-elle être controversée. Epagathus, & mieux Epagatus, présente l'*ep* d'Epadnactus, d'Eppenos, le *gatus* du roi d'Avaricum *Ambigatus*, d'*Abucato* des médailles bituriges. La tradition le rattache au noble Léocatius ou Léocadius, autre chef Biturige, dont les légendes du Berry font un sénateur romain, ancêtre des princes de Déols, souverains du Bas-Berry (1). Ce martyr, à l'exemple de tous ses compatriotes, avait joint un nom romain, Vettius, à son nom gaulois. Ainsi, le druide consécrateur du temple de Rome & d'Auguste fasait précéder des prénoms Caius Julius son nom de Vercondatidubius ou cobius, si tant est que ce mot gau-

(1) Leocadius n'était pas romain, comme le veulent les légendes bituriges. L'élément préfixe de son nom se répète dans *Leo*norius, chef galate, cité par Tite-Live (XXXVIII, 26); le suffixe dans le *catus* héréditaire parmi les princes d'Avaricum. Le nom entier est donc bien celtique.

n'attendaient que l'occaſion favorable. Cette occaſion, Dieu la tenait en réſerve.

Alors Jean s'éteignait à Smyrne, mais en retournant vers ſon maître, le diſciple bien-aimé laiſſait ſur le ſol de l'Aſie hellénique toute une pléïade d'égliſes floriſſantes. A ſa voix, une hiérarchie s'était organiſée, forte & pleine de ſève. De ſon vivant même, ſon évangile & ſes en–

lois ne ſoit pas le titre même du conſécrateur, « l'archi-druide (gaël. *coibhi*) de Condate » ; mais les manuſcrits offrent de nombreuſes variantes. — Comminus rappelle le Commius, chef ou roi gaulois dans Céſar. — Rhodana retrouve ſon nom intégral dans ſainte Rhodane ou Rodène, aſſociée par l'hagiologie du Berry à la miſſion qui convertit au chriſtianiſme la cité de Gabatum, aujourd'hui Levroux. Rhodana, d'après une tradition locale, aurait vu le jour à Roanne, en latin *Rodumna*, *Roidumna*, *Rodonna*. — Amnas avait, de même que Epagatus, joint à ſon nom indigène un nom de nationalité grecque, Elpis. La circonſtance de cet emprunt indique qu'elle tenait, comme eſclave peut-être, à une famille grecque, & le nom choiſi, qu'elle était jeune lorſqu'elle le prit ou qu'on le lui donna. Le P. Gouillaud, qui a raſſemblé avec ſoin, dans ſon *Hiſtoire de ſaint Pothin & ſes compagnons de martyre*, les circonſtances particulières à chacun de ces confeſſeurs, ne cite d'Amnas que ſes deux noms. Le gaulois, probablement ſynonyme d'Opportune, donné à une autre ſainte, rend raiſon du nom grec adjoint, Ἐλπίς, eſpérance (1).

(1) Gael. *am*, temps, ſaiſon, moment propice, d'où *amail*, venu à propos, en ſa ſaiſon, en un jour heureux. Le thème d'Amnas doit être *amanna* pluriel d'*âm*.

ſeignements, puiſés dans les entretiens du Sauveur, avaient conſidérablement élargi le cercle des doctrines nouvelles. Bientôt le vaſte intervalle de la Méditerranée ne fut plus un obſtacle à la diffuſion de ſa parole.

L'occident ſollicitait inceſſamment les peuples de l'orient, & comme ſiége du gouvernement de l'empire, & comme centre des fluctuations de l'humanité. Parmi les diſciples de l'exilé de Pathmos, parmi ceux de Polycarpe, ſon ſucceſſeur, un grand nombre ſe lançaient journellement dans cette direction providentielle. Pluſieurs ſe rendirent à Lugdunum, où les attirait ce grand mouvement d'affaires dont je viens de retracer l'eſquiſſe. En contact perpétuel avec la population grecque de la capitale ſéguſiave, ces nouveaux-venus ne ceſſaient de l'entretenir de la vie, de la mort & de la doctrine de Jéſus. De ces Aſiatiques & de Lyonnais gagnés ſecrètement à leur croyance, il s'était formé une ſorte de communauté chriſtiano-grecque à laquelle il ne manquait, pour devenir une égliſe proſpère, que la préſence d'un évêque & de quelques prêtres. On pouvait les demander à Rome, où grandiſſait déjà, ſous les premiers ſucceſſeurs du Prince des apôtres, l'Egliſe fondée pour devenir le ſiége & la lumière de l'unité catholique. Mais Rome était

latine (1), & les chrétiens de Lyon, tous ou presque tous hellènes, préférèrent s'adresser, c'est du moins le sentiment de la plupart des historiens, à l'Eglise de Smyrne, hellène comme eux. Les chrétiens d'Asie répondirent avec joie à l'appel de leurs frères d'Europe, & Polycarpe fit partir pour l'Occident une mission qu'illustraient par leur piété & leur savoir Pothin, qui devint le premier évêque de Lugdunum, & Irénée, qui fut son premier docteur.

La petite communauté chrétienne de Lugdunum devint en peu de temps, sous la direction de son évêque, une Eglise régulièrement organisée. Ses progrès, d'abord rapides, furent momentanément arrêtés par la persécution qui eut lieu au commencement de l'épiscopat du pape saint Eleuthère, vers l'an 177 (2). A cette occasion, les fidèles de Lyon & de Vienne, qui avaient été, les uns témoins, les autres compagons des martyrs de cette redoutable persécution, se hâtèrent d'en apprendre l'histoire à leurs frères

(1) Rome, il est vrai, était la métropole de la langue latine ; mais le grec qui, selon l'abbé de Fleury, était la langue du commerce, pour tout l'Orient, y était très-répandu. C'est même, ajoute cet historien, pour la population hellénique de cette capitale du monde alors connu que saint Marc écrivit en grec son évangile. (*Hist. ecclésiast.* t. I, part. 1, p. 290.)

(2) *Hist. litt. de la France*, t. I, part. 1, p. 290.

de la Phrygie & de la Grèce aſiatique. En même temps, par d'autres lettres, ils leur firent part, ainſi qu'à Éleuthère, des troubles dont l'héréſie de Montanus affligeait en ce temps les Égliſes naiſſantes de la Gaule (1).

On attribue généralement à ſaint Irénée la lettre qui fut écrite à l'occaſion des martyrs lyonnais. Pour les autres, ſpécialement relatives aux erreurs des montaniſtes, on les regarde comme une œuvre collective du ſacerdoce des Egliſes de Lyon & de Vienne. On doit d'autant moins les croire du pieux évêque, ſimple prêtre alors & chargé de les remettre lui-même, qu'elles débutent par ſon éloge. Naturellement, les deux communautés chrétiennes, en rédigeant leurs miſſives, avaient eu le ſoin d'y inſérer les louanges de l'envoyé dont elles faiſaient choix. « Nous « avons, diſent-elles, chargé de vous remettre « ces ſuppliques, notre frère Irénée, *éprouvé* « *déjà par le ſaint miniſtère*, & nous vous prions « de l'accueillir avec faveur & bienveillance, en « conſidération du *zèle extrême dont il eſt animé* « *pour la foi du Chriſt* (2). »

Des lettres ſur Montanus, le temps n'a laiſſé ſubſiſter qu'un fragment de très-peu d'étendue;

(1) *Hiſt. litt. de la France*, t. I, *ibid.*

(2) Euſeb., *Hiſt. eccleſ.*, lib. V, c. 4.

mais la lettre ſur les martyrs nous a été conſervée, en majeure partie, par Euſèbe, dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique. Ce premier monument de la première Egliſe des Gaules eſt un modèle d'éloquence à la fois ſimple, grave & touchante. Scaliger ne ſe laſſait pas de l'admirer. « Peut-on, « s'écriait-il, rien lire dans les monuments de « l'antiquité qui ſoit & plus auguſte & plus « digne de reſpect (1) ! »

Le ſtyle de cette lettre, en effet, eſt partout à la hauteur des penſées, les penſées à la hauteur des choſes. Encore ſous l'impreſſion d'un événement terrible, ſaint Irénée en raconte, avec un accent de vérité inouïe, toutes les émouvantes péripéties. Le ſublime de la ſcène donne à ſon récit, ſans qu'il le cherche, le ſublime des mots & des idées. Citons ce paſſage dans lequel nos lecteurs ne pourront malheureuſement pas ſaiſir, à travers les faibleſſes de la traduction, toutes les beautés de l'original. Saint Irénée peint la ſituation d'eſprit où ſe trouvaient les ſaints confeſſeurs de Jéſus-Chriſt, en préſence des ſupplices & de la défection de pluſieurs frères.

« Tous, dit-il, dans l'attente des ſuites de la

(2) Cf. D. Ruinart, *Act. des martyrs*, pref., § x.

« grande épreuve, nous demeurions en proie à « de vives frayeurs ; non que nous craigniſſions « pour nous-mêmes ; mais, en conſidérant la « violence apportée dans les préparatifs, nous « redoutions que quelqu'un des nôtres ne vînt « encore à manquer de courage (1). »

Dans cette épopée de l'héroïſme chrétien, chacun des martyrs apparaît avec ſon caractère, ſa diſpoſition d'eſprit, ſon genre de courage. Un ſeul trait jeté ſans apprêt, à la manière antique, ſuffit à Irénée pour appeler ſur le perſonnage en action l'attendriſſement du lecteur ou ſon admiration. Tel eſt l'épiſode de ſaint Pothin. L'arreſtation de cet évêque nonagénaire, ſa vie épuiſée, ſon corps exténué, les magiſtrats qui l'eſcortent, le peuple qui l'inſulte, les ſoldats qui tantôt le traînent & tantôt le portent, le tribunal, l'interrogatoire, la réponſe ; tout cela coûte à peine vingt lignes, & pourtant rien n'eſt omis : ni fait ſaillant, ni détail néceſſaire, ni circonſtance utile. Nonobſtant cette brièveté, ou plutôt à cauſe d'elle, l'émotion gagne, auſſi prompte, auſſi forte que ſi le drame raconté ſe déroulait ſous le regard.

« Vint le tour du bienheureux Pothin. Alors

(1) *Hiſt. eccleſ.*, lib. V, cap. 1.

« plus que nonagénaire, le corps accablé par « l'âge, &, tant les infirmités avaient ruiné sa « constitution, pouvant à peine tirer un souffle « de sa poitrine, il était entraîné vers le tribunal. « La pensée de son prochain martyre lui donnait « une force de courage étonnante (1). Bien « que toute sa personne, autant par l'outrage « de la vieillesse que par la violence de la dou- « leur, se montrât épuisée & prête à se dissoudre, « il retenait son âme afin que le Christ obtînt « par elle la victoire (2). Porté donc par les sol- « dats jusqu'aux degrés du tribunal, escorté « des magistrats de la cité & suivi de la plèbe, « éclatant, comme s'il était le Christ lui-même, « en mille sortes de vociférations, il rendit à « Dieu un sublime témoignage :

— « Quel est le dieu des chrétiens ? lui de- « manda le préteur ;

— « Mérite-le, tu le connaîtras, répon- « dit-il (3). »

Au milieu de tant d'épreuves, les intrépides soldats de la foi naissante ne perdaient pas de

(1) *Præ cupiditate imminentis martyrii mirabili alacritate animi firmatus.*

(2) *Animam vero adhuc retinebat, ut per eam Christus triumpharet.*

(3) *Si dignus fueris, cognosces.*

vue les dangers que faiſaient courir à l'Egliſe les héréſies déjà ſi multipliées. Nous les avons montrés envoyant à Rome & en Aſie, avec le récit de leurs ſouffrances, un expoſé des erreurs que Montanus accréditait parmi les chrétiens des Gaules. Une autre héréſie, celle des gnoſtiques, va les appeler dans la lice. Cette lutte nouvelle, où doit triompher Irénée, nous vaudra ſon œuvre capitale : *Expoſé & réfutation de la fauſſe doctrine* (1).

Avant d'examiner cet ouvrage, jetons un coup d'œil rapide ſur le gnoſticiſme qu'il a pour but de combattre.

La Gnoſe (2) n'a pas une origine bien déterminée. Pur échafaudage religieux modifié de ſecte en ſecte, elle ſemble avoir pour point de départ les antiques théogonies de la Phénicie, de la Perſe & de l'Aſſyrie. La ſecte de Valentinus, par exemple, admettait un Προτογόνος identique au Φάνης orphique. Or, cette reſſemblance prouve que l'héréſie Valentinienne avait puiſé ſes doctrines à la ſource phénico-Aſſyrienne,

(1) Ἔλεγχος καὶ ἀνατροπὴ τῆς ψευδωνύμου γνώσεως, déſigné plus ordinairement ſous le titre latin, *Adverſus hæreſes*.

(2) Γνῶσις, *ſcience, connaiſſance*, la ſcience par excellence, le réſumé de toutes les connaiſſances humaines, d'après les gnoſtiques.

car c'était là également, on le ſait, que la coſmogonie orphique avait pris naiſſance (1).

Pour les faire accepter de quelques-unes des écoles dominantes, leurs promoteurs mêlaient à la donnée primitive les idées des maîtres en honneur ou, dans l'eſpoir d'abuſer les chrétiens, lui donnaient pour cadre des dogmes de l'Ancien & du Nouveau-Teſtament. C'eſt ainſi que la Gnoſe empruntait : de Platon, l'idée des Archétypes ; de Pythagore, la métempſychoſe & l'explication de l'univers par les nombres ; des livres ſaints, le myſtère de la chute & de la rédemption.

La Gnoſe n'était donc qu'une partie du fonds dogmatique des vieilles religions orientales. La plupart des héréſies qui pullulent autour du berceau de la foi découlent probablement d'une ſource pareille.

En ſomme, le gnoſticiſme, tel que l'avait formulé l'héréſiarque Valentinus, ſe propoſait d'expliquer la formation des choſes, la chute primordiale de l'intelligence créée, la rédemption & la vie future.

A toutes ces erreurs, pluſieurs de ſes chefs mêlaient des pratiques théurgiques, des divina-

(1) Cf. Creuzer, *Religions de l'antiquité*, trad. de M. Guigniaut, t. III, liv. VII, p. 95, en note.

tions par les nombres, des cérémonies obſcènes. Il eſt difficile de ſe faire une idée des déſordres qui affligeaient la ſociété, partout où pénétraient ces pernicieux ſectaires. Saint Irénée ſe plaint amèrement, en pluſieurs endroits, des ravages qu'ils exerçaient dans l'Egliſe confiée à ſa ſollicitude. « Par leurs diſcours & leurs pratiques « infâmes, dit-il quelque part, ils ſont parvenus « dans le pays voiſin de notre chère Rhoda- « nuſie, à corrompre un grand nombre de « femmes (1). »

C'eſt alors qu'il fit paraître ſa réfutation. En donner une analyſe complète ſerait un travail au-deſſus de mes forces, les matières qu'il traite étant trop étrangères à mes études. Mon plan, d'ailleurs, purement littéraire, exclut toute appréciation dogmatique; je dois me borner à faire reſſortir les qualités de la compoſition & du ſtyle.

L'ouvrage de l'illuſtre docteur, écrit primitivement en grec, ne ſubſiſte plus dans cette langue, à la réſerve de la majeure partie du premier livre. Les autres livres nous ſont parvenus dans une verſion latine faite, aſſure-t-on, ſur le manuſcrit original.

(1) Καθ' ἡμᾶς κλίμασι τῆς Ῥοδανουσίας. — Sur les ſéductions des Marcoſiens, voyez *Adv. Hæres.*, le livre Ier, entre autres c. XIII, § 2 & 3.

Saint Irénée procède dans un ordre éminemment logique : il expoſe d'abord la doctrine gnoſtique, telle que la pratiquent & la formulent ſes ſectes diverſes; cet expoſé fait, il la combat avec les armes de la raiſon & de la ſcience humaines. S'appuyant enſuite ſur l'Egliſe, il invoque tour à tour l'autorité des Apôtres & de Jéſus-Chriſt leur divin maître; puis il termine par un expoſé clair & méthodique de la doctrine catholique, ayant ſoin de ne laiſſer ſans interprétation aucun des paſſages de ſaint Paul, que détournaient de leur vrai ſens quelques-uns des chefs de la Gnoſe.

Faite de toutes pièces, empruntée à toutes les coſmogonies, cette héréſie était impuiſſante à montrer ſes titres à la croyance des peuples. Rejetant la révélation (1), elle croulait ſurtout par la baſe; c'eſt donc par là qu'elle était vulnérable. C'eſt par là auſſi que le pieux auteur a ſoin de commencer ſon attaque. Il y revient à pluſieurs repriſes, & toujours avec bonheur (2).

Lorſque l'occaſion s'en préſente, il ne dédaigne pas l'emploi de l'ironie : ſon ouvrage en offre

(1) Quelques ſectes gnoſtiques ſe créaient une révélation plus ou moins bizarre. Le patriarche Seth, par exemple, ſemble avoir joué le rôle d'un révélateur dans celle des Sethiens. (Renan, *Fragm. du liv. gnoſt. intitulé* L'Apocalypſe d'Adam, p. 113.)

(2) B. Iren. *adv. Hær*, l. II, c. 2 & 3.

de nombreux exemples, mais il n'y réuſſit pas toujours. Son eſprit auſtère, abreuvé aux ſources mêmes de la tradition apoſtolique, rencontrait plus heureuſement une argumentation ſérieuſe. Cependant, il eſt tel paſſage du *Traité contre les hérétiques* où l'arme de l'ironie ſe trouve maniée avec une aſſez grande habileté; témoin celui-ci, dans lequel l'auteur enſerre dans ſes propres filets le célèbre héréſiarque Marcus.

Ce chef de gnoſtiques prétendait que la vérité avait été ſubſtantiellement formée, de toute éternité, par la combinaiſon de certains chiffres ou caractères numéraux de l'alphabet grec. Mais, s'écrie le ſaint évêque, « ſi véritablement « les Grecs tiennent leur alphabet de Cadmus; « s'ils l'ont, par la ſuite, augmenté de doubles « & d'aſpirées, & leur Palamède de longues, « que devient ta vérité, ô Marcus! Elle n'exiſtait « donc pas avant l'alphabet; car, ſelon ta for- « mule, ſa ſubſtance ſerait plus jeune que l'in- « venteur Cadmus, plus jeune que ſes prédé- « ceſſeurs, plus jeune que ſes continuateurs, « plus jeune que toi-même qui viens après « eux (1)? »

Toutefois, il eſt bon de le remarquer, la

(1) *Adverſus hæreſes*, lib. I, cap. 12

ſcience myſtique des nombres était alors univerſellement adoptée. Les premiers chrétiens, forcés de ſe cacher, paraiſſent avoir diſſimulé ſous certaines formules numériques pluſieurs des myſtères de leur religion. Il y avait des nombres ſacrés, comme le *tetragrammaton* יהוה, le nom ineffable de la divinité. L'Apocalypſe, en pluſieurs paſſages, contient des nombres évidemment myſtiques. C'eſt donc contre l'abus de la ſcience des nombres & non contre cette ſcience elle-même que s'élève ſaint Irénée dans ſon livre (1).

En général, le ſtyle de ſaint Irénée eſt plutôt ſimple qu'orné, plutôt ferme qu'élégant. On lui a reproché de manquer d'élévation; « mais l'élé« vation du ſtyle, diſent les auteurs de l'*Hiſtoire* « *littéraire de la France*, n'était pas le génie des « écrivains ſacrés de ces temps de ſimplicité (2). » A ces qualités, comme à ces défauts de compoſition, ſe joignent la gravité mêlée à l'onction chrétienne, un vif & profond ſentiment de la vérité de ſa cauſe & le mérite d'une penſée revêtant déjà la forme théologique. C'eſt principalement dans l'expreſſion que l'élévation lui

(1) Cf. Mgr. Devoucoux, dans l'*Hiſt. de l'antique cité d'Autun*, par E. Thomas, *paſſim*.

(2) *Hiſt. litt.*, t. I, 1re part., p. 337.

manque. Ce précurſeur des Pères crée un nouveau langage pour une doctrine nouvelle. Il ne lutte pas ſeulement contre l'héréſie, mais contre ſon propre idiome, formé dans un ordre d'idées tout profane. Celui dont il ſe ſert n'eſt plus l'idiome abondant & ſonore des beaux ſiècles littéraires de la Grèce. Ses grands écrivains ne lui ſont pourtant pas inconnus. Il cite Héſiode, Homère, Pindare, la fable de Pandore (1). Mais il écrivait loin de ſa patrie; puis, il n'avait aucune teinture de la rhétorique, cette partie des belles-lettres qui enſeigne à parer le langage; lui-même en fait l'aveu : « N'attendez pas de « nous, dit-il, qui demeurons chez les Celtes, « & qui nous ſervons preſque toujours d'une « langue barbare, ni cet art de bien dire qui ne « nous a pas été enſeigné, ni la force du ſtyle, « ni l'elégance des paroles ornées (2). »

Sans doute, comme il le dit avec une ſimplicité ſi touchante, Irénée connaît peu l'art des rhéteurs; mais il a pour maîtres le Chriſt & les apôtres, & ſa foi, telle qu'une fontaine intariſſable, lui verſe des tréſors d'éloquence ignorés du monde profane.

On attribue à ſaint Irénée beaucoup d'autres

(1) *Adv. Hæreſ.*, lib. II, cap. 19 & 37.
(2) Iren., I, *præf.*

ouvrages; mais il n'en exiſte que des fragments ou de ſimples titres, conſervés par Euſèbe & par les Pères.

1° Le livre, dit de *l'Ogdoade* ou de *la Huitaine*, parce qu'il traite des huit premiers Eons de la gnoſe de Valentin, eſt écrit contre le prêtre Florin, ancien condiſciple de l'auteur. Le titre & le ſujet de cet écrit le font regarder comme un précis du grand ouvrage contre les hérétiques. Sa fin, conſervée par Euſèbe, eſt une prière d'Irénée à ſes copiſtes. L'illuſtre confeſſeur les y conjure, au nom de la Sainte-Trinité, de ne rien épargner pour tranſlater, dans toute ſa pureté, ſon texte deſtiné à la réfutation de l'héréſie;

2° Deux ouvrages relatifs à la célébration de la Pâque. — Le premier eſt le traité du ſchiſme, adreſſé à Blaſte, grec aſiatique & prêtre de Rome, dépoſé: ce Blaſte, voulant ramener le judaïſme, s'attachait à célébrer la Pâque le quatorzième jour de la nouvelle lune. — Le ſecond comprend la correſpondance de ſaint Irénée avec le pape ſaint Victor. La plus authentique des lettres qui le compoſent, la première, exhorte, avec une certaine vivacité, le ſouverain pontife à uſer de tolérance envers les fidèles de l'Egliſe de Rome qui s'obſtinaient à célébrer la Pâque ſuivant la méthode de Blaſte.

A ces divers écrits j'ajouterai deux opuſcules : l'un qui ſubſiſtait encore au temps d'Euſèbe, & dont le titre, d'après cet écrivain, était : *De la Science*, & d'après ſaint Jérôme : *De la Diſcipline*, ou *Contre les Gentils*. L'autre, dont le titre eſt inconnu, mais qu'Euſèbe & ſaint Jérôme diſent avoir été dédié à Marcien que ce ſaint évêque traitait de frère.

Les hiſtoriens eccléſiaſtiques s'accordent encore à mettre au nombre des œuvres de ſaint Irénée, le *Recueil de diverſes Diſcuſſions*, Διαλέξεων διαφόρων, nommé par ſaint Jérôme : *Recueil de divers traités*, & par Rufin, des *Dialogues* (1).

Mais le plus important des écrits de ſaint Irénée eſt un *Traité de la Monarchie*, c'eſt-à-dire d'un ſeul principe. Le titre de cet opuſcule, dirigé contre le même Florin dont nous parlions tout à l'heure, a fait croire que ce perſonnage donnait dans l'erreur de Manès qui, comme on ſait, admettait un bon & un mauvais principe. Euſèbe en rapporte un paſſage, d'autant plus précieux qu'il fournit ſur la jeuneſſe de ſaint Irénée & ſur ſaint Polycarpe des détails pleins d'intérêt (2) :

(1) Cf. *Hiſt. litt. de la France*, t. I, pp. 337 à 346; le P. Colonia, *Hiſt. litt. de la ville de Lyon*, t. I, pp. 54 & ſuiv.; Collombet, *Hiſt. des Saints de Lyon*, pp. 55 à 57; Ampère, *Hiſt. litt. de la France avant le XIII[e] ſiècle*, pp. 186 & 187.

(2) Euſeb., *Hiſt. eccléſ.*

« Ces dogmes, à te parler ſans amertume, ô
« Florin, ne ſont pas d'une bonne doctrine;
« rejetés par l'Egliſe, ils mènent à de graves
« erreurs ceux qui les profeſſent. Ces dogmes
« que les hérétiques, exclus de notre commu-
« nion, n'oſent même enſeigner, ce ne ſont pas
« nos prédéceſſeurs, diſciples des apôtres, qui
« te les ont appris. Hélas! comme j'étais enfant,
« je t'ai vu dans l'Aſie Inférieure, auprès de
« Polycarpe. Tu recherchais, tu ſollicitais ſon
« approbation, toi, l'heureux & brillant com-
« menſal du palais de l'Empereur. Oh! je me
« rappelle toutes ces circonſtances; elles ſont
« gravées dans ma mémoire, avec plus de force
« que les événements dont je ſuis témoin chaque
« jour, car les ſouvenirs que nous puiſons dans
« l'enfance s'accroiſſent & grandiſſent avec
« l'âge, comme attachés par un lien intime à
« nos penſées. Oui, j'aperçois la place où, pour
« nous entretenir, s'aſſéyait le bienheureux Po-
« lycarpe. Je le vois entrer & ſortir. Je reconnais
« ſon maintien, ſon air, ſa figure, ſa taille. Il
« me ſemble entendre les diſcours qu'il faiſait
« au peuple ſur la manière dont il avait vécu
« avec ſaint Jean & les autres qui avaient
« connu le Seigneur; entendre ce qu'il avait ouï
« raconter des miracles de Jéſus-Chriſt, de ſes

« vertus, de ſa doctrine, par ceux qui avaient eu
« le bonheur de voir de leurs yeux le Verbe de
« vie. Et, ces choſes merveilleuſes, Dieu alors
« me fit la grâce de les écouter avec attention,
« & de les retenir, non en les conſignant ſur
« le papier, mais en les imprimant dans les
« profonds replis de mon cœur, & toujours,
« avec l'aide du Seigneur, j'en conſerverai la
« mémoire; & je puis témoigner devant Dieu,
« que ſi ce vieillard apoſtolique, ce bienheureux
« Polycarpe eût entendu les impiétés que tu
« prêches, il ſe fût bouché les oreilles, & ſe fût
« écrié, ſelon ſa coutume : *Oh! bon Dieu, en*
« *quel temps m'as-tu fait vivre!* »

L'œuvre complète de ſaint Irénée, éditée par D. Maſſuet, dans le format in-folio, à Paris, 1710, & à Veniſe, 1734, avec des fragments nouveaux, ſe retrouve dans toutes les collections patrologiques. On en connaît une bonne traduction, due à M. de Genoude & jointe au texte grec & latin de l'édition des Pères, donnée par l'abbé Guillon. La vie du pieux évêque a été écrite, en 1843, par M. l'abbé Prot.

Le nombre des ouvrages de ſaint Irénée, l'importance de quelques-uns montrent combien fut laborieux l'apoſtolat du grand évêque de Lugdunum. Il eût été poſſible, en conſidérant

leur enſemble, d'aſſeoir un jugement plus complet ſur le mérite littéraire de ſes œuvres, ſi le naufrage des ſiècles n'eût pas englouti la majeure partie des monuments de la primitive Egliſe lyonnaiſe. Je dirai toutefois que dans ce qu'il reſte des écrits du ſaint prélat, il me ſemble apercevoir un reflet de la littérature grecque-alexandrine, reflet profondément modifié par l'éclat de la révélation chrétienne. Avec le ſecond évêque de Lyon, commence pour la Gaule une littérature, ſe révèle une poéſie, nouvelles & parfois ſublimes comme la foi qu'elles défendent, puiſſantes & vigoureuſes comme la civiliſation qu'elles annoncent. En liſant ce vieil apôtre, on ſent que le Parnaſſe & l'Olympe s'en vont, & que bientôt les Muſes iront chercher leurs accords ſur la montagne de Sion.

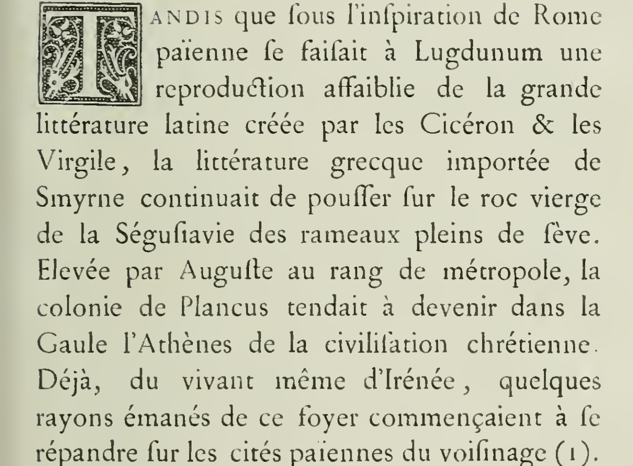




IV

Monuments de la littérature grecque.

(Suite.)



TANDIS que sous l'inspiration de Rome païenne se faisait à Lugdunum une reproduction affaiblie de la grande littérature latine créée par les Cicéron & les Virgile, la littérature grecque importée de Smyrne continuait de pousser sur le roc vierge de la Ségusiavie des rameaux pleins de sève. Elevée par Auguste au rang de métropole, la colonie de Plancus tendait à devenir dans la Gaule l'Athènes de la civilisation chrétienne. Déjà, du vivant même d'Irénée, quelques rayons émanés de ce foyer commençaient à se répandre sur les cités païennes du voisinage (1). Néanmoins, à peine éclose, cette littérature,

(1) Cf. *Histoire litteraire de la France*, t. I, pp. 299 à 303.

organe d'une civilifation nouvelle, s'apprêtait à dépofer fon beau vêtement hellénique, difpofée à prendre des mains d'Auguftin, de Jérome & d'Ambroife les glorieufes livrées de fa fœur d'Occident. Avant que d'indiquer les caufes de cette transformation mémorable, il convient d'étudier, dans fon origine, fes développements & fes travaux, l'école fondée par le premier en talent des envoyés de faint Polycarpe.

Le fucceffeur de faint Pothin ne s'était pas fimplement appliqué, dans fa laborieufe carrière épifcopale, à gérer le troupeau réuni par fon prédéceffeur; il avait auffi mis tous fes foins à réunir dans Lugdunum les éléments d'une inftruction évangélique. Il lui fallait, d'une part, fouftraire au danger des écoles païennes la jeuneffe élevée dans la foi nouvelle, &, de l'autre, préparer pour la prédication & le faint miniftère tout un ordre de lévites. Le chriftianifme n'ayant d'armes que la parole, une école née de fon fouffle pouvait feule affurer fa durée & fon extenfion dans le baffin du Rhône : cette école fut fondée, &, naturellement, fon glorieux fondateur en devint la providence & l'âme. Les hiftoriens qui fe font occupés des premiers temps du chriftianifme ne nomment parmi les difciples de ce pieux gymnafe

que le docteur Caïus & le bienheureux Hippolyte.

Caïus porte, chez les hiſtoriens, le titre d'évêque des nations & de docteur de l'Egliſe. Bien qu'il ait écrit en grec, ce qui ſemble fort naturel de la part d'un diſciple de ſaint Irénée, la plupart des auteurs s'accordent à lui donner la Gaule pour patrie, quelques-uns même Lyon pour berceau (1). Son *prænomen*, Caïus, indiquerait avec certitude une origine romaine, ſi l'on ne ſavait avec quel empreſſement les Gaulois changèrent contre une appellation latine leur vieille dénomination celtique. A Lugdunum même, l'épigraphie nous révèle, à côté de noms gaulois ſe renouvelant dans le cours de pluſieurs générations (2), des familles aborigènes qui ſe diſtinguent par des prénoms quirites. Nous avons cité Vrogènes; un Gaulois du même nom ſe fait appeler *Caius* Vrogenius. Parmi ſes contemporains figurent auſſi une *Caia* Aſte, une *Caia* Ticherne (3). Ce prénom de Caius devint par la ſuite tellement commun

(1) *Hiſt. litt.*, p. 356. — Breghot du Lut & Péricaud aîné, *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, C, p. 57.

(2) A. Bernard, *Deſcription des pays des Séguſiaves*, p. 23.

(3) Monfalcon, *Hiſtoire de Lyon*, Table des noms de perſonnes, au Recueil des Inſcriptions, pp. 1304 & 1305, col. II, t. II.

dans la cité lugdunaiſe qu'il remplit à lui ſeul une colonne de la table des inſcriptions latines données par M. Monfalcon (1). C'eſt là, aſſurément, un fait onomaſtique important dans la queſtion ; il ſuffit, ce me ſemble, pour autoriſer la critique à ranger l'évêque Caïus parmi les enfants de Lugdunum, nés de parents romains ou gallo-romains.

La préſence de ce docteur aux leçons de ſaint Irénée eſt beaucoup plus certaine ; elle réſulte de cette ſuſcription finale des actes de ſaint Polycarpe : « Ceci a été tranſcrit ſur la copie d'Irénée, diſciple de Polycarpe, par Caïus, diſciple « d'Irénée (2). » Suivant Photius, le zéle de Caïus & ſa haute capacité le firent élever à la dignité d'*ἐπίσκοπος ἐθνῶν, évèque des nations*. Ce titre, qui rappelle le glorieux ſurnom de ſaint Paul, ſe donnait à des hommes apoſtoliques ordonnés pour aller prêcher l'évangile dans les pays des infidèles, ſans avoir de diocèſes limités (3). Le

(1) Monfalcon, *Hiſtoire de Lyon*, Table des noms de perſonnes, au Recueil des Inſcriptions, pp. 1304 & 1305, col. II, l. II.

(2) *Exemplaria hæc ex Irenæi diſcipuli Polycarpi doctrina ſcripſit Caius, qui converſatus eſt una cum Irenæo.* (*Acta martyrii S. Polycarpi.*)

(3) On les appelait auſſi *évangéliſtes*. (Colonia, *Hiſt. litt. de Lyon*, t. I, p. 87 & 88.) — « Ces aventuriers héroïques, prenant leur « route au haſard, allaient catéchiſer ſur des plages inconnues,

nouvel évêque avait déjà reçu le ſacerdoce à Rome, où quelques hiſtoriens lui font repréſenter l'Egliſe & l'évêque de Lyon. Son ſéjour dans la capitale du monde, qui ſe prolongea juſque vers l'anné 217, époque de ſa mort, égale en durée les pontificats réunis de ſaint Victor & de ſaint Zéphirin (1).

Caïus a beaucoup écrit; ſes œuvres, toutefois, n'auraient tranſmis à la poſtérité que leurs titres, ſi les écrivains eccléſiaſtiques n'en avaient recueilli de courts & rares fragments. Celle de ſes compoſitions qui lui valut le plus de louanges pendant ſon ſéjour à Rome, fut le récit, en forme de dialogue, de ſa conférence ou de ſa diſpute (2) avec Proculus, l'un des chefs de l'héréſie montaniſte.

Les autres écrits attribués à Caïus, par les écrivains eccléſiaſtiques, ſont :

1° Un traité contre Cérinthe, partiſan de l'opinion des millénaires, vers laquelle penchait, dit-on, le grand Irénée lui-même;

2° Un autre traité intitulé : *Le petit Labyrinthe*,

« du côté où le doigt de Dieu les pouſſait. » (Am. Thierry, *Hiſt. de la Gaule ſous l'adminiſtration romaine*, t. II, p. 254.)

(1) *Hiſt. litt. de la France*, t. I, p. 357.

(2) Ce dialogue de Caïus porte, dans les auteurs, l'un & l'autre de ces titres.

& dirigé contre un certain Trithemus qui osait nier la divinité du Christ;

3° *Le Labyrinthe*, œuvre dogmatique que Théodoret, cependant, paraît regarder comme ne faisant qu'un avec l'écrit précédent;

4° Un traité, dogmatique encore, & connu sous ce triple titre : *De l'Univers; De la cause de l'Univers; Sur la substance de l'Univers.*

Nous avons dit que Caïus, à l'exemple de son maître, écrivit ses ouvrages en grec. Il déploie en quelques-uns de ces opuscules un talent tellement remarquable que, dans le premier âge de l'Eglise, on les supposait d'Origène. Mais, fait observer Théodoret, le style ne permet pas cette supposition (1).

Les fragments donnés par Eusèbe, saint Jérome, Photius & ce même Théodoret, prouvent que sa diction participe des qualités & des défauts du docteur dont il reçut l'enseignement; comme son maître, il peut se dire l'homme de la tradition. L'autorité qu'il invoque est celle des Pères grecs, dont son maître lui avait fait connaître le néoplatonisme, ce *pressentiment des vérités chrétiennes* (2); le but qu'il poursuit, l'af-

(1) Théodor. *Heræs.*, l. II, c. 3.

(2) « Une philosophie qui a été le dernier mot de la sagesse « antique & un pressentiment des vérités chrétiennes, l'ecole

fermissement du siége de Rome & l'unité du christianisme sous l'autorité des pontifes successeurs de saint Pierre (1). Ce dessein de Caïus est surtout visible dans ce beau passage des actes de sa dispute avec Proculus, qui nous a été conservé par Eusèbe : « Ne voyez-vous pas, « dit-il, combien cette Eglise est sainte? Je puis « vous y faire toucher du doigt les trophées « des Apôtres. Oui, que votre désir vous mène « au Vatican, ou qu'il vous conduise sur le « chemin d'Ostie, vous êtes sûr d'y trouver les « glorieux trophées des fondateurs de cette « Eglise (2)! »

Au temps où écrivait Caïus, en effet, le tombeau de saint Pierre se voyait au Vatican, & celui de saint Paul sur le chemin d'Ostie. Le texte ne nomme pas ces deux apôtres; mais cette allusion à leur martyre, deux fois répétée : *Les trophées des apôtres*, *les trophées des fondateurs*, cette allusion si touchante les fait mieux connaître que la désignation la plus pompeuse.

« d'Alexandrie, dite aussi école néo-platonicienne. » (Rapetti, sur la *Traduction des Ennéades de Plotin*, par M. Bouillet, *Moniteur du* 26 novembre 1858.)

(1) *Ad hanc enim ecclesiam, propter potentiorem principalitatem, necesse est omnem convenire* συμβαίνειν *ecclesiam*, avait dit saint Irénée. (*Adv. hæres*, VIII, 3.)

(2) Eusеb., II, 25.

Photius attribue encore à Caïus l'ouvrage intitulé : Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας, *Sur l'enſemble des choſes*. Il donne à ſon opinion l'appui d'une déclaration que Caïus lui-même avait inſérée à la fin du *Petit Labyrinthe*.

Le livre ſur l'enſemble des choſes annonce par ſon titre l'objet élevé en vue duquel il fut compoſé. S'il était vraiment de Caïus, ce traité nous intéreſſerait particulièrement ; il mettrait en relief les ſentiments de l'auteur touchant l'impénétrable myſtère de l'union tranſitoire de l'âme avec le corps. L'homme, aurait cru ce vieux docteur, « ſe compoſe de feu, de terre & d'eau, « & de plus, d'un ſouffle qui ſe nomme âme (1). « Ce principe éthéré, tendant à ſe modeler ſur « le corps, pénètre toute ſa ſubſtance & s'aſſu- « jétit à ſa conſtitution plaſtique (2). » Ainſi, Caïus n'admettait dans l'être humain, durant ſon paſſage en ce monde, qu'un double principe : de la matière pure, le corps, & de la ſubſtance ſpirituelle, le ſouffle émané de Dieu lorſqu'il créa le premier homme, l'âme.

L'eſtime en laquelle Caïus tenait, avec le plus grand nombre des Pères grecs, la philoſo-

(1) Photius, *Biblioth.*, XLVIII.
(2) Photius, *ibid.*

phie platonicienne n'allait pas au-delà de Platon, à ce qu'il ſemble. L'auſtère diſciple de ſaint Irénée profeſſe pour la philoſophie payenne en général un aſſez profond mépris. Ce mépris éclate ſurtout dans les fragments de ſon *Petit Labyrinthe* & de ſa *Diſpute avec Proculus*. Il n'épargne pas même la ſcience, la littérature & l'art profanes; mais il était le ſincère élève de ſon maître.

Un autre élève de ce maître illuſtre, condiſciple ſans doute de Caïus, fut ſaint Hippolyte, que l'Egliſe honore à Lyon le 22 février, & dans le reſte du monde catholique le 13 août. On ignore le lieu de ſa naiſſance. Baſnage le place en Arabie, mais les raiſons qu'il donne dans cette aſſertion n'ont pas paru concluantes à tous les critiques. Ce qu'on peut affirmer, c'eſt qu'il était d'origine grecque, ſon nom le dénote; ſénateur romain, ſaint Jérome nous l'apprend. Ces deux qualités, cependant, ne me ſemblent pas excluſives de celle de gaulois que lui attribuent pluſieurs hiſtoriens. De ſon temps, un grand nombre de Grecs étaient encore établis dans la Gaule méridionale, &, depuis le règne de Claude, les notabilités de notre patrie pouvaient toutes prétendre à la dignité de ſénateur.

La ville où ſaint Hippolyte fit ses études, le

maître dont il ſuivit les leçons ont donné priſe à moins de controverſes, car ce ſaint lui-même nous apprenait dans un de ſes ouvrages, malheureuſement perdu, que le ſujet de ce livre n'était qu'une répétition abrégée des inſtructions orales de l'évêque de Lyon. Une pareille autorité ne ſaurait être récuſée; auſſi eſt-ce ſur elle que je m'appuierai, comme la plupart des hiſtoriens de cette ville, pour mettre ſaint Hippolyte au nombre des célébrités de la littérature lyonnaiſe.

Le diſciple d'Irénée eſt également qualifié du titre d'évêque, mais, juſqu'à ce jour, aucun biographe n'a pu préciſer le diocèſe dont il eut l'adminiſtration. Il eſt vraiſemblable que, revêtu de la dignité épiſcopale au même titre que Caïus, il fut envoyé, comme celui-ci, aux nations plongées dans les ténèbres de l'erreur (1).

La date de ſa mort eſt incertaine, de même que la couronne du martyre qui lui eſt décernée par preſque tous les anciens & les modernes. Toutefois, de graves auteurs eſtiment qu'il ne peut avoir vécu au-delà de l'an 250 après Jéſus-Chriſt.

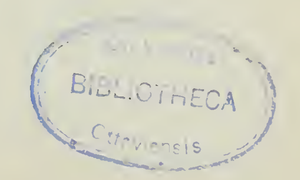
La meilleure preuve de la longévité de ſaint Hippolyte eſt l'immenſe quantité de ſes ouvrages.

(1) V. ci-deſſus, p. 92.

Celui qui contribua le plus à sa réputation est son fameux *Cycle pascal*, que saint Isidore regardait comme un des premiers qui eût paru dans l'Eglise. Longtemps perdu, cet unique mais précieux fragment d'un grand ouvrage sur la Pâque, Περὶ τοῦ Πάσχα (1), fut retrouvé dans des fouilles entreprises à Rome, en 1551. Il était gravé des deux côtés de la chaise d'une statue de marbre, & accompagné d'une liste de quelques-uns des ouvrages du célèbre écrivain. Cette statue, qui se voit au Vatican, figure, avec le catalogue, dans les recueils épigraphiques & dans la plupart des éditions de saint Hippolyte. Je ne m'attacherai point à discuter les diverses attributions qu'elle a suggérées depuis sa découverte ; je me contenterai de donner une simple analyse du cycle.

Pour bien comprendre l'importance attachée alors, par les communautés chrétiennes, à cette œuvre du plus illustre des disciples de saint Irénée, de celui qui s'intitulait *le continuateur de son maître*, il est indispensable de connaître l'histoire de la célébration de la fête de Pâques, à partir de l'an 34 de J.-C. Cette notion préliminaire, d'ailleurs, peut seule donner l'explication

(1) Euseb., *Hist.*, lib. VI, cap. XXII.



de deux événements considérables qui relèvent de l'antiquité littéraire de Lugdunum, & dont j'aurai bientôt à parler : la convocation du premier concile des Gaules & l'hérésie de Blaste, cause principale de cette convocation.

Notre calendrier ne compterait pas de fêtes mobiles, si la date de Pâques pouvait être établie d'une manière précise. L'Eglise primitive n'a jamais su au juste le jour de la mort du Sauveur; seulement, une tradition respectable, venue des Apôtres, plaçait la résurrection après l'équinoxe du printemps, à la suite d'une pleine lune. Cette croyance, que semble élever à l'état de certitude un récent & remarquable travail de M. Saulcy(1), donnait lieu, par le vague de ses indications, à des diffidences nombreuses parmi les chrétiens, à des irrégularités fréquentes dans la fixation du jour de Pâques & des fêtes d'ordre majeur qui en dépendent, comme l'Ascension & la Pentecôte. Ainsi, tandis que les Eglises d'Asie & de presque tout l'Orient solennisaient la Résurrection le 14 de la lune, quelque jour de la semaine qu'elle arrivât, l'Eglise de Rome, suivie par le plus grand nombre des Eglises du pays latin, la célébrait le dimanche qui vient immédiatement

(1) *Athenæum français*, des 9 juin & 28 juillet 1855.

après le 14 (1). L'Occident chrétien attachait d'autant plus de prix à ce mode de ſolenniſation qu'il remontait, par une chaîne de ſouvenirs non interrompus, aux fondateurs du Saint-Siége, les apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul.

On voit quel intérêt avait l'Egliſe à fixer régulièrement, par des périodes calculées, la date du jour de Pâques. Pour obtenir un réſultat auſſi déſirable, les chrétiens des premiers ſiècles inventèrent différents cycles ou canons. Saint Proſper nous apprend que l'an 40 après Jéſus-Chriſt, ils commencèrent à ſe ſervir d'un cycle de 84 ans (2). A cette période ſuccéda le canon de ſaint Hippolyte. Formé d'une durée de 16 ans, répétée ſept fois, ce cycle donnait une période de 112 & devait ſervir de 222 à 333 de l'ère chrétienne (3). Il méritait l'admiration qui l'accueillit dans l'Egliſe; toutefois, à l'époque de ſaint Hippolyte, les connaiſſances aſtronomiques étaient trop limitées, & d'autre part, les baſes poſées par le calendrier Julien, trop ſujettes à l'erreur, pour qu'il ne donnât pas lieu à de graves perturbations dans la célébration des fêtes mobiles. Après cet eſſai du ſaint évêque,

(1) *Art de vérifier les dates*, t. I, pp. xxxij & xxxiij.

(2) *Art de vérifier les dates*, t. I, pp. xxxij & xxxiij, *in not.*

(3) *Id.*, *ibid.*

quelques autres, plus ou moins heureux, furent tentés jufqu'à la réforme du calendrier opérée par Grégoire XIII, en 1582 (1). La plupart avaient pour but de fouftraire aux ufages de l'Eglife grecque, dans la fixation de la fête pafcale, les populations chrétiennes de l'Orient qui reconnaiffaient l'autorité du Pape (2).

La part de faint Hippolyte dans les effais qui eurent pour but de règlementer les fêtes mobiles, cette part qui ne laiffe pas d'être confidérable,

(1) La plus célèbre de ces tentatives eft la période dite de 532 ans, ou dionyfienne, du nom de fon auteur, Denys-le-Petit, favant chronologifte du VIe fiècle. Il la forma en multipliant le cycle du foleil, de 28 ans, par le cycle de la lune, de 19. Ce calcul lui donna le cycle de 532 années, à la fin duquel les deux cycles de la lune, les réguliers, les clefs des fêtes mobiles, le cycle du foleil, les concurrents, les lettres dominicales, le terme pafcal, la Pâque, les épactes avec les nouvelles lunes, recommencent comme ils étaient 532 années auparavant. Ce cycle pafcal de Denys-le-Petit eft devenu inutile pour tous ceux qui ont embraffé la réforme du calendrier faite en 1582. (*Art de vérif. les dates*, t. I, pp. xxij & xxiij.) Antérieurement au travail de ce chronologifte, en 325, les Pères du concile de Nicée, reconnaiffant l'impoffibilité d'arriver complètement à la folution du problème, s'étaient contentés de formuler cette règle : *Chaque année, la fête de Pâques devra être célebrée le dimanche qui fuit le jour de la première lune tombant le 20 mars.* Il réfulte comme conféquence de cette décifion, que cette première pleine lune ne peut jamais arriver avant le 21 mars, & la fête de Pâques avant le 22. (Lecouturier, *Les fêtes mobiles en 1859*, dans le *Moniteur* de la même année.)

(2) *Art de vérifier les dates*, t. I, pp. xxij & xxiij.

prouve que le diſciple de ſaint Irénée joignait à l'inſtruction littéraire une notion ſcientifique aſſez étendue. Au IIIe ſiècle de notre ère, l'invention d'un cycle, les études, les calculs qu'il exige, font ſuppoſer dans ſon auteur des connaiſſances mathématiques relativement très-grandes. Cette circonſtance méritait d'être remarquée; elle obligera probablement les hiſtoriens à placer notre ſaint docteur à côté du médecin Abaſcantus ſur la liſte des perſonnages diſtingués par l'étude des ſciences aux premiers ſiècles de Lugdunum.

L'inſtruction ſi variée de ſaint Hippolyte confirme en quelque ſorte le titre d'*évêque des nations* que je lui attribue. Ceux des ſucceſſeurs des Apôtres qui recevaient ou ſe donnaient la miſſion ſpéciale d'évangéliſer les populations barbares, s'appliquaient à leur inculquer, avec la foi chrétienne, le goût des ſciences, des lettres & des arts, ces ſemences de la vie civiliſée. Dans chaque région ſauvage, conquiſe par leurs prédications à l'Evangile, la culture du ſol & le défrichement de l'intelligence allaient toujours de pair avec la rédemption de l'âme. Ils amenaient ainſi leurs néophytes à ſe dépouiller plus rapidement de leur barbarie primitive (1).

(1) Le grand ſaint Boniface porta ſon action apoſtolique ſur

Dans un genre différent, les autres ouvrages de ſaint Hippolyte ne révèlent pas un moindre talent. Parmi ceux que nous poſſédons encore figure le traité célèbre ſur l'Antechriſt. L'exiſtence de ce traité avait été ſignalée à l'attention des ſavants par ſaint Jérome & Photius qui l'avaient lu. Diſparu depuis longtemps, il ne fut retrouvé qu'en 1661, dans les bibliothèques de Reims & d'Evreux, par Marquard Gude, conſeiller du roi de Danemark. Ce ſavant en donna une édition fort eſtimée, l'année même de la découverte. Son titre était bien celui qu'avait indiqué Photius : *Ἀπόδειξις περὶ Χριστοῦ καὶ Ἀντιχρίστου*, c'eſt-à-dire *Traité ſur le Chriſt & l'Antechriſt*.

L'édition de 1661 a été ſuivie de pluſieurs autres. Il exiſte auſſi des traductions latines du texte grec ; la plus ancienne eſt celle que le père Combefis inſéra dans le XXVII[e] volume de la *Bibliotheca maxima Patrum*, & que le docte Fabricius mit, avec l'original, en tête

les nations d'outre-Rhin ; cette action dépaſſe beaucoup les limites de la Gaule ; mais il faut ſe ſouvenir que pluſieurs des pays convertis par ſaint Boniface feront un foyer de culture dans les temps qui ſuivront Charlemagne. Ainſi, en évangéliſant les nations germaniques, il travaillait indirectement à la civiliſation de la France. (Ch. Ampère, *Hiſtoire littéraire de la France avant le XII[e] ſiècle*, t. II, ch. XVII, pp. 410-413)

de ſon édition des œuvres de ſaint Hippolyte (1).

On imprime aſſez ordinairement à la ſuite du livre ſur l'Antechriſt un opuſcule relatif à l'hiſtoire de Suzanne, attribué par tous les auteurs au ſaint dont je parle.

Je n'ai rien à dire du ſujet du premier de ces livres. Dans l'opinion de Photius, le style a le caractère archaïque qu'on remarque dans les écrits du premier ſiècle de l'Égliſe ; les penſées en ſont ſimples. Cependant, on peut reprocher à l'auteur l'emploi trop fréquent de l'apoſtrophe, l'abus des textes & ſouvent le manque d'exactitude dans les affirmations & dans les faits. Il eſt évident qu'il cite quelquefois de mémoire, ce qui peut s'expliquer par la rareté des livres à ſon époque.

Quant à l'écrit ſur Suzanne, c'eſt moins une hiſtoire qu'une explication myſtique du touchant écrit de Daniel. Il eſt en forme d'homélie. La fin témoigne, en effet, qu'il avait été rédigé pour être prêché au peuple.

On connaît encore de ſaint Hippolyte, avec certitude, un *Diſcours ſur la Théophanie*, auquel ſervent d'exorde ces mots empruntés à l'Ecclé-

(1) Hambourg, 1717, Chret. Liebezeit, & 1718, Liebezeit & Theod. Criſtoph. Felginer, 2 vol. pet. in-fol.

ſiaſtique : Πάντα μὲν καλὰ, καὶ καλὰ λίαν τὰ τοῦ Θεοῦ, &c., *Toutes les œuvres de Dieu ſont ſouverainement bonnes.* Il fut retrouvé en Angleterre par Wolf (*Wolſius*) & traduit en latin par Fabricius qui le comprit dans ſon édition.

C'eſt une homélie, peu étendue, qui ſe compoſe d'une ſuite de citations des Pères & du texte latin, entremêlées de brèves réflexions & coupées de fréquentes apoſtrophes. On n'y rencontre aucun de ces heureux développements dans leſquels, depuis Bourdaloue & Maſſillon, ſe complaît chez nous l'éloquence de la chaire. Le ſtyle en eſt dénué d'ornement, le plan des plus ſimples, le ſujet : *la manifeſtation de la divinité du Chriſt lors de ſon baptême dans les eaux du Jourdain*, &, par une extenſion naturelle, l'*éloge & la néceſſité du ſacrement de baptême.* L'exorde, toutefois, eſt remarquable ; puiſé dans l'obſervation des grands phénomènes de la création, cherchant avec enthouſiaſme la preuve de l'exiſtence de Dieu dans les cauſes finales, toujours ſi bien compriſes de la foule, il offre un ſpécimen précurſeur de ce genre d'éloquence, doux & pénétrant, où s'immortaliſa au XVIIe ſiècle, l'archevêque de Cambray. Par ſa valeur littéraire, ce début de l'un des plus anciens monuments de notre éloquence chrétienne mérite

d'être exhumé d'un indigne & trop long oubli; la traduction qui va ſuivre le donne dans ſon intégrité, ſinon dans ſa beaûté :

« Toutes les œuvres du Dieu rédempteur « ſont bonnes, ſouverainement bonnes, en « quelque nombre que l'œil les aperçoive, « que l'eſprit les conſidère, que l'intelligence « les explique, que la nature humaine les em-« braſſe. Oui, vous chercherez en vain un « ſpectacle plus éclatant que la voûte éternelle-« ment changeante du ciel, un émail plus admi-« rable que le ſol fleuri de la terre, un quadrige « plus prompt que le cours du ſoleil, plus « agréable à la vue que l'aſtre de la lune. De « même, vous ne trouverez jamais rien qui ſoit « merveilleux comme l'indeſcriptible moſaïque « des conſtellations, fécond en produits utiles « comme le ſouffle des vents favorables, pur « comme le criſtal de la lumière éthérée, parfait « comme l'organiſation humaine; tant ſont « bonnes, ſouverainement bonnes les œuvres « du Dieu rédempteur!

« Mais quel bienfait plus grand, plus indiſ-« penſable que l'eau? N'eſt-ce pas elle qui, par « ſa nature, purifie, entretient, arroſe? Elle qui « ſoutient la terre? elle qui donne naiſſance à la « roſée & fait proſpérer la vigne? elle encore

« qui hâte la maturité de l'épi, adoucit le raiſin, « attendrit l'olive & donne au fruit du palmier « ſon aimable ſaveur? N'eſt-ce pas à l'eau enfin « que la roſe doit ſa couleur vermeille, la vio- « lette ſa floraiſon odorante, le lis la beauté « de ſes calices ſplendides? Que dis-je! ſans « l'eau, ſans ſon principe, rien dans la création « ne ſubſiſterait de ce que nous y voyons; « principe bien excellent, en effet, car, tandis « que les autres éléments ont établi leur ſéjour « ſous la voûte des cieux, l'eau s'eſt choiſi le « ſien ſur leur firmament même : *Louez*, s'écrie « le prophète, *louez le Seigneur, vous cieux des* « *cieux, & vous eaux qui réſidez au-deſſus des* « *cieux* (1). »

Un autre ouvrage conſervé de ſaint Hippolyte eſt un *Petit traité contre les Juifs*. On n'en connut d'abord qu'une traduction latine due à François Turrien. Plus tard, Fabricius publia, avec cette traduction, dans le tome II de ſon édition de ſaint Hippolyte, le texte grec, tiré d'un manuſcrit du Vatican par le célèbre Montfaucon. Une particularité s'attache à cet exemplaire grec : le ſaint n'y eſt qualifié que de ſimple évêque & martyr. Au ſurplus, ce petit

(1) *Laudate Dominum, cæli cælorum, & aqua ſupra cælos.* (Pſalm. CXLVIII, 4.)

traité semble un fragment d'un ouvrage plus considérable. Tout y révèle saint Hippolyte : le genre d'écrire, l'abus de l'apostrophe & l'allégation continuelle des textes. On y remarque aussi que, à l'exemple de saint Irénée, l'auteur cite plusieurs fois le *Livre de la Sagesse*, sous le nom de Salomon.

Le nombre des ouvrages de saint Hippolyte qui sont perdus est si considérable, qu'on se demande comment une vie d'homme a pu suffire à les composer. Je regarde comme inutile au but que je me suis proposé d'en donner ici le catalogue ; il existe aussi complet que possible dans l'*Histoire littéraire de la France* des Bénédictins de Saint-Maur & dans les collections patrologiques dues à l'érudition moderne (1). Tous avaient trait à l'Ecriture sainte & à la polémique religieuse. Les plus importants sembleraient être, à mon avis, un *Hexameron*, ou *Livre sur l'œuvre des six jours*, dont Scaliger, au moyen de quelques finales grecques, essaya de refaire le titre, & un *Traité contre les hérésies*, ou plutôt, d'après quelques savants, contre toutes les hérésies survenues depuis le grand écrit de saint

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. I, part. 1, pp. 371 & suiv. —Migne, *Patrologiæ cursus completus*, t. X, pp. 259 & *seq.*, etc.

Irénée contre le gnosticisme, ce que paraît indiquer le titre : Πρὸς ἁπάσας τὰς αἱρέσεις.

Il nous est pavenu de ce traité, intitulé *Sermo*, discours, oraison, des débris assez considérables ; car je regarde avec Photius, comme des dépendances de cette grande œuvre tous les fragments qui, soit dans les collections patrologiques, soit dans les éditions particulières de saint Hippolyte, portent les titres : *Contra Beronem & Helicem*, *contra Noëtum*, etc. (1). Je cite au surplus ces titres comme les traduisent les interprètes latins.

Dans quelques-uns de ses écrits perdus, notre illustre évêque avait principalement en vue l'intelligence des livres sacrés ; dans d'autres, il s'attachait surtout à donner les preuves de l'immatérialité de Dieu, opposant le dogme de l'essence divine, enseigné par l'Église, aux erreurs panthéistiques qui paraissent avoir compté de nombreux sectateurs à son époque (2).

Çà & là, parmi les fragments du *Sermo*, saint Hippolyte fait preuve d'une connaissance approfondie de la métaphysique grecque. C'est pro-

(1) *Est hoc volumen adversus hæreses duas & trigenta, faciens initium à Dositheanis & in Noeto & Noetianis desinens.* (Photius, *Biblioth.*, *cod.* CXXX.)

(2) Voir ci-après le second des fragments traduits, pp. 114 & suivantes.

bablement, outre la ſimilitude du ſtyle, cette large intelligence des philoſophes profanes qui a fait attribuer, dans la primitive Egliſe, quelques-uns de ſes traités à Origène. Rien ne montre cependant qu'il ait voulu, à l'exemple de cet illuſtre docteur, chercher dans l'étude des ſyſtèmes philoſophiques d'Athènes & d'Alexandrie des preuves ou des armes à l'appui de la religion chrétienne (1). Ce qu'il demande à ces grandes écoles, ce ſont les termes, les expreſſions d'une langue théologique qui lui manque & qu'il lui faut créer, comme ſaint Irénée, ſon modèle & ſon maître. J'excepterai néanmoins la philoſophie platonicienne. Le chef illuſtre de l'Académie, dans ſes idées ſur le λόγος & ſur l'immortalité de l'âme, eut comme une ſorte d'intuition de la doctrine révélée, qui frappait de reſpect & d'admiration les Docteurs & les Pères de l'Egliſe grecque. Un grand nombre l'étudièrent de ſaint Jean à ſaint Irénée; ſon influence ſur le développement d'une philoſophie chrétienne ne laiſſe pas que d'être très-ſenſible. Saint Hippolyte obéit quelquefois à cet aſcendant du diſciple de Socrate. Tantôt il le cite comme une autorité : « O Grecs! s'écrie-t-il,

(1) Fragment IX, *cont. Noet.*

« apprenez à ne pas être incrédules, en croyant « l'âme créée & créée immortelle par Dieu, « ſuivant la doctrine de Platon (1). » Tantôt il lui emprunte, pour les beſoins de la polémique dans laquelle il eſt engagé, ſa brillante armure métaphyſique. Je citerai ſurtout deux paſſages. Dans l'un & l'autre, le pieux écrivain, ſans ſortir des bornes ſévères du dogme, ſe maintient à une hauteur de penſée & de ſtyle que Platon n'eût pas déſavouée, & que le ſeul Boſſuet atteignit parmi nous.

Le premier paſſage offre cette particularité que, d'accord avec la ſcience moderne, il contient comme un preſſentiment du ſyſtème de l'attraction univerſelle, cette glorieuſe découverte de Newton. Mais laiſſons parler l'auteur.

« Dieu, par ſa volonté, par ſa puiſſance in- « finie, fait & maintient toutes choſes. Cha- « cune de ces choſes ſubſiſte en vertu d'un « principe de durée qu'elle a reçu de ce Dieu « créateur, être ſouverain, exiſtant par lui-même. « Mais, *tandis qu'elles accompliſſent, dans leurs* « *ſphères individuelles, les mouvements produits* « *par les lois qui leur ſont propres*, la puiſſance « divine, elle, reſte immobile; car ce qui eſt

(1) Πρὸς Ἕλληνας, *ſeu adverſus Græcos*, frag. 1.

« illimité ne peut recevoir d'impulſion d'aucune
« cauſe, d'aucune modification des choſes. Où
« & autour de quoi pourrait ſe mouvoir l'infini?
« La faculté d'imprimer le mouvement à lui qui
« n'en peut recevoir, eſt ſon mouvement, ſon
« mode d'exiſtence (1). »

A cette ſublime définition du Dieu ſuprême, le ſecond paſſage fait ſuccéder une expoſition de la puiſſance divine manifeſtée par le Verbe dans la création du monde. Ce fragment, qui a pour but d'expliquer l'Evangile ſelon ſaint Jean, ſe diſtingue ſurtout par la conſtante propriété de l'expreſſion. On s'aperçoit, en le liſant, que l'auteur n'a voulu laiſſer aucune priſe à Noëtus, ſon adverſaire, ſur l'eſſence de la divinité, queſtion qui paraît avoir fait le fond de la controverſe. L'auteur reprenant cette queſtion, qu'il n'a fait qu'aborder dans le fragment qui précède, la développe ici avec une incroyable profondeur. Il montre que rien n'était avant Dieu, que rien n'était hors de lui; que ſi, par conſéquent, il était tout, c'était comme être exiſtant par luï-même, pouvant donner, mais non ſubir l'action créatrice. De l'inſiſtance que ſaint Hippolyte met à préciſer cette formule du dogme fondamental

(1) *Cont. Beron. & Helic.*, fragm. 1.

de l'exiſtence divine, on doit conjecturer que Noëtus, dans ſon héréſie, profeſſait ces doctrines d'un Dieu panthée, données comme nouvelles par tous les ſophiſtes modernes.

Quoi qu'il en ſoit, voici comme il s'exprime: « Alors que, exiſtant dans ſon unité, exiſtant « ſans coexiſtence, Dieu réſolut de créer le « monde : au moment même, de ſon idée, de « ſa réſolution, de ſon Verbe, le monde jaillit « à l'état de perfection, tel qu'il l'avait voulu. « Rien, ſachons-le, rien n'exiſtait ſimultané- « ment avec Dieu ; rien n'était avant lui, l'être « de toute éternité, unique, multiple, ſouve- « rainement doué d'intelligence, de ſageſſe, de « puiſſance, de volonté. Unique, il était tout « & tout était en lui. Quand & comme il l'a « voulu, il a révélé au monde ſon Verbe par « qui, au temps fixé, il a formé l'univerſalité des « choſes.

« Ainſi donc, ce que Dieu veut, il le fait ; « à l'inſtant où il conçoit, il achève ; où il parle, « il manifeſte ; où il forme, il accomplit ; car, « en tout ce qu'il crée, ſa prévoyance éclate, « ſa ſageſſe brille (1). »

(1) Il eſt évident qu'Auſone avait ſous les yeux, ou du moins préſent à la mémoire, ce magnifique paſſage de ſaint Hippolyte, lorſqu'il compoſait le début de la prière de ſon Ephéméris :

« Puifqu'il était Dieu, il a fait les chofes qu'il « a voulues. En même temps, il engendrait « fon Verbe pour être l'agent, le régulateur, « l'ouvrier de ces chofes. Or, en Dieu contenu, « le Verbe ne pouvait être perçu de la nature « créée ; mais Dieu le rendit perceptible ; émet- « tant fa voix d'abord, puis tirant la lumière « de fa lumière, il le fit apparaître, âme & chef

Omnipotens, folo mentis mihi cognite cultu,
Ignorate malis, & nulli ignote piorum;
Principio, extremoque carens; antiquior ævo,
Quod fuit, aut veniet; cujus formamque modumque
Nec mens complecti poterit, nec lingua profari;
Cernere quem folus, coramque audire jubentem
Fas habet, & patriam propter confidere dextram;
Ipfe opifex rerum, rebus caufa ipfe creandis,
Ipfe Dei Verbum, Verbum Deus; anticipator
Mundi, quem facturus erat; generatus in illo
Tempore, quo tempus nondum fuit; editus ante
Quam jubar, & rutilus cælum illuftraret Eous;
Quo fine nil actum, per quem facta omnia; cujus
In cælo folium; cui fubdita terra fedenti,
Et mare, & obfcuræ Chaos infuperabile noctis;
Irrequies, cuncta ipfe movens, vegetator inertum.

L'imitation, dans quelques-uns de ces hexamètres, eft fi flagrante, qu'ils rencontrent parfois la même expreffion que le traducteur latin en profe, beaucoup plus récent. Souchay (*in Ephem.*) les regarde, ce qui eft vrai, comme une paraphrafe du commencement de l'évangile de faint Jean; mais il n'indique pas les emprunts que le poëte a pu faire à la paraphrafe antérieure de faint Hippolyte. Peut-être Souchay ne l'a-t-il pas connue.

« à la fois de la création entière. Alors primiti-
« vement viſible pour Dieu ſeul, le Verbe, par
« un acte de la volonté divine, ceſſa d'être in-
« viſible au monde, afin que le monde, en le
« voyant paraître, pût être préſervé.

« Ainſi, à Dieu s'adjoignit un autre lui-même ;
« un autre lui-même, je le répète, & non pas
« deux dieux. En effet, de même que dans la
« lumière l'éclat ; dans la ſource l'eau ; dans le
« ſoleil le rayon ; de même, dans le tout, qui
« eſt le père, une vertu, une puiſſance : le
« Verbe ; le Verbe, ſon intelligence, ſon eſprit
« qui s'eſt révélé comme fils de Dieu, en ſe
« manifeſtant au monde (1). »

Je déplorais tout à l'heure les trop nombreuſes lacunes faites par le temps dans l'œuvre de ſaint Hippolyte ; l'une d'elles vient d'être récemment comblée.

La bibliothèque du Vatican poſſédait deux manuſcrits d'un écrit intitulé *Canones*, & portant le nom de ſaint Hippolyte, évêque & patriarche de Rome (2). Cette déſignation indiquant un titulaire inconnu dans la ſérie des papes, avait fait ſuppoſer que l'ouvrage ne

(1) *Cont. Noet.*, fragm. 1.

(2) *S. patriarcha Hippolytus, primus patriarcha Romæ.* — *S. Hippolytus ſummus epiſcopus Romæ.* (*Cod. duo Vatican.*)

pouvait être de ſaint Hippolyte, ſimple évêque des nations. Cette qualité de Souverain Pontiſe de Rome, qui lui était attribuée, paſſait pour le fait de copiſtes ignorants. Les doutes ont ceſſé. Les *Canones* ſont bien l'œuvre de ſaint Hippolyte. Comme je l'expliquerai plus loin, cet évêque put ſe croire autoriſé, pour un moment, à prendre rang parmi les ſucceſſeurs de ſaint Pierre.

Un heureux haſard a fait découvrir au R. P. Hanneberg un manuſcrit arabe de trente-huit canons, conforme pour le ſens aux deux manuſcrits latins du Vatican & portant un titre à peu près identique à celui de ces deux manuſcrits : *Canones quos compoſuit Hippolytus, princeps epiſcoporum Romæ, ſecundum mandata Dominorum noſtrorum apoſtolorum, ex auctoritate Domini noſtri Chriſti. Sunt autem 38 canones.*

Ces canons ayant pour but de règlementer la liturgie, l'ordre des catéchumènes, celui des diacres, les devoirs des clercs & des femmes de condition libre, ne forment pas, à proprement parler, un ouvrage littéraire ; mais, confrontés avec l'aſſertion de ſaint Hippolyte, relative aux leçons orales de ſaint Irénée (1), ils peuvent

(1) V. ci-deſſus, p. 98.

éclaircir plusieurs questions importantes pour cette histoire.

1° Né en Orient, en Arabie peut-être, comme le croyait Basnage, notre saint fit ses premières études à l'école d'Alexandrie, où il se lia avec Origène (1), se perfectionna dans la science des choses sacrées, composa même quelques-uns de ses ouvrages sous la direction d'Irénée à Lugdunum, & se rendit, vers le pontificat de saint Zéphyrin, dans la ville de Rome, précédé par une réputation déjà brillante (2).

2° Arrivé dans cette capitale & choisi pour successeur de saint Zéphyrin (3) par l'un des partis qui divisaient la population chrétienne de la capitale du monde, il renonça au bénéfice de son élection en faveur de saint Calixte, nommé par le parti contraire.

3° Cette renonciation de saint Hippolyte doit être postérieure de quelques mois à son élection; sans cette circonstance, il serait difficile d'expliquer pourquoi les manuscrits latins & le manuscrit arabe du Vatican s'accordent à

(1) Hanneberg, *Canon. S. Hippolyti*, p. 25.
(2) *Id.*, *ibid.*
(3) *Id.*, *ibid.*

doter l'auteur des canons du titre d'évêque & de patriarche de la ville de Rome.

Dans le XVIIe de ces canons, ſaint Hippolyte indique à la femme le ſentier de ſes devoirs & le nombre de ſes charges durant l'état de mariage. La plupart de ſes preſcriptions reſpirent la plus pure ſageſſe ; on y ſent paſſer à chaque ligne le ſouffle de l'Évangile. Telles ſont les recommandations touchant la modeſtie dans la parure, le gouvernement de la maiſon, la conduite envers le mari, le ſoin des enfants. Seize ſiècles avant Jean-Jacques Rouſſeau, ſaint Hippolyte veut que la femme, quand ſans doute ſa ſanté & ſa poſition le permettent, allaite elle-même ſa progéniture. Cependant, parmi tant de règles frappées au coin de la meilleure morale évangélique, il en eſt d'autres qui, dépaſſant le but, enlèvent à la femme ſon initiative. Dans certains cas, elle ceſſe de marcher l'égale de l'homme : ici, parce qu'elle eſt parquée en un lieu diſtinct, là ſoumiſe au regard, à l'ordre d'une inſpectrice. Ainſi, elle n'a devant Dieu ni le mérite de ſes vertus, ni la reſponſabilité de ſes fautes.

C'eſt que ſaint Hippolyte s'était, dès ſa naiſſance, familiariſé avec les uſages de l'Orient, cet Orient où, parmi pluſieurs communautés

chrétiennes, les femmes vont encore abritées d'un voile épais & vivent retirées, de même que l'Athénienne antique, dans une ſorte de gynécée. Son amplification des devoirs de la femme, pouſſés juſqu'à la contrainte, les précautions qu'il ſème autour d'elle, ſe reſſentent de l'état de ſervitude où les perſonnes du ſexe ſont tenues dans ſa patrie. De ce côté donc, ſes idées ſe rapprochent des ſévérités impoſſibles de la ſecte de Montanus & des exagérations d'Origène, ſon condiſciple.

Saint Hippolyte n'a pas non plus accepté, dans ſon exigence rigoureuſe, l'affranchiſſement de la perſonne humaine prêché par ſon divin maître. Pour lui, la femme, c'eſt la femme de condition libre. La femme eſclave ne paraît pas digne d'intérêt à ſes yeux. Aſſervie aux volontés d'un poſſeſſeur ou d'une maîtreſſe, incapable par conſéquent de libre arbitre, il ne croit pas néceſſaire de lui preſcrire quelque choſe; & non-ſeulement il ne s'occupe pas de cette créature faite à l'image de Dieu, déshéritée du premier des biens, la liberté, il ne prend même nul ſouci d'elle vis-à-vis de la femme privilégiée, ſouveraine abſolue de ſon ſort!

J'ai traduit les paſſages eſſentiels de ce XVIIe canon, mais n'ayant eu à ma diſpoſition

qu'un texte latin traduit d'un texte arabe qui l'était lui-même du grec, langue de ſaint Hippolyte, je me ſuis purement aſtreint à rendre la penſée de l'auteur, ſans me préoccuper de la forme de ſon ſtyle.

CANON XVII. — *Des femmes de condition libre; comment elles doivent ſe comporter... De la ſéparation des hommes & des femmes. Du voile des jeunes filles.*

« Que la femme de condition libre, qui va « tête nue pour obéir à ſon mari, s'abſtienne « de porter les cheveux épars ; elle les doit treſ- « ſer & retenir par une bandelette. Qu'elle ne « ſe préſente pas, lorſqu'elle veut participer aux « divins ſacrements, ayant ſa chevelure mêlée « à des touffes d'emprunt, ou bâtie en guiſe « d'édifice.

« Qu'au lieu de donner à des nourrices les « enfants dont elle eſt mère, elle les allaite elle- « même, ſelon ſon devoir d'épouſe. Qu'elle « vaque à l'adminiſtration de ſa maiſon & s'ef- « force de conjurer les périls où pourrait tom- « ber ſon mari.

« L'emporte-t-elle ſur celui-ci en ſageſſe & « en ſavoir, qu'elle élève humblement, & chaque « jour, ſa penſée vers Dieu. Surpaſſe-t-elle en « intelligence tous les hommes, loin d'afficher

« ſa ſupériorité en public, qu'elle ſe faſſe la « ſervante dévouée de ſon mari, comme de ſon « ſeigneur. Qu'elle ait auſſi mémoire des pau- « vres, ſon prochain, & ſoin des oblations « ſacrées ; ſe faiſant de ſon intérieur une retraite « profonde, loin du monde vain & frivole. « Car la femme qui tire vanité de ſa parure de « perles & de pierres précieuſes, poſſède moins « d'attraits devant Dieu que celle dont la bonté « & les dons naturels ſont le ſeul ornement.

« C'eſt une femme de cette vertu qui doit « avoir inſpection ſur les autres (1), afin de les « préſerver des ſouillures de la licence, du con- « tact de la volupté, du penchant au rire immo- « deſte & du babil dans l'égliſe. La maiſon « de Dieu n'eſt point un lieu de converſation, « mais d'oraiſon dans une ſainte frayeur. Or, « s'il eſt des femmes qui ne peuvent maîtriſer « leur langue à l'égliſe, il faut les expulſer &, « ce jour-là, leur retrancher la participation aux « myſtères...

« Il faut, à l'égliſe encore, que les femmes « ſoient placées dans un compartiment ſéparé, « ſans communication poſſible avec les hom-

(1) *Hujus generis mulier [cæteris feminis quaſi] inſpectrix præponenda eſt.*

« mes (1). Le catéchifte devra, avant toute
« inftruction, impofer les mains à celles qui ne
« font que catéchumènes. Quant aux jeunes
« filles prêtes à monter au rang des perfonnes
« refpectables de leur fexe, il eft convenable
« qu'elles fe couvrent déjà la tête de voiles
« & de capes, tels que les portent ces perfonnes,
« & non de tiffus tranfparents. »

Comme écrivain, faint Hippolyte a exercé, dans les premiers âges eccléfiaftiques, une influence prefque égale à celle dont jouit l'évêque de Lyon, fon maître. Quoique la langue grecque foit celle dont il fe ferve, on l'admet généralement parmi les Pères de l'Eglife latine. Cela fe conçoit : appartenant à l'école d'Irénée, il a ce dévouement gaulois au pontificat romain, qu'elle tiendra de fon fondateur.

Le mérite des nombreux ouvrages du condifciple de Caïus lui a valu les fuffrages de toute l'antiquité chrétienne. Les hommes pieux de ces âges reculés en firent leurs délices (2); l'eftime que ces ouvrages avaient obtenue était fi grande que, pour en conferver les titres à la

(1) *Mulieres fint feparatæ in loco ad quem viri omnino non admittantur.*

(2) Cf. Theodoret, *dialog.* III; Chryfoft. *orat.* XL; Anaft., *Coll. Sirmundi*, l. III, p. 90; Phot., *Biblioth.*, CXXXI.

poſtérité, on avait pris la précaution de les graver ſur le marbre (1). Si l'auteur a parfois négligé les grâces & l'élégance attiques, en revanche, il a l'onction, la gravité qui conviennent à un interprète de l'Ecriture. Il poſſède auſſi, dans les queſtions abſtraites de métaphyſique & de philoſophie, une clarté de ſtyle, d'autant plus remarquable que la littérature chrétienne, preſque toute à créer, ne lui en offrait aucun modèle. Aſſez ſouvent encore, ces qualités qui lui ſont particulières ſe rehauſſent des mouvements d'une véritable éloquence. Je ſuis heureux de me rencontrer, dans cette dernière appréciation, avec ſaint Jérôme, juge ſi éclairé des réputations littéraires de ſon temps (2).

(1) *Hiſt. litt. de la France*, t. I, p. 365. Voy. plus haut, p. 99.

(2) *S. Hippolytus... vir diſſertiſſimus...* (*Epiſt.* xxxviii, *ad Lucian.*)

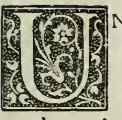




V

Monuments de la littérature grecque.

(Suite.)

NIS dès l'aurore de la vie par les liens de la confraternité ſcolaire, Caïus & ſaint Hippolyte partagent enſemble, après quinze ſiècles de repos, les charges d'une accuſation récente. A l'un & à l'autre, des critiques modernes imputent un livre nouvellement découvert, les *Φιλοσοφούμενα, Diſcours, Traités philoſophiques*.

Je pouvais me croire quitte de tout devoir à l'égard de ces vieux interprètes de la doctrine évangélique; mais cette accuſation, qui vient de leur être intentée, m'impoſe envers eux une tâche nouvelle &, en quelque ſorte, double. Il s'agit, d'abord, d'examiner la queſtion en elle-même; puis, ſi cette queſtion me ſemble réſolue contre l'un d'eux, d'analyſer le travail porté à ſon avoir littéraire.

Le débat qu'a fait éclore parmi les doctes l'apparition des *Philosophumena* a déjà pris de grandes proportions. Des deux côtés du détroit & du Rhin, protestants & catholiques ont scruté cette production sous tous ses aspects : philosophie, littérature, philologie, histoire. Pour ou contre son authenticité, pour ou contre son auteur présumé, quelque père, évêque ou docteur de l'Eglise inopinément exhumé de son sépulcre, des traités se sont ajoutés à des traités, des volumes à des volumes; car les *Philosophumena* ne se bornent pas, comme leur titre semble le dire, à des questions de pure philosophie, à des discussions de secte ou d'hérésie, ils contiennent en outre un récit fort scandaleux des hommes & des choses autour de la chaire de saint Pierre, dans le commencement du IIIe siècle de l'ère chrétienne. Quelle passe d'armes pour l'érudition, quel champ pour la controverse!

Au peu que je viens de dire, il est facile de s'apercevoir que toute cette discussion a plus d'une face. Indépendamment du livre, il y a le lieu & le temps où il fut composé, & l'état de la société chrétienne à Rome, au temps même de cette composition. Je vais donc, je ne me le dissimule pas, m'engager à travers des feux recouverts d'une cendre insidieuse, *suppositos cineri doloso.*

Toutefois, me ſachant auſſi libre de prévention qu'exempt de paſſion, j'entre réſolûment dans la mêlée.

Les *Philoſophumena* furent découverts en 1842, dans un couvent de la Grèce, par Minoïde Minas, que le gouvernement français avait chargé d'une miſſion ſcientifique. C'eſt un manuſcrit en papier très-épais, du XIVe ſiècle, tranſcrit par un copiſte du nom de Michel, intitulé : Φιλοσοφούμενα ἢ κατὰ πασῶν αἱρέσεων ἔλεγχος, *Philoſophumena, ſive omnium hæreſium confutatio*, & diviſé en ſept livres.

En 1844, mon ſavant confrère & ami, M. Miller, s'occupa de cette épave ſauvée de la deſtruction par Minas. Il y reconnut promptement la ſuite des *Philoſophumena*, attribués depuis longtemps à Origène. Cet ouvrage d'Origène ne contenait que le premier livre ; la découverte de ſept autres y ajoutait un complément ſi vaſte, ſi inattendu, que M. Miller réſolut de le livrer à la publicité. Après en avoir expurgé le texte & comblé, avec ſa ſûre érudition, pluſieurs des lacunes dues à la détérioration du manuſcrit, il le fit paraître à Oxford, en 1851, ſous le nom & comme le complément des *Philoſophumena* d'Origène.

A l'annonce de cette publication, à ce nom

d'Origène, grandes furent dans le monde des lettres la ſurpriſe & la curioſité. Lu, examiné, commenté, le volume édité dans Oxford devint en France, en Angleterre, en Allemagne le ſujet d'une polémique ardente. Des hommes célèbres à divers titres y prirent part. J'ai déjà nommé M. Miller, je citerai encore MM. Jacobi, de Berlin, le docteur Woodſworth, chanoine de Weſtminſter, le chevalier Bunſen, le docteur Döllinger, Ch. Lenormant, Mgr Freppel, enfin, Mgr Cruice à qui l'on doit une édition *variorum*, accompagnée d'une verſion latine des huit livres dont ſe compoſe maintenant l'ouvrage, le ſecond & le troiſième n'ayant pas été retrouvés.

Les *Philoſophumena* ſont moins un ouvrage proprement dit qu'une ſorte de recueil encyclopédique relatif aux héréſies. L'auteur les avait diviſés en deux parties : la première, comprenant quatre livres, concernait les religions, les ſectes & les ſyſtèmes philoſophiques de l'antiquité payenne; la ſeconde, formée de cinq livres, embraſſait les héréſies, c'eſt-à-dire les ſectes philoſophiques & religieuſes poſtérieures au chriſtianiſme; le dixième & dernier n'était qu'un réſumé de tout l'ouvrage.

Bien qu'il faſſe preuve d'une grande érudition, l'écrivain, à qui ſont dus les *Philoſophumena*, tire

peu de chofes de fon propre fonds; ce n'eft qu'un compilateur, mais un compilateur exercé. Il emprunte à droite et à gauche; puis, fans trop d'art ni de méthode, coud l'un à l'autre les emprunts qu'il a faits. S'il a befoin d'une définition, d'un trait d'hiftoire, d'une differtation, il ne fe fait aucun fcrupule de les prendre dans un écrivain de renom. C'eft ainfi qu'il met à contribution Sextus Empiricus, faint Irénée, faint Hippolyte, Flavius Jofèphe & les principaux héréfiarques eux-mêmes.

Loin de diffimuler fes emprunts, il ne change, ne fubftitue, ni ne retranche rien au fragment qu'il détache d'un livre répandu; il le donne intégralement, tel que tous le connaiffent. Mais, à l'époque où les *Philofophumena* furent compofés, de telles compilations ne paffaient pas pour des plagiats. Le moyen rapide de diffufion de la penfée que nous devons à l'imprimerie n'exiftant pas, on favait gré à un écrivain laborieux de grouper en un livre particulier les doctrines, les connaiffances, les faits publiés antérieurement par d'autres. Celui qui nous occupe ne manquait pas, en fon temps, d'imitateurs; des recueils femblables au fien, & portant peut-être un titre pareil, circulaient dans la fociété chrétienne. Les compilateurs, à

ce qu'il femble, ne fe croyaient pas obligés d'y mettre leurs noms. Mgr Cruice fait obferver que Théodoret a confulté et mis à profit nos *Philofophumena* fans en nommer l'auteur, & qu'Eufèbe déclare avoir entre les mains plufieurs réfutations anonymes des héréfies, compofées au IIIe fiècle (1).

Telle eft, en fomme, l'idée qu'on peut fe faire de cette compilation fingulière. Je n'entrerai pas ici dans plus de détails ; je me contenterai de détacher d'une differtation fpéciale que j'ai rédigée & fur le livre & fur l'époque où il parut, les paffages qui ont plus particulièrement trait à l'accufation portée contre nos deux docteurs.

C'eft furtout à l'égard de Caius qu'une telle accufation paraît dénuée de fondement. Pour fe convaincre du peu de folidité des arguments dont elle cherche l'appui, il n'eft befoin que de fe reporter aux actes connus de la vie de ce Père. J'ai raconté particulièrement ce qu'on fait de fes travaux à Rome, fous le pontificat de faint Zéphyrin. Saint Zéphyrin l'avait choifi pour défendre l'Eglife contre Proculus, cet héré-

(1) *Etudes fur de nouveaux Documents hiftoriques*, &c., pages 112, 113 & 114.

ſiarque de qui les doctrines, entachées de montaniſme, commençaient, on ſe le rappelle, à troubler la ville aux ſept collines (1). Eh bien! l'auteur des *Philoſophumena*, qui prend à tâche d'énumérer les moindres héréſies, paſſe ſous ſilence & les innovations de Proculus & la controverſe ſurvenue à leur ſujet entre lui & Caius. Cette diſpute avait eu lieu de ſon temps, ſous ſes yeux; la capitale du monde chrétien en avait longtemps retenti & le ſuccès de Caius avait été ſi déciſif pour l'orthodoxie, qu'une condamnation des doctrines de Proculus l'avait ſuivi, ordonnée par Zéphyrin. Caius, s'il eût été l'auteur des *Philoſophumena*, n'avait nul motif de diſſimuler une circonſtance glorieuſe pour lui, avantageuſe à l'Egliſe. Dans ſon intelligence ne pouvait tomber la penſée de ménager un novateur qu'il avait combattu, de paſſer ſous ſilence un acte honorable du pontificat de ſaint Zéphyrin, de qui il avait été l'heureux mandataire, encore moins d'attaquer la mémoire de ce pape, admirateur de ſon talent. Injurie-t-on qui on aime? Outrage-t-on qui vous porte aſſez d'eſtime pour vous choiſir entre mille? Mais ce qu'il eſt impoſſible de conce-

(1) Voyez ci-deſſus, page 93.

voir en Caius, trouve une explication très-naturelle dans les antécédents de l'écrivain des *Philoſophumena*. Décidé qu'eſt celui-ci à déverſer le mépris & l'injure ſur le règne de Zéphyrin, il eſt évident qu'il s'attachera à ne rien dire qui puiſſe relever la mémoire de ce prédéceſſeur de Calixte. Parler de Proculus, c'était glorifier le pontiſe ; il s'eſt donc tu, aimant mieux laiſſer dans ſon livre une lacune, facile à prendre pour un oubli, que de mentionner un incident fait pour rehauſſer un homme haï ou jalouſé !

Caius ne ſe montra pas ingrat à ce point : loin d'effacer ſur le livre de la poſtérité le bien qu'avait fait à l'Egliſe le pape de qui il obtint l'affection, il prit en main ſa défenſe, dans son *Petit Labyrinthe;* on connaît, en effet, un paſſage de cette compilation, dans lequel il venge la mémoire de ſon ancien protecteur des attaques de certains hérétiques, qui l'accuſaient d'avoir laiſſé corrompre la foi ; cette accuſation eſt préciſément l'un des griefs articulés contre Zéphyrin par l'auteur des *Philoſophumena*. Il eſt vrai que pour atténuer l'odieux de la calomnie, il la fait ſouffler par ce ſcélérat conſommé de Calixte (1). De deux choſes l'une : ſi Caius eſt

(1) Ἀνὴρ ἐν κακίᾳ πανοῦργος (*Philosoph.*, περὶ Καλλίστου, pages 434, 435).

l'auteur des *Philoſophumena*, comment a-t-il le front, à la face de ſes contemporains, de démentir dans un écrit ce qu'il affirme dans un autre? S'il ne l'eſt pas, par quelle aberration d'eſprit lui attribue-t-on un écrit anonyme dans lequel il dit tout le contraire de ce qu'il a prêché dans un écrit avéré? Mais, objectent les critiques, pluſieurs circonſtances ſemblent ne pas militer en faveur de Caius : d'abord la réſerve dont l'Eglise fit preuve envers lui en ne l'inſcrivant pas, à l'inſtar de tant de Pères & de célèbres docteurs du IIe ſiècle, au nombre des ſaints qu'elle honore ; en ſecond lieu, les attaques qu'il eſſuya de la part de ſon ancien condiſciple, ſaint Hippolyte : on a retrouvé de celui-ci un écrit dirigé contre Caius. De ces deux imputations, la première mérite à peine qu'on la diſcute : l'Eglife n'a canoniſé ni tous les docteurs, ni tous les évêques du IIe ſiècle qui ont bien mérité d'elle ; elle leur demandait toujours, à ce qu'il ſemble, la conſécration du martyre, & cette gloire a fait défaut à la vie du prêtre Caius. La ſeconde objection a moins de portée encore. Pour faire un chef d'accuſation contre ce docteur, du livre de ſaint Hippolyte, il faudrait au moins en connaître le but & la nature. Que reprochait ſaint Hippolyte à celui qui ſié-

gea ſur les mêmes bancs que lui dans l'école de ſaint Irénée, des erreurs dans la diſcipline, le dogme, la chronologie, l'hiſtoire, la grammaire? Nul ne le ſait. Il faut donc attendre, pour décider en connaiſſance de cauſe, que ſoit découverte la ſubſtance du livre perdu.

Ce qu'il y a de ſingulier en ceci, c'eſt que l'érudition moderne ſe fait une arme contre Caius d'un écrit inconnu de ſaint Hippolyte, & qu'en même temps elle charge ce dernier du méfait qu'elle lui fait reprocher à Caius. L'illuſtre auteur du *Cycle paſçal* ſe trouve, de la ſorte, obligé de ſe juſtifier d'un crime dont, à ſon inſu, il devient le dénonciateur envers ſon condiſciple.

A première vue, on ne peut le diſſimuler, l'accuſation formée contre ſaint Hippolyte paraît reſſortir d'impreſſions aſſez fâcheuſes : cette candidature au ſiége de Rome, après la mort de ſaint Zéphyrin, qu'a miſe hors de doute la découverte du P. Hanneberg, & ſa nomination à la ſuite d'une lutte électorale où dominait ſon parti (1). Rival & rival heureux de ſaint Calixte, il était ainſi le chef d'une faction oppoſée à celui-ci. Dans cette ſituation, il a dû agir, par-

(1) V. ci-deſſus, pages 117-119.

ler, écrire, ou, ce qui revient au même, pouſſer ſes partiſans à le faire. Ici donc, un corps de délit ſe rendant comme ſaiſiſſable, autoriſe, juſqu'à un certain point, la critique à donner au concurrent de Calixte la paternité des libelles inſérés aux *Philoſophumena*. Cette partie malheureuſe du livre ne ſerait qu'un écho des diatribes publiées par l'auteur et les ſiens dans le cours de l'élection, un monument des rancunes du candidat évincé. Mais une objection plus que ſérieuſe met à néant cette hypothèſe. Calixte, ou quelqu'un de ſes ſucceſſeurs immédiats, aurait-il jamais inſcrit, avec un pieux reſpect, ſur une chaire de marbre, le canon chronologique et les titres des principaux ouvrages de ſaint Hippolyte, s'il avait ſu ce grand docteur coupable de la diffamation anonyme des *Philoſophumena?* Aurait-il oſé ſurtout inſcrire ſon nom parmi les noms des ſaints? Certes, à moins de faire violence au ſens commun, il eſt impoſſible de trouver une excuſe, une explication valable à tant de gloire décernée après tant de ſcandale. Puis, quelle inconſéquence! Voilà ſaint Hippolyte au rang des Bienheureux, malgré ſa culpabilité, et Caius déchu de cet honneur, à cauſe de la ſienne.

Pénétrez avec cet eſprit dégagé de prévention

dans le corps même des *Philoſophumena*, & toute ſuſpicion littéraire, ſcrutée de près, s'évanouit également ſans laiſſer de trace. Entre ces préſomptions exhumées, il en eſt une, une ſeule, où s'attache comme un indice de connivence à la compoſition de l'œuvre ; il s'agit d'un paſſage qui préſente, en quelques parties, une ſorte de calque de ces magnifiques inſpirations de ſaint Hippolyte ſur Dieu & le Verbe, que j'ai eſſayé de faire connaître à mes lecteurs (1). Changée en circonſtance préventive, la profeſſion de foi ſans couleur des *Philoſophumena* eſt véhémentement ſoupçonnée de n'être qu'une paraphraſe des belles explications dont je parle. Saint Hippolyte l'aurait puiſée dans ſon propre ouvrage pour en parer les *Philoſophumena* (2). Rien d'arbitraire comme cette manière de décider, après quinze cents ans, ſur des ſujets que preſſe une inflexible incertitude. Pour arriver, dans ceux qui nous occupent, à l'appréciation équitable, une voie naturelle ſe préſente : lire ſans prévention, & comparer de même, & je l'affirme, l'impreſſion qui réſulte de cette lecture & de cette comparaiſon déſintéreſſée, eſt celle-

(1) Voir ci-deſſus, pp. 114-116.

(2) Bunſen, *Hippolytus and his age*, t. I, pp. 163 & ſuiv.

ci : L'arrangeur des *Philoſophumena* n'a copié, ni délayé ſaint Hippolyte ; ce Père, en chacun de ſes ouvrages, s'exprime en termes fort clairs, ſur Dieu & ſa triple eſſence, tandis que dans le paſſage allégué, pluſieurs points nébuleux, certaines expreſſions équivoques, de parti pris, ce qu'on peut ſuppoſer, & l'omiſſion de la troiſième perſonne divine, donnent à penſer que l'auteur profeſſait des doctrines apparentées à l'héréſie des gnoſtiques & à l'erreur de Manès (1). Toutes ſes définitions, il eſt vrai, n'ont pas ce caractère ; il en eſt, dans le nombre, que peut avouer l'orthodoxie ; mais celles-là appartiennent à la monnaie théologique courante. Saint Jean en a fourni les traits principaux, l'influence de Platon, les linéaments acceſſoires. On en trouve la ſubſtance, non-ſeulement en ſaint Hippolyte, ainſi que j'en ai donné la preuve (2), mais en Tertullien (3), & dans pluſieurs autres. Seulement, Hippolyte, Auſone, & quelquefois Tertullien, ont le mérite d'avoir revêtu leur profeſſion de foi d'un ſtyle digne du ſujet, mérite qui fait complètement défaut à l'élucubration des *Philoſophumena*, dans ſa très-verbeuſe

(1) *Philoſophumena*, Kx, § 32 à § 33, *lib.* x, éd. Cruice.

(2) V. plus haut, pp. 111-114.

(3) *Advers. Praxeam*, c. 5, t. II, p. 160, édit Migne.

& très-obſcure étendue. Je dis l'élucubration ; un autre terme ſerait plus convenable ſans doute, car on peut ſe demander ſi l'auteur garde ici plus de ménagement envers ſaint Hippolyte qu'envers une foule d'autres qu'il met continuellement à contribution. On ſait que, compilateur émérite, il prend, il rogne, le plus naturellement du monde, & ſans grand ſouci de déguiſer ce qu'il s'approprie. Là donc où il lui fallait du ſaint Hippolyte, il a pris du ſaint Hippolyte, il l'a pris & diſpoſé comme il le lui fallait.

Que reſte-t-il donc de tant de vagues incriminations ? Rien, ou, en vérité, ſi peu de choſes que la mémoire de nos deux vieux docteurs n'en recevra pas la plus légère éclabouſſure. Tout ſaints perſonnages qu'ils ſont, ils ont bien pu, ce que j'ignore, faillir en traverſant les agitations du monde ; mais entre errer & jeter à deux vicaires de Jéſus-Chriſt la pierre du ſcandale, il y a un abîme, & cet abîme, le prêtre Caïus ni l'évêque Hippolyte n'ont cherché à le combler, à le rétrécir le moins du monde. Je puis donc, en bonne conſcience, m'abſtenir de toute appréciation littéraire à l'endroit des *Philoſophumena* ; je ne m'en réjouis pas, du reſte : pleine de faits & de détails ignorés, précieuſe,

par conſéquent, pour tout ce qui regarde la magie, les ſectes & la philoſophie, cette œuvre offre un intérêt conſidérable. Par cela même qu'elle réſume, qu'elle copie ſouvent même des ouvrages perdus & incomplets, elle comble, je me plais à le répéter, d'importantes lacunes dans l'hiſtoire générale & dans l'hiſtoire purement littéraire.

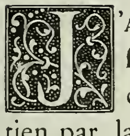




VI

Monuments de la littérature grecque.

(Suite.)

'AI dû, à propos du cycle pafcal de faint Hippolyte, mentionner les diffidences amenées dans le monde chrétien par la célébration de la fête de Pâques & parler du concile de Lugdunum qui mit fin à ces difficultés. Je reviens fur ce double incident dont l'ordre des faits individuels m'avait obligé de fufpendre le récit. Cette narration rétrofpective eût dû venir au IIe fiècle ; elle lui appartenait prefque toute ; pourtant elle a fa raifon d'être à la place que je lui affigne, à la fin du IIIe, car, à cette date, elle a le mérite de réfumer, d'une façon claire & méthodique, l'immenfe élaboration intellectuelle que l'arrivée du chriftianifme produifit à Lugdunum & dans tout l'occident de l'empire. En lui-même, le

premier concile des Gaules, tenu dans cette ville, eſt un événement ſi conſidérable que je ne pouvais, il me ſemble, clore plus heureuſement la première période de mon hiſtoire.

Depuis quarante ans, le vaiſſeau du Chriſt ſe frayait à pleines voiles une route glorieuſe à travers les croyances profanes de l'antique pays des Druides. Les héréſies, les perſécutions (1), flots orageux des paſſions humaines, battaient en vain ce navire qui devait durer au-delà des âges ; il voguait triomphant des vagues & des récifs. Vers l'année 190, la puiſſante initiative d'Irénée le dégageait à peine des embûches de la Gnoſe que, déjà, il ſe trouvait en préſence de nouveaux écueils. Ces obſtacles ne s'offraient pas ſous des apparences redoutables &, cependant, ils renfermaient un double & conſidérable danger, une héréſie naiſſante & la menace d'un grand ſchiſme.

En Occident, le prêtre Blaſte & d'autres héréſiarques, dans le but ſecret de ramener la doctrine chrétienne aux pratiques du judaïſme, affectaient de célébrer la réſurrection le 14 de

(1) *Cum autem fides æſtuat & Eccleſia exuritur de figura rubi, tunc Gnoſtici erumpunt, tunc Valentiniani proſerpunt.* (Tertull. *Scorpiac., I.*)

la lune, ſans avoir égard au dimanche (1). En Aſie, il en était de même parmi les Égliſes dont l'origine remontait à ſaint Jean, à ſaint Philippe ou à leurs diſciples immédiats, ſaint Polycarpe & ſaint Méliton. Mais une différence profonde ſéparait ces Égliſes de la ſecte de Blaſte. Loin de chercher, comme celle-ci, à s'annihiler par une fuſion avec l'ancienne loi, elles croyaient, en perſiſtant dans leurs pratiques touchant la Pâque, donner un témoignage ſincère de leur attachement à la doctrine de Jéſus. Elles alléguaient que ces uſages leur ayant été tranſmis par l'apôtre bien-aimé & ſes diſciples, leurs fondateurs; y renoncer c'était renier la foi de leurs pères.

Tel était le langage de ces Égliſes. En fait, les communautés chrétiennes de l'Orient laiſſaient le dogme intact. On ne pouvait leur reprocher de fomenter une héréſie. Dans le doute de la tradition ſur la date préciſe des merveilles accomplies au ſépulcre du Rédempteur, & devant l'impoſante autorité du prophète de Pathmos, il était difficile de les condamner.

(1) *Cum Blaſtus latenter judaiſmum vellet introducere, Paſcha enim dicebat non aliter cuſtodiendum eſſe niſi ſecundum legem Moyſi XIV menſis* (Tertull., *De præſcript.*, c. 53). — C'eſt contre ce même Blaſte que ſaint Irénée dirigea ſon écrit ſur la Pâque, intitulé *Du Schiſme.*

Toutefois, en relâchant ſur un point les liens qui les attachaient à leurs ſœurs d'Occident, l'uſage des Égliſes aſiatiques avait l'inconvénient de briſer l'unité de la diſcipline, inconvénient grave à une époque où, s'autoriſant de leur exemple, un inſidieux ſectaire s'efforçait de pervertir dans l'ombre la foi commune. Le ſchiſme ne ſe manifeſtait ni dans les actions, ni dans les paroles, mais il était imminent & pouvait éclater, ſi la diſcuſſion, juſque-là fraternelle, dégénérait en lutte paſſionnée. C'était un orage qui, pour ſe déchaîner ſur l'horizon chrétien, n'attendait qu'une occaſion favorable.

Maintes fois les ſaints pontifes, Anicet, Pie, Hygin, Téleſphore & Xiſte, ſucceſſeurs du prince des apôtres, s'étaient efforcés d'établir la conformité dans cette célébration, déjà controverſée en leur temps, de Pâques & des fêtes mobiles ; mais ils avaient rencontré chez les évêques d'Orient, leurs frères, tant de foi ſincère & d'irréprochable orthodoxie qu'ils avaient renoncé, dans l'intérêt de la paix, à les inquiéter ſur la ſeule queſtion qui n'eût pas obtenu le commun aſſentiment. Entre ces grandes & belles âmes, également abreuvées aux ſources d'une religion ſainte, une ſimple différence de pratique ne pouvait amener de diſcuſſion ſérieuſe.

Depuis ces illuſtres pontifes, les choſes, on le voit, avaient bien changé de face. Le pape ſaint Victor, ſucceſſeur de ſaint Eleuthère, effrayé du déſordre qui ſe faiſait autour de cette queſtion de la Pâque, menaça d'excommunication les Egliſes diſſidentes. Pluſieurs, dans la crainte de paraître judaïſer, ſe ſoumirent (1) ; mais celles de l'Aſie-Mineure perſiſtèrent, & Polycrate, évêque d'Éphèſe, fut chargé de ſignifier à Victor leurs réſolutions, formulées au ſein du concile aſſemblé dans la célèbre ville de Diane (2). Ce paſſage de ſa lettre, ſi énergiquement rendu par Amédée Thierry (3), montre quelles proportions menaçantes acquérait alors en Orient la diſcuſſion réveillée à Rome par le prêtre Blaſte : « C'eſt en Aſie, « s'écrie ſaint Polycrate, que ſe ſont endormies « au Seigneur les grandes lumières de l'Égliſe, « qui reſſuſciteront au jour glorieux de ſon avè- « nement. Tous ces hommes ont célébré la « Pâque le 14e jour de la lune ; & moi, Poly- « crate, le dernier de tous, j'obſerve la tradition

(1) Am. Thierry, *Hiſt. de la Gaule ſous l'adminiſt. romaine*, t. II, p. 253 de l'édit. de 1847.

(2) Euſeb. *Hiſt. eccles.*, V, 23-24.

(3) *Hiſtoire de la Gaule ſous l'adminiſtration romaine*, &c., *ibid.*, p. 254.

« de mes pères. J'ai eu ſept évêques dans ma « famille, & je ſuis le huitième ; ils ont tous « célébré le jeûne & la Pâque dans le temps où « les Juifs ſe purifiaient. Moi donc, qui ai vécu « au Seigneur ſoixante-cinq ans, qui ai com- « muniqué avec les frères du monde entier, « qui ai lu toute l'Écriture ſainte, je ne ſuis « point troublé de ce qu'on nous propoſe pour « nous faire peur ; car ceux qui étaient plus « grands que moi ont dit : *Il vaut mieux obéir à « Dieu qu'aux hommes.* »

Dans ces fières paroles du délégué des plus illuſtres communautés chrétiennes de l'Aſie, règne un ton de fermeté abſolue qui ſemble exclure toute idée de tranſaction ; une menace même s'en exhale, vague encore, il eſt vrai, mais parfaitement ſaiſiſſable à travers l'incomparable dignité de l'expreſſion. Néanmoins, dans les conjonctures difficiles où ſe trouvait l'Égliſe, il pouvait être d'une bonne politique de ne pas froiſſer des ſuſceptibilités dont la cauſe, en ſoi, n'avait rien que de reſpectable. Seule, la ſuite des événements le prouva, une grande prudence & d'habiles ménagements rendaient poſſible la conciliation déſirée. Il fallait donc s'abſtenir de meſures extrêmes. C'eſt ce qui n'arriva pas. Dominé par un ſentiment de

crainte, cédant auſſi peut-être à l'impétuoſité tout africaine de ſon caractère, ſaint Victor répondit par une excommunication à la lettre de l'évêque d'Ephèſe.

Cette rigueur exaſpéra les chrétiens d'Aſie ; elle eut un autre réſultat, non moins déplorable, celui de mécontenter un grand nombre d'Égliſes parmi celles qui partageaient l'opinion de ſaint Victor ſur la Pâque (1). Heureuſement, à côté de ce pape, emporté dans ſes réſolutions, mais courageux & plein de zèle, le ciel avait mis Irénée, le ſage & prévoyant évêque de Lugdunum (2).

Irénée avait de puiſſants motifs de répudier la meſure priſe par ſaint Victor ; mille ſouvenirs le rattachaient à la Grèce aſiatique : il y avait grandi dans l'amour des Egliſes écloſes de l'apoſtolat de ſaint Jean. C'était ce même épiſcopat, ſi fatalement exclu de la communion, qui l'avait revêtu du ſaint ſacerdoce ; ce même troupeau, ſi triſtement ſéparé des fidèles, qui lui avait ouvert ſes rangs aux jours du triomphe ou de l'épreuve. Il ne pouvait oublier aucune de

(1) Euſèb., *lib.* v, *c.* 24.

(2) Originaire d'Afrique, ſaint Victor gouverna l'Égliſe pendant neuf années, au milieu de circonſtances très-difficiles, & reçut, l'an 202, la couronne du martyre.

ces chères & mémorables circonſtances, mais il ne pouvait non plus perdre de vue que près de lui, ſous ſes pas, l'héréſie, afin d'anéantir la foi qu'il avait apportée, s'emparait des coutumes ſuivies par ſes frères de l'Aſie hellénique. Irénée, le fondateur & le flambeau de l'Egliſe en Occident (1), devait la vouloir partout pacifiée, partout victorieuſe. Telle fut en effet ſa volonté, &, dans cette occaſion, vouloir auſſi fut pouvoir (2).

Il écrit d'abord au ſucceſſeur de ſaint Pierre cette lettre véhémente que j'ai citée dans mon troiſième chapitre (3), & dans laquelle il exhorte ce pontife à uſer de tolérance envers les *quartodecimans* de bonne foi (4). Puis il invite les évêques & les docteurs de la Gaule à ſe réunir à Lugdunum, en concile, pour y délibérer ſur la queſtion qui diviſe la chrétienté.

Cette aſſemblée, la première de ce genre qu'ait vue la Gaule, fut réunie, d'après des cal-

(1) *Regionum occidentalium illuminator & excultor*, ſelon l'expreſſion d'un Père. (Cf. J.-J. Ampère, *Hiſt. litt. de la France*, t. I, p. 192).

(2) *Coſi vuole là dove ſi pote che ſi vuole.*

DANTE, *Infern.*, cant. II.

(3) Voyez p. 84.

(4) On appelait au IIe ſiècle *quartodecimans* les chrétiens qui célébraient la fête de Pâques le 14 de la lune.

culs qui paraissent très-admissibles, dans la dixième année du règne de l'empereur Commode, au commencement du pontificat de saint Victor, environ l'an 169 (1). Toutes les Églises du pays celtique s'y firent représenter ; des écrivains ecclésiastiques y comptent même, nombre déjà considérable, jusqu'à treize évêques ou *Frères* (2), la plupart disciples immédiats du second évêque de Lyon (3). Ses actes durent être rédigés en grec, langue des primitives Eglises de leur patrie, de même que la lettre synodale des Pères ; du moins un fragment précieux de cette dernière pièce, conservé par Eusèbe, est-il écrit dans l'idiome hellénique (4).

Ce même Eusèbe, en jouant sur le nom de saint Irénée, a caractérisé d'une manière heureuse le rôle conciliateur du vieil et saint évêque dans cette assemblée. Il y fut, dit-il, un véritable *irénée*, εἰρηναῖος (5). Mais Eusèbe n'était que l'écho du monde chrétien. La conduite d'Irénée au sein du concile, l'impression qu'elle

(1) *Hist. litt. de la France*, t. I, p. 298.

(2) *Hist. litt. de la France*, t. I, p. 269.

(3) Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, t. I, p. 89.

(4) Suivant Eusèbe, cette lettre synodale est l'œuvre de saint Irénée. (*Hist. eccl.*, l. v, c. 24).

(5) Pacificateur, d'εἰρήνη, paix. (Eusèbe, *ibid.*)

fit ſur les Pères, la pacification qu'elle amena, avaient tellement frappé les imaginations, que les ſouvenirs en ont été conſacrés dans la cérémonie de la *confraction* du rite mozarabe. « il « eſt difficile, dit M. Bulliot, de n'y pas voir « une tradition renfermant une penſée d'union « entre les Grecs et les Latins... Cette penſée « convenait à ces Gaulois de la Celtique, de « l'Italie & de l'Eſpagne, liés ſi étroitement aux « Grecs auſſi bien qu'aux Latins. Saint Irénée, « rédacteur de la liturgie gréco-romaine des « Gaules, fut, avec les *martyrs* de Lyon, « comme un conciliateur entre les diſſenſions « des Grecs & des Latins, au ſujet de la célé- « bration de la Pâque (1). »

A la voix d'Irénée, en effet, les Pères du concile décidèrent, malgré leur communauté d'origine avec les Égliſes d'Aſie, que la réſurrection du Seigneur ſe célèbrerait le dimanche, conformément à la tradition apoſtolique ſuivie par l'Egliſe de Rome. Mais, en prenant cette déciſion, la réunion crut devoir recommander au pape Victor de ſe montrer indulgent à l'égard des chrétiens d'Aſie (2), dont la coutume, en ce

(1) Bulliot, *Eſſai hiſtorique ſur l'abbaye de Saint-Martin-d'Autun*, t. I, p. 617.

(2) Euſèb., *Hiſt. eccl.*, lib. v, c. 24.

qui concernait la célébration de Pâques, ne pouvait affecter le dogme, dès qu'elle ſe préſentait ſans offrir aucun des caractères du ſchiſme & de l'héréſie. Elle lui remit reſpectueuſement (1) en mémoire la conduite de ſes ſaints prédéceſſeurs, Anicet, Pie, Hygin, Téleſphore & Xiſte, qui n'avaient ceſſé de vivre pacifiquement avec les Egliſes où l'on ſuivait certaines pratiques différentes de celle du ſiége de ſaint Pierre. Relativement à ſaint Anicet, la ſynodale, dans le fragment tranſmis par Euſèbe, ajoutait ces paroles remarquables : « Durant le ſéjour que « ſaint Polycarpe fit à Rome, ſous le pontificat « d'Anicet, ces deux ſaints eurent quelque dé« mêlé touchant certaine obſervance ; mais ils « ne tardèrent pas à ſe donner le baiſer de « paix, ceſſant bientôt, l'un & l'autre, d'atta« cher de l'importance à l'objet de leur diſcuſ« ſion. Saint Anicet ne put diſſuader ſaint « Polycarpe de ſuivre une coutume qu'il avait « vu pratiquer à ſaint Jean, diſciple du Sei« gneur, & à d'autres apôtres avec qui il avait « vécu familièrement, &, de ſon côté, ſaint « Polycarpe ne put amener ſaint Anicet à ſe « départir d'un uſage qu'il déclarait tenir de ſes

(1) Προηγηχόντος (Euſèb., *ibid.*).

« prédéceffeurs & obferver à leur exemple.
« Les chofes en reftèrent là, & la plus parfaite
« intelligence s'établit entre eux. Bien plus,
« Anicet permit à Polycarpe de célébrer les
« faints myftères dans fon Églife. Tous deux
« enfin, fe féparant en paix, reftèrent en com-
« munion avec l'Églife univerfelle, nonobftant
« quelques différences dans leurs ufages (1). »

Tel fut le premier concile des Gaules. Ses décifions ont une portée immenfe : émanées de docteurs et d'évêques procédant d'une origine afiatique, elles n'héfitèrent point à reconnaître la fuprématie de l'Eglife fondée à Rome par le prince des apôtres (2). Elles font auffi le plus ancien monument des doctrines gallicanes, car, en même temps qu'elles confacrent le principe d'autorité, elles font connaître, par l'application qu'en fait le concile, fur quelles bafes elles pré-

(1) Eusèb., *ibid.*

(2) L'Églife d'où procédaient les évêques & les docteurs du concile de Lyon, cette Églife dont les premiers chefs vinrent de Smyrne, était celle d'Ephèfe, fondée par faint Jean. Ephèfe femble avoir été, au Ier & au IIe fiècle, comme la métropole chrétienne de l'Afie. L'influence que cette ville exerçait alors l'avait rendue célèbre dans tout l'Orient. De nos jours, en fouvenir de ce paffé, les Turcs l'appellent encore *Aia Solouk*, mot à mot, le faint théologien, du grec ἅγιος θεολόγος, furnom de faint Jean.

tendent l'asseoir. Ce double caractère d'une Église catholique, à la fois nationale & romaine, *gallicane*, comme nous disons, s'est toujours maintenu sur la terre des Gaules. Il a fait en tout temps sa force, sa popularité, sa gloire. Aussi, tandis que la plupart des Églises périssaient, atteintes de l'hérésie d'Arius, l'Église gallicane, retranchée dans l'inaltérabilité du dogme & dans la sagesse de ses maximes particulières, devenait le plus ferme rempart de la foi catholique. Le Sicambre Clovis la trouvant ainsi constituée, renonça, pour elle, à ses vieilles divinités germaniques, & sa conversion, devant laquelle se brisèrent successivement toutes les dissidences religieuses de l'ouest européen, fut le point de départ de la nationalité française, cet amalgame robuste et perdurable d'éléments gallo-germaniques, vivifié par la plus pure & la plus sainte des croyances.

Quatre siècles littéraires d'une cité célèbre du pays des Celtes, nos pères, viennent de passer sous nos yeux (1). Dans ce commencement d'annales intellectuelles, deux faits considérables méritent une attention particulière.

(1) La vie littéraire de Lyon commence avec les lettres de Plancus, écrites vers le milieu du Ier siècle avant Jésus-Christ.

Une double littérature ſe développe ſimultanément dans un canton à peu près ignoré de la Séguſiavie. Des éléments diſſemblables lui ont donné l'être ; des influences rivales la dirigent, & la patrie commune ne fournit pas la même ſomme d'exiſtence à leurs deſtinées parallèles. L'une, s'inſpirant des muſes profanes de la Grèce et du Latium, n'offre, après plus de trois cents ans d'exiſtence, que des calques décolorés des grands modèles, l'éternel honneur des ſiècles de Périclès & d'Auguſte. Un moment elle jette quelque éclat dans l'éloquence ; bientôt, s'épuiſant en œuvres ſtériles, elle languit, elle s'altère, elle marche vers ſa décadence. Mais ſon agonie ſera longue. Elle a reçu des mythologues qui l'ont faite, des poëtes qui l'ont chantée, des idiomes qui l'ont tranſmiſe, une puiſſance de ſéduction ſi profonde, que, dans les ouvrages inſpirés par la foi nouvelle, les eſprits les plus auſtères pourront à peine s'en défendre (1). L'autre, prenant ſon eſſor des ſommets du Sinaï & des hauteurs du Calvaire, introduit avec autorité, dans l'occident de l'Empire, un ordre d'idées qui doit renouveler toutes les ſources de la morale & de l'intelligence.

(1) Voyez Saint Just, *ap. sanct. Ambros*, *epist.* VIII.

Elle ne brille pas d'abord de cette ſplendeur exquiſe de la forme & du langage dont s'illuminent les chefs-d'œuvre de Rome & d'Athènes; mais, de proche en proche, la beauté de ſes enſeignements, la pureté de ſes doctrines, la ſublimité de ſes livres, lui attirent la ſympathie des peuples; ſurtout la foi profonde qui dirige ſes apôtres répand ſur ſon début mille germes de vie et de puiſſance que l'avenir, ſon domaine éternel, doit féconder, développer & grandir.

Avec cet immenſe intérêt, au commencement du IVe ſiècle après J.-C., ſe préſente à Lugdunum le mouvement intellectuel. On peut dès lors affirmer que cette ville ſera, dans notre Europe, le véritable berceau de la littérature chrétienne. A saint Irénée, aux docteurs, ſes diſciples, revient la gloire de l'avoir créée & d'avoir, en la créant, fait prédominer, ſur la matière diviniſée, l'eſprit réhabilité; ſur le culte des dieux, enfants du caprice & de la crainte, l'adoration du Dieu unique, rémunérateur & vengeur.



VII

Monuments littéraires du IVᵉ ſiècle après J.-C.

Le IVᵉ ſiècle dans lequel nous entrons dut être pour Lugdunum un âge éminemment littéraire. Alors, la réputation de ſes écoles municipales, qui n'avait ceſſé de grandir, attirait dans ſes murs une affluence conſidérable d'étudiants. Vers la ſeconde moitié du IIIᵉ ſiècle, ces établiſſements d'inſtruction publique avaient acquis aſſez d'importance pour qu'un perſonnage conſulaire les dirigeât, tour à tour, avec ceux de Beſançon (1). C'était l'illuſtre Titianus, précepteur du fils de Maximin Iᵉʳ, orateur du plus grand mérite, donné par ſaint Iſidore de Séville comme un des trois fondateurs de la rhétorique chez les Latins (2). Cette célébrité des écoles lyonnaiſes n'avait pas dû s'amoindrir dans le

(1) Auſon., *Gratiarum act. pro conſulatu.*

(2) *Origin.*, II, 2.

cours du IVe ſiècle, puiſqu'elle était, au commencement du ſiècle ſuivant, un des principaux titres de gloire de Lugdunum. Un hagiographe de l'époque carlovingienne, qui écrivait ſur des matériaux aujourd'hui perdus, aſſure qu'au temps de ſaint Patiens & du prêtre Conſtance, la ville de Lugdunum était communément appelée le *Gymnaſe public de l'Empire en deçà des mers* (1). « En ce temps, ajoute-t-il, la cité des « Lyonnais, la première & la principale des « villes de la Gaule, brillait encore entre toutes « par le culte de la ſcience & la diſcipline des « écoles (2). »

Cependant, le IVe ſiècle littéraire de Lugdunum n'offre qu'un petit nombre de monuments. Il eſt impoſſible qu'il ait été ſtérile, mais l'hiſtoire, abſorbée par le retentiſſement des calamités qui le déſolent, prend à peine le temps d'écouter le chant de ſes poëtes & la voix de ſes orateurs. Poéſie & proſe, récits & diſcours, elle a laiſſé tout périr dans les flots de la double invaſion gothique & burgunde. Quelques

(1) *Publicum citrà marini orbis gymnaſium* (Hericus Autiſſiodorenſis, *De vita S. Germani*).

(2) *Ea tempeſtate, Lugdunenſium civitas, prima ac præcipua Galliarum, profeſſione quoque ſcientiæ artiumque diſciplina, inter omnes extulerat caput.* (Ibid).

rares débris sont reſtés, épars ſur la rive ; ce ſont ces épaves d'un immenſe naufrage que je vais passer en revue.

Aubert Le Mire, dans ſon édition de la Chronique de ſaint Jérôme, met au nombre des écrivains de la Séguſiavie l'orateur Gennade, qui floriſſait à Rome dans le milieu du IV[e] ſiècle, ſe fondant ſur ce paſſage de ſaint Jérôme : *Gennadius, Forenſis orator, Romæ inſignis habetur* (1). Gennade, Γεννάδος, Γεννάδιος, devait être Grec-Maſſaliote, comme ſon homonyme, l'auteur *De dogmatibus*, mort vers 495. A la rigueur, l'orateur Gennade pourrait avoir reçu la naiſſance aux environs de Lugdunum, où des familles grecques s'étaient établies en très-grand nombre ; mais cette origine n'eſt atteſtée par aucun monument. L'épithète *forenſis* annonce, ainſi que le font obſerver les auteurs de l'Hiſtoire littéraire (2), un orateur plaidant au barreau, un avocat (3). Comme ethnique, ſous la domination romaine, cette épithète déſignait un habitant de Feurs & non du Forez ;

(1) Breghot du Lut & Péricaud aîné, *Les lyonnais dignes de mémoire*, p. 125.

(2) T. I, II[e] part., p. 119.

(3) *Ruſticus, forensis, negociator*, le cultivateur, l'avocat, le commerçant. (Quintil. *Inſt. Orat.*)

cependant l'hiſtoire ni l'épigraphie ne l'ont encore révélé (1). Les habitants du Forez s'appelaient eux-mêmes *Seguſiavi*, comme le démontrent les inſcriptions conſervées à la mairie de Feurs (2).

Mais un autre éditeur de la Chronique de ſaint Jérôme, de Pontac, au lieu de *Forenſis*, ou *Foronenſis*, de Le Mire, lit *Forojulienſis*. Cette leçon, en faiſant naître Gennade à Fréjus, déciderait la queſtion, queſtion peu importante au fond, car cet orateur qui ne ſe rattache à Lugdunum, ni comme élève de ſes écoles, ni comme avocat de ſes prétoires, n'a pour tout bagage littéraire qu'une mention de ſaint Jérôme.

Au nombre de ſes meilleures célébrités, la ville de Lugdunum inſcrit le treizième de ſes évêques, saint Juſt, *ſanctus Juſtus*, dont la fête tombe le 10 du mois de novembre (3).

(1) Le nom du Forez, *pagus* ou *patria Forenſis*, ſe trouve écrit pour la première fois, en 735, dans la légende de ſaint Porçaire. Ce ne fut même qu'en 910 que les comtes héréditaires du Forez prirent le titre de *comes Forenſium* (V. A. Bernard, *Hiſt. du Forez*, t. I, chap. IV, p. 83, en note, et chap. V, p. 103).

(2) M. l'abbé Roux, *Recherches ſur le Forum Seguſiavorum*, paſſim.

(3) Les almanachs inſcrivent S. Juſt au 10 novembre, Surius & Colonia au 2 ſeptembre. La fête de ſa tranſlation a lieu le 2 ſeptembre; celle de ſa mort, le 14 octobre.

Avant que d'être évêque, faint Juft avait exercé les fonctions de diacre dans l'églife de Vienne. Sa piété fincère, fa charité tout évangélique, fes grandes connaiffances rendirent fon épifcopat vénérable ; on fait qu'il s'en démit par amour de la folitude, ou, fuivant la plupart de fes biographes, de défefpoir de n'avoir pu fauver les jours d'un criminel réfugié dans fa bafilique (1).

Ce treizième évêque de Lugdunum ne doit pas être rangé parmi les écrivains émérites, parmi les auteurs de profeffion, comme faint Irénée ou faint Sidoine. L'hiftoire ne lui attribue aucune œuvre littéraire ; c'était, d'après tous les monuments, un prêtre d'un fcience profonde (2), très-verfé dans la connaiffance des Ecritures & renommé, furtout, par une étude fpéciale des queftions controverfées au IVe fiècle (3).

Saint Ambroife, qui l'avait en grande eftime, entretenait avec lui une correfpondance dont il refte deux lettres, deux monuments remarquables. De ce commerce épiftolaire, les fiècles

(1) V. Monfalcon, *Hift. de Lyon*, p. 189 ; Colonia, *Hift. litt.*, t. I, p. 133, &c.

(2) Il fe diftingua par « l'univerfalité de fon mérite, » dit l'auteur de fa Vie, confervée par Surius.

(3) *Doctrina infignis & actu.* Ainfi s'exprime une épitaphe du IXe fiècle, qui fe trouve dans Duchefne.

n'ont laiſſé ſubſiſter de ſaint Juſt que les ſeules queſtions ſur leſquelles il interrogeait ſon ami. Dans l'une de ces épîtres, la huitième de toute la correſpondance ambroſienne : « Le plus « grand nombre, lui fait dire l'évêque de Milan, « prétend que les nôtres ont écrit ſans mé« thode, etc. (1). » La lettre qui la précède immédiatement, la ſeptième, eſt une réponſe ſavamment travaillée à cette queſtion de ſaint Juſt : « Que figure la moitié du didrachme « donné par chaque Hébreu pour le taberna« cle (2)? » Je ne dirai pas autre choſe de cette épître, non plus que de la huitième, l'une & l'autre étant étrangères à mon ſujet.

Saint Juſt fut l'un des Pères du premier concile d'Aquilée, aſſemblé en 301 pour juger Pallade, évêque d'Illyrie, accuſé d'arianiſme. Il y ſiégea comme repréſentant de la Gaule celtique ou chevelue, *legatus Galliarum* (3).

(1) *Negant plerique noſtros ſecundum artem ſcripſiſſe*, &c. (S. Amb., *Epiſt.* 8, dans la *Biblioth. max. patr.*, t. II, p. 777 & ſeq.)

(2) *Quidnam didrachmi dimidium pro redemptione offerri præceptum?* (Id., ibid.)

(3) Les députés de la Gaule, au nombre de trois, ſont compris, ſous la déſignation collective de *legati Gallorum*, dans les actes du concile. Deux appartenaient à la province romaine. (P. Labbe, *Sacroſanct. Concil.*, t. II, p. 982, col. 2.)

Les actes de ce concile nous ont conservé les termes exprès de la question posée à saint Just par saint Ambroise, de la réponse de saint Just et de l'acquiescement unanime des Pères. Je traduis :

« — Ambroise, évêque, dit : Que décide « mon seigneur Just ?

« — Just, évêque, député des Gaules, répon-« dit : Soit anathème celui qui soutient que le « Fils de Dieu n'est pas co-éternel au Père !

« — Anathème, s'écrièrent tous les évê-« ques (1). »

Cette question adressée d'abord à saint Just par saint Ambroise, l'une des lumières de son siècle, et l'assentiment spontané des Pères, montrent quelle haute idée se faisaient de la science théologique de leur collègue les évêques du concile d'Aquilée.

Saint Just a donc quelque droit de figurer sur la liste des hommes éminents du IVe siècle littéraire de Lugdunum, si ce n'est comme écrivain, comme orateur ou comme poëte, du moins comme docteur, comme évêque très-instruit pour son temps, comme continuateur,

(1) *Ambrosius episcopus dixit : Quid etiam dicit dominus meus Justus? — Justus episcopus, legatus Gallorum, dixit : Qui Filium Dei coæternum cum Patre non confitetur, anathema habeatur ! — — Omnes episcopi dixerunt : Anathema !* (Labbe, *loc. cit.*)

dans la Gaule, de la tradition théologique des Irénée, des Caius & des Hippolyte.

Il n'en eſt pas de l'écrivain qui ſuit immédiatement comme du vénérable évêque de Lugdunum. Si le nom de celui-ci ſe montre glorieuſement à la poſtérité ſans l'entourage d'une ſeule œuvre littéraire, l'ouvrage de celui-là s'y préſente ſans l'accompagnement du nom de l'auteur qu'elle honore ; je veux parler du poème légendaire anonyme intitulé : *De Laudibus Domini.*

Ce petit poème ſoulève, au point de vue littéraire, une foule de queſtions dignes du plus haut intérêt. Son ſujet eſt cette hiſtoire ſi touchante, & ſi connue au moyen-âge, de deux époux qui, réunis après leur mort dans la même ſépulture, ſe tendent & ſe prennent les mains en ſigne de leur alliance éternelle. C'eſt aſſurément la plus ancienne des légendes inſpirées par le chriſtianiſme & la première ſur laquelle ſe ſoit exercée la muſe chrétienne. Elle a pris naiſſance au IIIe ſiècle, ſur les bords de l'Arroux, dans *Auguſtodunum.* Saint Grégoire de Tours l'a contée, de même que l'auteur du poëme *De Laudibus,* mais avec des circonſtances omiſes par ce dernier. Ces détails, dans leſquels entre le père de notre hiſtoire, ſont d'au-

tant plus précieux, qu'il nous font connaître la fource refpectable & pure d'où fortit ce premier des récits légendaires chrétiens.

Dans les âges qui fuivirent la prédication des difciples du Seigneur, il n'était pas rare de voir des jeunes gens, de l'un & de l'autre fexe, comblés de tous les dons de la fortune, de tous les avantages de la beauté, s'engager dans les liens du mariage, avec l'intention, arrêtée d'avance, de vivre féparés comme époux, unis comme frères, & d'imiter ainfi jufqu'au dernier jour l'exemple donné, trois nuits durant, par le pieux fils de Tobie & fa belle compagne (1).

Or, vers la fin du fecond fiècle naquit dans la ville d'Autun, d'une famille fénatoriale, un enfant qui, de bonne heure, fe fit remarquer par fon aptitude littéraire. C'était Rhéticius, devenu dans la fuite évêque de fa ville natale &

(1) Chap. VI, verfets 18 à 22; VIII, vers. 4. — Ces exemples de renoncement n'étaient pas rares aux premières époques du chriftianifme. Saint Auguftin conte même (*Conf.*, VIII, 6), l'hiftoire de deux officiers de la maifon de l'empereur, qui, étant entrés dans la cabane d'un folitaire des Ardennes, ne voulurent plus en fortir & embrafsèrent fur-le-champ la vie du défert; & cependant, ajoute l'évêque d'Hippone, tous deux avaient des fiancées; celles-ci, de leur côté, dès qu'elles eurent appris la réfolution des jeunes gens qui devaient être leurs époux, confacrèrent auffi à Dieu leur virginité.

l'oracle de l'Eglife. On ignore fi les parents de cet enfant étaient chrétiens ; mais lui, quand il fortit de l'adolefcence, l'était & ne s'en cachait pas. A cet âge, il contracta avec une jeune Éduenne, chrétienne comme lui, une de ces alliances où la chafteté devait triompher fans ceffe des entraînements de l'amour & de la jeuneffe. Cette union fut pleine de félicités. La mort de la jeune époufe y mit fin. Sentant fon heure approcher, elle fit venir Rhéticius & lui dit : « Je t'en fupplie, ô très-pieux frère, après mon « trépas & ta courfe achevée dans le fiècle, « ordonne que tes reftes foient dépofés dans le « fépulcre qui va recevoir les miens, afin que « nous puiffions, nous qui confervâmes l'amour « de la chafteté fur le même lit, repofer l'un « près de l'autre fous la même pierre (1). »

Les vœux de la jeune femme furent exaucés, & quand, bien des années après, le corps du faint évêque eût été dépofé dans la tombe où elle l'attendait, le peuple affemblé fut témoin de leurs merveilleufes fiançailles.

La nouvelle s'en répandit avec rapidité dans

(1) *Deprecor, piiffime frater, ut poft deceffum meum, percurfo ævi tempore, in illo quo ego conlocor fepulchro ponaris. &c.* (S. Greg. Turon., *Glor. confeff.*, c. IV, XXXV).

le monde chrétien. Elle en fut accueillie avec joie. De tous les grands évêques qui alors illuſtraient l'Eglife, nul n'était plus populaire que Rhéticius. De fon vivant, la reconnaiſſance des peuples attachait à fon front l'auréole facrée. Il paſſait pour avoir exercé fur les déterminations de Conſtantin une influence heureufe (1).

Telle eſt, en fubſtance, la narration de Grégoire de Tours; telle eſt, avec de légères variantes, celle de la compofition légendaire dont je vais difcuter l'origine & donner l'analyfe.

Avec le peu de documents dont la critique difpofe, il n'eſt guère poſſible de déterminer d'une manière certaine la patrie de l'auteur. La defcription du pays où fe paſſe l'action de fon poëme l'a fait regarder par de très-doctes écrivains comme d'Autun ou du voifinage (2). Mais cette defcription n'eſt rien moins que circonſtanciée, autant qu'en permet de juger fon texte fortement altéré, & il ne paraît pas avoir

(1) S'il n'eſt pas prouvé que faint Rhéticius inſtruiſit le premier dans la foi le fils de Conſtance Chlore, après la viſion de la croix miraculeufe, il eſt fûr, au moins, qu'il jouiſſait de toute la confiance de ce prince. Ce fut à fa prière que le faint évêque d'Auguſtodunum fe rendit, en 313, à Rome, où se débattait l'affaire des donatiſtes. (V. Eufèbe & Opt., cités à ce fujet par les auteurs de l'Hiſt. litt., t. I, p. 59.)

(2) V. *Hiſt. litt. de la Congrégation de Saint-Maur*, I, 95.

une idée bien nette de la région qu'il décrit. Même avec un vers reſtitué dans un ſens favorable, il eſt difficile d'admettre qu'il la connût par lui-même. Aucun vers, au ſurplus, ne démontre qu'elle ſoit ſa patrie, ni même ſa demeure. Voici comme il s'exprime : « Dans ces « lieux où, baignant ſes rives d'une eau dor« mante, l'Arar tardif déploie un inſtant ſon « cours pareſſeux, où, vers le Rhône, ſon « frère, s'étend la terre natale des Eduens. »

Nam quâ ſtagnanti prælabitur agmine ripas
Tardus Arar, pigrumque diu vix explicat amnem,
Quâ fratrum Rheno progignitur (1) *Hedua pubes* (2).

Ainſi, du ſite pittoreſque d'Auguſtodunum,

(1) Var. *protenditur.*

(2) Traduit avec toute la bonne volonté poſſible, le troiſième vers ſignifie : « où près *du Rhin des frères* naît ou s'étend la race Eduenne, » ce qui eſt inintelligible. Avec la correction *quà fratrem ad Rhodanum*, on obtient le ſens, au moins raiſonnable, de ma traduction : « où vers le Rhône, ſon frère, s'étend le pays « natal de la nation éduenne. » Avec *Rhodano* au lieu de *Rheno*, le vers eſt correct, bien que d'une latinité moins élégante. Or,

Quà fratrum Rhodano progignitur (ou *protenditur*) *Hedua pubes*

donnerait : « où ſur le Rhône de nos frères s'étend la race « éduenne, » & cette variante pourrait être à la rigueur acceptée, ſoit que par frères elle entende des chrétiens, ou déſigne des Séguſiaves.

de ſa brillante hiſtoire, de ſes monuments vantés d'Eumène, pas un mot. Comment, si l'auteur eſt Eduen, paſſe-t-il ſous ſilence ces particularités, l'honneur & la gloire de ſa patrie? Avec ſa deſcription ſi brève & ſi claſſique du cours de l'Arar, il peut être Arverne, Séguſiave auſſi bien qu'Eduen; les Bénédictins ſemblent incliner pour le Lyonnais.

Le temps où l'ouvrage fut compoſé laiſſe moins de priſe à l'incertitude, & deux paſſages lui aſſignent une date aſſez préciſe. Après avoir parlé du lieu de la ſcène, l'auteur ajoute : « Je « me ſouviens d'un couple illuſtre par ſa foi & « ſa piété (1). » Ce vers ne prouve pas qu'il ait vu les faits de ſes propres yeux, comme Virgile, ſon vieil horticulteur corycien (2), mais au moins qu'il les fait, depuis aſſez peu de temps, de témoins oculaires. Toutefois, cette preuve n'en ſerait pas une, ſi les trois derniers vers de l'épilogue relatif au fils de Conſtance Chlore ne venaient lui prêter un irrécuſable appui : « Tu as ſuſcité, dit-il, à mon époque,

(1) *Conjugium* memini ſumma pietate fideque.

(2) *Namque ſub AEbaliæ* memini me turribus altis
Quâ Niger humectat flaventia culta Galesus,
Corycium vidiſſe ſenem.
VIRG *Georg* IV.

« cet heureux vainqueur, Conſtantin ; jamais
« tu n'avais fait ni ne feras un meilleur préſent
« au monde. Puiſſent ſes enfants l'égaler un
« jour ! »

Victorem lætumque pares mihi Conſtantinum,
Hoc melius fœtu, terris nihil ante dediſti,
Nec dabis : exæquent utinam ſua pignora patrem (1) !

Or, les termes, l'heureux vainqueur Conſtantin, *victorem lætumque Conſtantinum*, ne peuvent regarder que l'époque où, débarraſſé, par la victoire de Chryſopolis, de Licinius, ſon compétiteur, Conſtantin devint l'unique & ſortuné poſſeſſeur de l'Empire. C'eſt, par conſéquent, entre 323, année de cette victoire, & 337, époque de la mort du fondateur de Conſtantinople, qu'il faut placer la date de la compoſition de notre poëme anonyme. Si, comme le penſent les auteurs de l'Hiſtoire littéraire, Rhéticius ne vécut pas au-delà de

(1) *Pares* du premier vers n'eſt latin, comme verbe, qu'à la deuxième perſonne du ſubjonctif de *parare*, préparer, ou de l'indicatif préſent de *parere*, apparaître. *Parere* eſt neutre & ne peut régir *Conſtantinum;* que tu me prépares, Conſtantin, ne préſenterait aucun ſens ; il faut donc lire *paris*, tu produis, tu ſuſcites, comme j'ai traduit, ou regarder *pares* comme une forme archaïque de *paras* & dire : tu prépares ou, au prétérit, tu as préparé, ménagé à mon ſiècle.

314 (1), le poëte devait écrire vingt-cinq ans au plus après les événements qu'il raconte, & les faits étaient encore aſſez récents pour qu'il pût s'écrier : Je me ſouviens, *memini*.

En réſumé, le poëme *De Laudibus* fut compoſé au IVe ſiècle &, c'eſt l'opinion des écrivains que je viens de citer (2), dans la Gaule chevelue. L'admiration & l'attachement que le poëte y profeſſe pour Conſtantin ſont bien les ſentiments d'un habitant de notre patrie. Depuis Conſtance Chlore, la ſeconde dynaſtie Flavienne était populaire parmi les Gaulois. Sa réſidence était la Gaule. Le vainqueur de Licinius y tenait ſa cour, dans les villes d'Arles & de Trèves, avant qu'il eût transféré le ſiége de l'Empire à Byſance. La converſion de ce prince y fut accueillie avec enthouſiaſme. Un habitant de Rome, la capitale dédaignée, le ſanctuaire du vieux culte abandonné, n'aurait pas écrit le pompeux éloge par lequel l'auteur termine ſon poëme. Dès lors, rien n'empêche de croire ce poëte originaire de Lugdunum, devenu, au IVe ſiècle, la métropole littéraire de la Celtique & de tout l'Occident.

(1) *Hiſt. litt.*, I, 60.
(2) *Id.*, *ibid.*, I, 95.

Le poème *De Laudibus Domini* me ſemble un thème emprunté à la religion nouvelle par un profeſſeur chrétien & traité par un de ſes élèves (1). Cette œuvre trahit, en effet, dans ſa contexture, l'inexpérience d'un jeune homme, mais d'un jeune homme que ſon aſtre avait formé poëte à ſa naiſſance. Quoi qu'il en ſoit, voici, dans l'hypothèſe d'une compoſition ſco-

(1) Les ſujets donnés en compoſition, ou narration, ſont très-anciens dans la pédagogie romaine. Quintilien les recommande expreſſément au livre II, chapitres 4 & 11 de l'*Inſtitution de l'orateur*. Ce genre de compoſition ſcolaire, après ce maître illuſtre, donna naiſſance aux déclamations des rhéteurs de profeſſion, contre leſquelles Juvénal ſe montre ſi courroucé au début de ſa première ſatire. L'abus de ces narrations fut même pouſſé ſi loin, que Martial reproche aux avocats de ſon époque de négliger pour elles les faits & les circonſtances de la cauſe. On connaît cette épigramme charmante :

Non de vi, neque cæde, nec veneno, &c.,

ſi bien traduite par La Harpe :

On m'a volé ; j'en demande raiſon
A mon voiſin, & je l'ai mis en cauſe
Pour trois chevaux & non pour autre choſe.
Il ne s'agit de fer ni de poiſon ;
Et toi, tu viens, d'une voix emphatique,
Parler ici de la guerre punique,
Et d'Annibal, & de nos vieux héros,
Des triumvirs, de leurs combats funeſtes.
Hé ! laiſſe là tes grands mots, tes grands geſtes :
Ami, de grâce, un mot de mes chevaux !

laire, un profeſſeur, un élève, un ſujet chrétiens, trois choſes que devaient difficilement poſſéder les écoles méniennes dirigées, au temps de la compoſition du poëme, par un païen zélé, le rhéteur Eumène. « Peut-on, dit M. l'abbé Ro-
« cher, ranger ce rhéteur au nombre des offi-
« ciers du palais qui étaient chrétiens? Je ne le
« penſe pas. Les quatre diſcours qui nous
« reſtent de lui expriment pour le culte des
« faux dieux tant de reſpect, de vénération,
« d'attachement, qu'il eſt difficile de ſuppoſer
« que les paroles de l'orateur n'aient pas été
« l'écho fidèle de ſes ſentiments intérieurs &
« de ſes convictions religieuſes (1). »

Je commence maintenant mon analyſe.

Je préſume que le rhéteur de l'Ecole municipale de Lyon, chargé de la claſſe qui répond, dans nos lycées, à la dernière des humanités, aura tracé à ſes élèves ce programme de compoſition : mettre en hexamètres l'événement miraculeux arrivé récemment au tombeau de ſaint Rhéticius d'Autun; tirer l'exorde du ſujet; donner un préambule hiſtorique; paſſer au récit de la merveille; en prendre texte pour louer

(1) Traduction des *Diſcours d'Eumène*, publiée par la Société éduenne, pp. 63 & 64.

le Seigneur ; terminer par un éloge de notre victorieux empereur & par des vœux pour ſa famille.

Ce programme renferme bien, ce me ſemble, le plan énoncé par le titre du poëme. Voyons de quelle manière l'élève, dont la compoſition nous reſte, s'y eſt montré fidèle.

Son exorde eſt, en effet, tiré du ſujet même ; il eſt ſimple, grave, auſtère, comme il le fallait pour le récit qui le ſuivra. Le voici :

« Pourquoi ſe plaindre que les récompenſes,
« encouragement de la vertu, n'arrivent que
« dans un avenir éloigné ? Pourquoi gémir ſans
« ceſſe ſur le tardif acheminement des promeſ-
« ſes de Dieu ? Pourquoi meſurer ſur la briè-
« veté d'une humaine deſtinée l'urne du juge
« immortel, &, dans nos impatiences, accuſer
« de lenteur l'évolution des ſiècles, cette évo-
« lution rapide qui doit amener le jour où
« toute bonne action recevra ſon prix éternel ?
« Apprenez quel événement miraculeux vient
« de ſignaler une vie glorieuſe & pure... »

Quis queritur ſera virtutis dote juvari ?
Quis promiſſa Dei lento procedere paſſu ?
Quis fine humano metitur judicis urnam
Perpetui, tardumque putat quod ſæcula debent
Accelerare diem meritis qui præmia reddat ?
Nobilis ingenti teſtatur gloria facto.

Sans plus de tranſition, le jeune poëte paſſe à cette deſcription du pays éduen que le lecteur connaît déjà. Cette deſcription, comme on le ſait, lui remet aſſez bruſquement en mémoire un couple célèbre par ſa piété ; il donne l'hiſtoire de ſon union, puis entame le récit des miraculeux événements accomplis à ſon commun ſépulcre.

« Dès que, pourſuit-il, la porte funèbre ſe
« fut refermée ſur les reſtes de l'homme joyeux
« de mourir ; dès que les horribles pénates fu-
« rent replongés dans leurs clartés lugubres,
« la femme, ſe dégageant de ſon linceul, éten-
« dit ſoudain la main gauche ; par ce geſte
« d'un amour vivant dans la mort même, elle
« invitait à l'imiter l'aſſocié de ſa ſépulture.
« Quelle puiſſance, donnant des affections à
« la tombe, a rompu tout à coup ſes chaînes
« & permis à la créature enſevelie de voir celle
« qui va devenir ſon épouſe ?

« C'eſt vous, ô Chriſt, ô mon Dieu, c'eſt
« vous qui faites ces merveilles. Ce ſont vos
« ſignes qui ſe manifeſtent. De jour en jour, vous
« nous donnez, Seigneur, la certitude que vous
« réveillerez les corps aſſoupis dans le trépas. »

Poſtquam morte viri reſerata eſt janua læti
Horrendumque larem jam lux ingrata retexit ;

Depreſſa eſt lævam protendens fœmina palmam,
Invitans ſocium, geſtu viventis amoris.
Quis dedit affectum tumulo? Quis vincula ſolvit?
Unde ſepulta videt venturæ conjugis umbram?
Tu facis hæc, tu Chriſte Deus, tua ſigna moventur,
Paulatimque doces ſopita reſurgere membra.

Voici l'auteur parvenu à la partie de ſon programme relative aux louanges du Seigneur. Cette partie, la plus longue du poème, en eſt auſſi la meilleure. La tranſition, moins bruſquement amenée, y prépare naturellement l'attention du lecteur. La critique trouverait même peu de choſe à reprendre dans ce morceau, ſi l'écrivain, abuſant d'un talent facile, n'y touchait quelquefois à la prolixité.

Ce début de ſon hymne peut donner une idée du ſurplus.

« Seigneur, pour nos beſoins, avec une libé-
« ralité paternelle, vous avez doté la terre
« affermie d'une richeſſe diverſifiée. Sous vos
« ſacrés auſpices, les hommes répandent ſur
« les ſillons une ſemence utile, des herbes nou-
« velles s'élèvent de la prairie deſſéchée; vous
« faites couler un doux nectar de la grappe
« féconde; vous commandez aux arbres de
« produire, pour les feſtins des hommes, des
« fruits ſavoureux; pour la guériſon de leurs

« maux, des sucs salutaires. Nous vous devons
« le suave trésor des miels...

Qui vario stabilem dotasti munere terram,
In nostros usus, largus pietate paterna;
Te vale (1), mortales committunt semina sulcis,
Et novus arenti procedit cespite partus;
Tu manare jubes fecundo nectare vites;
Tu gratos epulis hominum, medicosque saluti,
Arboribus succos, tu tradis dulcia mella.

L'hymne dont je détache ce fragment passe de la description des bienfaits quotidiens du Créateur au récit des avantages que l'Incarnation a procurés au genre humain. Ce récit était le complément obligé de l'hymne. Mais l'auteur y arrive, sans préparation, au moyen d'un seul vers, péniblement trouvé. Il bénit Dieu des pluies fécondes, des moissons multipliées qu'il accorde aux campagnes, puis, ajoute-t-il soudain, « afin de rendre manifeste la céleste ori-
« gine de toute chose, tu veux naître d'une
« Vierge. »

Vel cùm placatus, campis sitientibus imbres
Dividis, & dubias sulcis producis aristas
Ne tamen insignem res nulla ostenderet ortum,
Virgine conciperis.

(1) Locution plus que singulière, qui paraît équivaloir à *te valente* pour *opitulante* ou *juvante.*

Des vers heureux ſe remarquent en grand nombre dans ce paſſage; néanmoins, vers la fin, le talent du poëte ne s'y maintient pas toujours à la hauteur du ſujet.

Enfin, il conclut par remercier le Très-Haut d'avoir ſuſcité, dans le ſiècle où il vit, le grand Conſtantin. Nous connaiſſons cet épilogue.

Ce plan eſt bien celui qu'a dû propoſer le profeſſeur, celui qu'indique le titre : *De laudibus Domini*. Mais il eſt facile de s'apercevoir qu'un poëte, dès longtemps exercé, n'eût pas laiſſé ſubſiſter, dans le tiſſu de cette œuvre, le défaut de liaiſon, les tranſitions bruſques ou pénibles que je viens de ſignaler. Ainſi, déjà, la contexture, à mon avis du moins, dénote le travail d'un élève à qui manque l'expérience que donnent les années, l'habitude de la compoſition, & cet art des tranſitions qu'elle ſeule peut apprendre.

Il me reſte à parler du ſtyle de l'ouvrage. En le liſant, on s'aperçoit tout de ſuite que Conſtantin ne fait qu'apparaître. Le ſtyle chrétien n'eſt pas trouvé. Les termes qui doivent en former la trame n'ont pas encore été paſſés au crible épurateur d'une critique orthodoxe. Ainſi, dès le début, l'auteur met une urne, *urnam*, entre les mains du Dieu qui doit juger les vi-

vants & les morts. Il pouvait, la Bible lui en faiſait une loi, introduire la balance dont Milton a fait un ſi magnifique uſage dans ſon *Paradis perdu*, cette balance terrible que le moyen-âge peignit, chargée d'âmes, sur les freſques & les verrières de nos baſiliques ; il n'en fait rien. Rempli de ſon Horace, l'*omne capax movet urna nomen* lui fait jeter un regrettable anachroniſme dans ce vers, l'un de ſes meilleurs :

Quis ſine humano metitur judicis urnam
Perpetui?

Plus loin, il appelle lare, *larem*, l'intérieur du tombeau de ſaint Rhéticius. La quantité ne lui en faiſait pas une obligation. Il avait à ſa diſpoſition *domus*, expreſſion générale qui, chez les peuples païens & plus tard chez les diſciples de Jéſus, ſervit, avec un qualificatif, à déſigner la demeure dernière. Plus d'un marbre funéraire chrétien, au temps où il vivait, pouvait lui montrer cette expreſſion déjà conſacrée, *domus æterna*. Mais, ſéduit par la ſignification ſpéciale du mot *larem*, par ſa belle ſonorité, il écrit ce vers qui, malgré la ſombre harmonie dont il eſt empreint, choque la convenance religieuſe :

Horrendumque larem jam lux ingrata retexit.

Ailleurs, il nomme le vin nectar :

Tu manare jubes fecundo nectare vites.

Ce mot, aujourd'hui reçu dans notre langue pour exprimer une ſubſtance liquide, douce & agréable au goût, peut ſembler répréhenſible chez un poëte écrivant en face d'une religion qui faiſait du nectar la boiſſon de ſes dieux.

Mais ce qui ſouffre moins d'excuſe, c'eſt le mot ombres, *umbris*, par lequel il déſigne les âmes qui vont ſubir l'arrêt du divin juge :

Et loca pœnarum venturis dividis umbris.

Au demeurant, ces termes polythéiſtes ne ſont que des erreurs de coſtume, des défauts de couleur locale. Une littérature inexercée les rendait inévitables à l'époque de tranſition où l'auteur écrivait. Les reproches de ſaint Juſt (1), les abus mythologiques de ſaint Sidoine, venu cent ans après, prouvent ſurabondamment que le jeune anonyme ſe conformait, dans l'école de Lugdunum, au langage qu'il entendait, au ſtyle qu'il étudiait, aux modèles qu'il avait ſous les yeux.

A ces fautes de ſtyle j'en ajouterai quelques autres, probablement inhérentes au pays qu'il habitait. Par exemple : il emploie, avec une

(1) Voir pages 154, en note, & 162.

ſorte de parti pris, au lieu de *filius* & de *natus*, fils, les mots *pignus*, gage, *fœtus*, produit. Cependant, bien que *pignus*, employé ſurtout par les poëtes élégiaques, ſignifie rarement au ſingulier un gage d'affection, un fils, il ſe trouve élégamment encadré dans ce vers, où il s'applique au fils du Très-Haut :

Summe Deus ſummique Dei venerabile pignus.

Mais ces expreſſions & quelques autres, affectionnées par le poëte, ſont, je le conjecture, de la latinité particulière du pays où il écrivait (1).

Notre anonyme, qui connaît les grands poëtes claſſiques, s'en approprie ſouvent, d'une manière heureuſe, les expreſſions & les tours. Le *cara deum ſoboles* de Virgile lui a donné ce remarquable commencement d'hexamètre :

Incorrupta Dei ſoboles...

(1) Les patois du Lyonnais, formés en partie des éléments importés par la colonie de Plancus, poſſèdent, entre autres, *faya*, *feya*, brebis pleine, qui vient de mettre bas. *Faya* dérive du latin uſuel de la Ciſalpine & de la Provence.

Non inſueta graves tentabunt pabula fœtas.
(Virg., *Egl.* I, v. 50.)

Fedos apprivadados de trop d'agneous es tetados.
(*Bvgado prouençals*, p. 40.)

& le poëme de la Nature des choses lui a fourni la fin entière de ce vers, assurément inspiré :

Tu servire jubes homini GENUS OMNE ANIMANTUM.

Plusieurs choses m'ont paru surtout révéler dans le style une imagination jeune & qui ne s'est point encore imposé de règles ; ce sont : l'abondance des expressions, la facilité ou, pour mieux dire, l'abus de la description, enfin l'emploi des mêmes procédés de phrase, emploi qui devient fatigant, répété tant de fois dans un écrit de 160 hexamètres (1).

Tel est le poëme *De laudibus Domini*. Les conjectures sur lesquelles je m'appuie pour l'attribuer à Lugdunum ne sont rien moins qu'absolues, et je suis prêt à les abandonner, si de nouveau documents, si des critiques mieux éclairés en font surgir de plus évidentes.

Une des plus nobles familles de Lugdunum, et même de la Gaule romaine, celle

(1) *Tu manare jubes....*
Tu servire jubes...
Innumeram jubes emergere.
Ne..... inciperet.
Ne..... jaceret.
Ne..... agat.
Ne..... desit.
Ne..... uret.
Ne..... quateret, &c.

des Syagrius, n'a pas dédaigné la palme littéraire. Parmi ſes illuſtrations, je rencontre, au IVe ſiècle, Afranius Syagrius. Ce perſonnage, décoré des plus hautes dignités de l'Empire, cultiva et protégea les Lettres; il fut le Mécène d'Auſone. Le poëte de Burdigala, alors précepteur de Gratien, lui dédia la deuxième des trois pièces de vers qui portent dans le recueil de ſes œuvres le titre de *præfatiunculæ*. Après d'aſſez longs détails ſur ſa naiſſance, ſes études, ſes dignités, la faveur dont il jouit auprès de Gratien ſon élève, Auſone y demande à Syagrius de ſe faire le protecteur de ſa muſe; « Je ſuis cet Auſone, pourſuit-il; maintenant, « peux-tu refuſer à ma prière de prendre ſous « ta protection le recueil de mes poéſies? De « même, ô bienheureux Syagrius, que ta per- « ſonne ſemble un autre moi-même, tant elle « occupe de place dans mon âme, ainſi mon « livre paraîtra ton œuvre, autant que la mienne, « ſi ton nom en occupe le frontiſpice (1). »

(1) *Hic ego Auſonius; ſed tu ne temne quod ultro*
Patronum noſtris te paro carminibus.
Pectoris ut noſtri ſedem colis alme Syagri,
Communemque habitas alter ego Auſonium,
Sic etiam noſtro præfatus habebere libro
Differat ut nihilo, ſit tuus, anne meus?
(Auſ., *Præfatiuncul.*, c. II, 39 à 44.)

Syagrius fut lié avec la plupart des littérateurs éminents de ſon ſiècle ; Symmaque & lui entretenaient un commerce épiſtolaire qui témoigne d'une longue & tendre amitié. Cette affection éclate particulièrement dans une lettre où Symmaque s'excuſe ſur la mort de ſon frère de ne pouvoir aſſiſter à la réception ſolennelle des inſignes du conſulat récemment obtenu par Syagrius : « Que faire, s'écrie-t-il, dans cette « perplexité déplorable, lorſque je ſuis retenu « d'un côté par notre vieille union, de l'autre, « par le deuil de la perte d'un frère (1)? »

Non moins malheureuſes que les œuvres de ſaint Juſt dont je parlais tout à l'heure, les épîtres de Syagrius n'ont pas accompagné dans la poſtérité la correſpondance conſervée de Symmaque. Ses œuvres poétiques ont partagé le ſort de ſes œuvres épiſtolaires. On ne peut cependant attribuer leur perte aux déſaſtres de l'invaſion ; elles exiſtaient encore du temps de Sidoine. L'illuſtre évêque des Arvernes en a laiſſé ce brillant éloge dans une lettre adreſſée au petit-fils de notre conſulaire : « O poſtérité « d'un poëte à qui les Lettres auraient dreſſé

(1) *Symmac. epiſt.*, I, 95. (Trad. de MM. Grégoire & Collombet, *OEuvres de Sidoine Apollinaire*, I, 209.)

« des ſtatues, ſi les honneurs dont il fut revêtu
« ne les euſſent elles-mêmes dreſſées, tu n'es
« pas indigne de ton aïeul. Oui, tu l'égales dans
« le genre d'écrire où tant de beaux vers que
« nous avons encore atteſtent ſa gloire (1)! »

Ces louanges de Sidoine, bien qu'elles ſemblent empreintes de l'exagération littéraire naturelle à cet écrivain célèbre, rendent plus vifs les regrets que doit nous inſpirer la perte des poéſies du vieil Afranius Syagrius. De quel intérêt ne ſerait pas, pour l'hiſtoire des Lettres & des mœurs, au IVe ſiècle, ce recueil poétique d'un homme du grand monde romain, d'un haut dignitaire des jours de décadence, éprouvé par les hommes & par les choſes!

J'allais terminer ici le IVe ſiècle, mais cette famille glorieuſe des Syagrius m'impoſe une dernière obligation. Devant la rencontrer, plus d'une fois encore, ſur ma route, je regarde comme indiſpenſable de donner, dès ce moment, ſa généalogie, une généalogie brève & toutefois renfermant, dans ſa brièveté, des in-

(1) *Cum ſis igitur e ſemine poetæ, cui procul dubio ſtatuas dederant litteræ, ſi trabeæ non dediſſent, quod etiam nunc auctores culta verſibus verba teſtantur, à quo ſtudia poſterorum, ne parum quidem, quippe in hac parte, degeneraverunt.* (Sidon. *Epiſt.* V, 5.)

dications ſuffiſantes. Cette ſuite de jalons, ainſi plantée, me diſpenſera, lorſque ſurgiront quelques célébrités littéraires du nom de Syagrius, de reprendre les diſcuſſions de naiſſance, de patrie & d'école.

La *gens Syagria* ſemble être gauloiſe d'origine. Etablie dans la Lyonnaiſe, ou *Gallia Comata*, depuis un temps immémorial, elle avait échangé ſon nom national en celui de Syagrius, Συάγριος (1), extenſion du thème Σύαγρος, f. Σύαγρα.

(1) Tenant du ſanglier, de la nature du ſanglier, *sus* en latin, ὗς en grec. Pareille métamorphoſe onomaſtique avait eu lieu dans la famille des Apollinaire, comme je le démontrerai lorſque ſon tour viendra. Le ſanglier, *ſus gallicus*, était le véritable ſymbole de la nationalité gauloiſe ; je crois l'avoir établi dans la Revue numiſmatique de 1840, pages 245 & ſuivantes. Il eſt donc naturel que le nom de ce pachyderme ſoit porté par des perſonnages appartenant à la Gaule. Seulement, au nom gaulois, après la conquête romaine, ces perſonnages ſubſtituèrent le nom grec ou latin. Dès le Ier ſiècle, le célèbre rhéteur gaulois, *M. Arius Aper*, avait déjà renoncé, pour l'appellation romaine, à l'appellation conſacrée qu'il portait chez ſes compatriotes. Dans le IIIe, un autre Celte, *Arrius Aper*, préfet du prétoire, ſemble avoir été connu ſous ſon ancien nom, récemment échangé, & ſous ſon nom latin. Une druideſſe du pays de Tongres avait prédit l'empire à Dioclétien s'il tuait un ſanglier. Celui-ci, pour accomplir la prophétie, mit à mort Arrius Aper. Or, on ne peut douter que la druideſſe tongrienne n'ait employé le mot de ſa langue qui déſignait

Le premier des Syagrius que mentionne l'hiftoire eft celui dont l'appréciation littéraire précède (1) Affranius ou Afranius Syagrius, Ier du nom, en 369, *notarius*, c'eft-à-dire fecrétaire de Valentinien (2) & commandant fur le Neker une armée romaine, chargée de repouffer les incurfions des hordes allemaniques. Mais un corps de ces tribus guerrières ayant furpris fes troupes dans des conditions défavorables, les taillèrent en pièces. L'empereur, irrité de fa défaite, le relégua

l'animal dévoué par elle, le *sus fatalis* que le futur empereur, fuivant Vopifcus, pourfuivit fi longtemps en vain dans les forêts de la Gaule. (V. Vopifcus, *in Numerian.*, p. 252 & feq.) D'*Aper* vient le diminutif *Aprunculus*. Parmi les Gaulois qui portèrent ce dernier nom, l'hiftoire cite, au IVe fiècle, un orateur qui dirigeait Julien dans fes opérations d'arufpicine, fcience qu'il tenait probablement des Druides, fes ancêtres. *Eique* [*Juliano*] *tandem haruspicinæ peritus, Aprunculus, gallus orator... nuntiavit eventus.* (Amm. Marcel., *Rer. Geft.*, XII, 1.)

(1) Les Faftes confulaires infcrivent le nom de Syagrius aux années 381 & 382; en 381 Flavius, en 382 Afranius. Les Faftes annonceraient ainfi l'exiftence fimultanée de deux Syágrius. Mais, bien qu'on voie affez rarement le même perfonnage obtenir deux années de fuite le confulat, je regarde le nom de Flavius comme une altération de celui d'Afranius. Sous l'Empire, où les faifceaux ne conftituaient plus qu'une dignité honorifique à la nomination du prince, on peut citer plus d'un exemple de biennalité confulaire. (V. *Hift. litt. de la France*, loc. cit.)

(2) *Syagrium, tunc notarium, poftea præfectum & confulem.* (Amm. Marcel., *Rer. geft.*, lib. XVIII, 2.)

dans ſes terres (1). C'eſt durant cet exil, non loin de Lugdunum que, pour ſe conſoler de ſa diſgrâce, il cultiva les belles-lettres & compoſa ſes poéſies. Rentré en grâce auprès des empereurs, par le crédit d'Auſone, il devint, vers 379, maître des offices ; vers 380, à pluſieurs repriſes, préfet du prétoire ; enfin, en 381 & 382, conſul. Syagrius eut une ſtatue à Rome & ſa tombe, *conſiſtorium*, à Lyon, non loin de l'égliſe de Saint-Juſt. L'hiſtoire lui donne une fille, Papianilla, mère du célèbre Tonantius Ferreolus, préfet des Gaules au Ve ſiècle & compagnon d'armes d'Aëtius, dans la guerre d'Attila ; puis un fils (2). Ce fils eſt :

Syagrius AEgidius, plus célèbre ſous le nom du comte AEgidius. L'hiſtoire de ce perſonnage, bien connu de mes lecteurs, n'important pas à mon ſujet, je me contenterai de dire que, retiré à Soiſſons, à la ſuite de grands revers, il mourut dans cette ville, en 464, laiſſant deux fils :

(1) *Qui deletis omnibus, ad comitatum reverſus irati ſententia principis ſacramenti exutus, abiit ad lares.* (Id., ibid.)

(2) Grégoire & Collombet, *Trad. de Sidoine*, I, 209. — Breghot du Lut & Péricaud aîné, *Les Lyonnais dignes de memoire*, p. 287. — Colonia, *Hiſt. litt. de Lyon*, I, 118 & ſuiv. — Sidon., *Epiſt.*, V, 5e & 17e, *paſſim*. — *Cod. Theod.*, leg. 26 & 36, — *Hiſt. litt de la France*, I, 219 & ſuiv.

1° Afranius Syagrius II, le Syagrius de l'hiſtoire. Ce patrice romain recevait, ſelon Grégoire de Tours, le titre de roi. Succeſſeur d'AEgidius, il étendait ſon pouvoir ſur la Lyonnaiſe IVe, ſur une partie de la Belgique IIe & ſur quelques places frontières de la Lyonnaiſe Ire. C'était tout ce qui reſtait aux Romains de la primitive Gallia, réſidence de ſes ancêtres. Il tenait, comme ſon père, ſa cour à Soiſſons. Clovis le vainquit & le fit mettre à mort en 486 (1);

2° Afranius Syagrius, le Syagrius de la correſpondance de ſaint Sidoine. Ce fils puîné d'AEgidius, épris de l'amour des Lettres & des champs, s'occupa d'agriculture, de linguiſtique & de philoſophie. Retiré ſous les riches abris de Taionacum & de ſes nombreuſes villas, il ne prit aucune part aux événements politiques & militaires de ſon temps. Le ſublime & preſſant *redde te patri, redde te patriæ* que lui adreſſait Sidoine, ſon ami, dans l'intérêt de la patrie gallo-romaine agoniſante (2), ne put l'arracher à ſes habitudes paiſibles. Peu ſoucieux de mériter le titre d'émule des Serranus & des Camille

(1) Greg. Turon., *Hiſt.*

(2) Sidon., *Epiſt.*, VIII, 8.

que lui décerne l'affectueux évêque (1), il ne vola pas au secours de son frère, menacé par les Sicambres. Cependant sa grande connaissance des idiomes germaniques en fit quelque temps l'arbitre des Burgondes & le conseiller de Gondebaud, leur roi (2). Je parlerai, à leur époque, des écrits qui lui sont attribués.

Le second des fils du comte AEgidius est certainement le père ou l'aïeul d'Afrania Syagria, cette dame lyonnaise, du commencement du Ve siècle, que ses vertus chrétiennes firent surnommer par Ennodius Magnus *le vrai trésor de l'Eglise*, par l'auteur de la Vie de saint Eugende, *la mère des églises & des monastères*. Il doit être encore la tige des Syagrius, poëtes, rhéteurs, écrivains de Lugdunum dont l'existence semble se révéler vers la même époque. Du nombre de ceux-ci serait :

Syagrius (sanctus), deuxième évêque d'Autun, le conseiller de la reine Brunechildis, la fameuse Brunehaut. « Cette reine, dit un historien, fut « secondée, pour la construction des établis- « sements religieux & de bienfaisance dont elle « enrichit Augustodunum, par un homme avec

(1) *Id.*, *ibid.*

(2) *Hist, litt. de la France*, II, 65. — Breghot du Lut & Péricaud, ouvr. cité. — Sidon, *ibid.*

« qui une grande conformité de vues & d'opi-
« nions l'uniſſait intimement. Syagrius, attaché
« comme elle au parti gallo-romain, avait été
« appelé à l'épiſcopat par ſa vertu & par ſa
« ſcience. En lui, le zèle du paſteur s'alliait à
« la culture des lettres chrétiennes & profanes;
« ſon palais était une académie où des jeunes
« gens de grandes familles venaient pourſuivre
« leurs études ſous ſa direction (1). »

Saint Syagrius mourut en 600. Il exerça, au VIe ſiècle, une aſſez grande influence littéraire & prit une part importante à la rédaction de la liturgie du monaſtère de Saint-Martin d'Autun, pleine de tant de réminiſcences lyonnaiſes.

De l'un des Syagrius laïcs du VIe ſiècle, ſerait ſorti :

Syagrius, 3e abbé de Nantua, qui florit de 750 à 776, jouit de la faveur du roi Pépin, aſſiſta le pape Etienne au ſacre de ce prince, très-probablement à la conſécration de l'égliſe Saint-Denis, & dut à ſon mérite d'être nommé évêque d'Oſtie (2).

Ainſi, la gent Syagria ſe ſerait perpétuée,

(1) Bulliot, *Eſſai hiſtorique ſur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, p. 18.

(2) Debombourg, *Hiſt. de l'abbaye & de la ville de Nantua*, p. 35 & ſuiv.

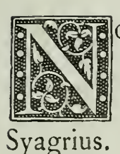
ſous ſon nom gallo-romain, juſqu'à la fin du VIII[e] ſiècle. Il n'eſt guère poſſible, en effet, de détacher de ſon arbre généalogique les deux dignitaires eccléſiaſtiques qui le terminent. Tous deux appartiennent à cette ancienne circonſcription où Gondebaud attira leur aïeul, tous deux ſe diſtinguent par leur ſavoir, mais le premier, en outre, poſſède au plus haut degré la qualité diſtinctive de ſa maiſon, le dévoûment aux intérêts gallo-romains.





VIII

Monuments littéraires du Vᵉ ſiècle.



NOUS rentrons dans l'ordre chronologique, que nous a fait abandonner un moment la généalogie de Syagrius.

Le Vᵉ ſiècle eſt commencé : ſiècle intéreſſant, il a le bonheur que beaucoup de ſes œuvres ont évité le gouffre où ſe ſont englouties les productions de la période précédente. Il eſt donc plus appréciable, ſinon plus littéraire.

Les monuments écrits, qui nous en reſtent, appartiennent tous à des auteurs chrétiens, & pluſieurs, lors de leur apparition, furent en grande faveur auprès des claſſes éclairées. Cette double circonſtance explique leur conſervation. Dans le déſarroi général amené par les invaſions des barbares, les lettrés, déjà chrétiens pour la plupart, ſe préoccupèrent avant tout de préſerver, de la dévaſtation & de la ruine, les livres objets de leur préférence. Au premier éveil d'une

incurſion franque, gépide ou burgonde, ils ſe hâtaient de les confier au zèle éprouvé des monaſtères, au tréſor vénéré des égliſes. Là, des vertus, connues des farouches conquérants, ont protégé, plus d'une fois, ces précieux dépôts (1).

Tant de ſollicitude ne dut pas s'étendre aux œuvres inſpirées par la muſe profane : celles-là, le plus ſouvent abandonnées, eurent le ſort des poëſies du conſul Afranius, ces poëſies qui firent les délices de Sidoine (2).

Cependant, il ne faut pas croire que les monuments littéraires, ainſi préſervés par les ſoins des fidèles, forment un bien ample bagage. Même, ſi l'on examine les titres des ouvrages & les noms des auteurs, mentionnés par le ſeul évêque de Clermont, on eſt épouvanté de la grandeur des pertes ſubies par l'eſprit humain, durant les calamités qui fondirent au Ve ſiècle ſur la Gaule.

Alors que ces effroyables cataſtrophes n'étaient encore qu'une menace, Lugdunum parvenait à ſon apogée littéraire. Dans cet aſile

(1) Les Goths, d'après une tradition reçue à Rome, ne livrèrent point les monuments chrétiens au pillage, qui ſuivit la priſe de cette ville (Am. Thierry, *Récits de l'Hiſtoire romaine au Ve ſiècle*, p. 40, en note, édit. 1843.)

(2) V. ci-deſſus, ch. VII, pp. 184 & ſuiv.

aimé des intelligences d'élite, la muſe antique trouvait toujours de fervents adorateurs, payens attardés, comme le périégète Rutilius Numatianus, dans l'idée d'un Capitole éternel. Les études gagnaient, à ce dernier effort des adhérents du vieux culte. Une grande émulation, qui dégénérait parfois en diſputes violentes, animait les deux camps oppoſés. Cent ans après, ſous la domination des Burgondes, cet antagoniſme gardait encore toute ſon activité paſſionnée (1). La ſituation qu'il faiſait aux lettres donne, juſqu'à un certain point, l'explication de ces titres un peu emphatiques de *Gymnaſe d'outremer de l'Empire* (2), de *Séjour préféré de la ſcience* (3), que décerne le moine Héric au Lugdunum du Ve ſiècle.

C'eſt à cette période ſi bien remplie qu'il faut rapporter avec aſſurance certaines compoſitions dont les auteurs, inconnus de nos jours, ſont relégués dans les limbes bibliographiques de la littérature anonyme, ou attribuées, faute

(1) Voir la diſpute du grammairien Viventiole et de ſaint Avit, dans l'*Hiſtoire littéraire de la France*, t. III, p. 20, et dans Colonia, *Hiſtoire littéraire de Lyon*, t. I, pp. 287 et ſuiv.

(2) *Publicum citra marini orbis gymnaſium* (Heric. Autiſſiod., *De vita B. Germani*, ap. *Act. ſanct.*, VII, 356, jul.).

(3) *Sapientia Lugduni sibi conſiſterium collocavit* (*Id., ibid*.).

de mieux, à des auteurs d'un autre temps, d'un autre pays.

J'ai déjà, pour ma part, eſſayé de reſtituer à ſa vraie patrie littéraire l'auteur ignoré du poëme *De laudibus Domini*. On a vu, dans le précédent chapitre (1), ſur quelles raiſons j'ai cru devoir étayer cette reſtitution, vainement tentée par les doctes auteurs de l'Hiſtoire littéraire de la France & par pluſieurs des hiſtoriens de la ville de Lyon. En ce moment encore, nous avons à nous occuper d'un autre anonyme. Ce dernier, orateur chrétien, né certainement à Lugdunum, avant la fin de la première moitié du Ve ſiècle, paraît être l'auteur du plus grand nombre des homélies, publiées tantôt ſous le nom d'Euſèbe d'Emèſe, *Euſebius Emeſenſis*, & tantôt ſous le titre d'Euſèbe, évêque gaulois, *Euſebius epiſcopus Gallicanus* (2).

Euſèbe d'Emèſe a dû être inſcrit au titre de la collection de ces homélies, par un copiſte qui, ne ſachant auquel des évêques du nom d'Euſèbe

(1) V. pp. 164 & ſuiv.

(2) Ces ſermons ont eu un grand nombre d'éditions. La première parut en 1547, chez Nicolas Leriche : elle contient 56 homélies. Le recueil le plus complet eſt celui que Schott inſéra, en 1618, dans la Collection des Pères : on y compte 76 ſermons, y compris les fragments.

elle appartenait, a pris un de ceux dont la notoriété était la plus grande, donnant, par cette méprise singulière, à un Grec, titulaire d'un siége lointain de l'Eglise grecque, un recueil d'homélies entièrement latines, prêchées, pour la majeure partie, en Gaule, & souvent à l'occasion de solennités particulières à cette province.

Quant à l'Eusèbe, évêque dans les Gaules, son existence, la célébrité même dont il semble avoir joui, dans son temps, ne sauraient être mises en doute. Au Xe siècle, un poëme d'Hartmann, disciple de Raban Maur, le cite avec éloge (1). Nonobstant cette mention, j'allais dire ce brevet d'existence, ce serait peine perdue que de vouloir, à l'exemple de plusieurs critiques, le rattacher à l'un des trois Eusèbe, qui occupèrent, à des dates concordantes, des siéges épiscopaux dans la Gaule (2). Il ne faut qu'ouvrir son recueil d'homélies, pour connaître le rang qui lui était attribué, dans la hiérarchie. C'était un de ces évêques des nations, sans évêché dé-

(1) Henric. Camisius, *Lect. antiq.*, t. V. — Baronius, *Ann. eccles.*, t. XII, ad calc.

(2) Un évèque cité par Sulpice Sévère ; un évêque de Nantes; un autre qui fut l'ami & l'admirateur de saint Hilaire (*Hist. littér. de la France*, II, 301 & suiv.).

ſigné, que mes premiers chapitres nous montrent prêchant l'Evangile aux nations éloignées, aux conquérants ariens ou idolâtres.

Notre Euſèbe, en effet, exerça le miniſtère de la parole en divers lieux, en divers temps, en diverſes circonſtances : à Lyon, par déférence aux ordres d'un ſupérieur (1), ou pour quelques-unes de ces ſolennités locales que l'année ramène : l'anniverſaire de ſainte Blandine, la fête des ſaints Epipode et Alexandre (2); en des villes inconnues, pour la conſolation de leurs habitants, tombés au pouvoir d'un ennemi dont il ſemble avoir tempéré les meſures rigoureuſes (3); ailleurs, pour l'explication des ſaints myſtères et l'interprétation des livres ſacrés (4).

Il ſe peut, toutefois, que le recueil entier ne ſoit pas du même auteur. Pluſieurs homélies s'y ſont gliſſées ſans doute, qui auraient droit de revendiquer, pour leurs pères, quelques-uns des évêques de la Gaule, contemporains de l'auteur. Le triage de ces pièces d'origine étrangère,

(1) *Præcipiente domino meo patre veſtro.* (*Homel.* 56.)

(2) *Homel.* 11 & 49.

(3) *Homel.* 24.

(4) *Homel. de Aſcenſione, de Paſcha, &c.*

tenté à différentes reprises, n'a donné lieu qu'à d'oiseuses discussions. Je n'engagerai pas mes lecteurs à travers ce débat interminable qui, dans le cours des deux derniers siècles, a fatigué sans profit la critique. Ampère ne s'y est point non plus fourvoyé. Après avoir examiné l'ensemble de la collection sermonaire, l'éminent historien a conclu à l'uniformité de la composition, de la similitude du style, de certains détails donnés par l'auteur, que cette collection était, sauf quelques exceptions, l'œuvre d'un seul prédicateur du nom d'Eusèbe, et que cet Eusèbe avait dû recevoir le jour à Lugdunum (1), particularité déjà remarquée par le cardinal Baronius.

J'ai, à mon tour, scruté ces homélies du Ve siècle. Cette étude m'a démontré, jusqu'à l'évidence, la solidité de l'opinion d'Ampère : elle m'a permis aussi de joindre aux raisons qu'il allègue plusieurs éléments de conviction que, très-probablement, les exigences de son plan, moins spécial que le mien, l'ont forcé de négliger.

Lorsqu'il constatait que l'auteur des homélies

(1) *Histoire littér. de la France jusqu'au XIIe siècle*, t. II, pp. 77 & suiv.

avait pris naiſſance à Lyon, Baronius ſtipulait en faveur de ſaint Eucher. Le recueil lui ſemblait même ſi bien convenir à cet illuſtre évêque, qu'il invitait les Lyonnais à le lui reſtituer ſolennellement (1). Pluſieurs écrivains eccléſiaſtiques ſe ſont précipités dans cette voie, ouverte par le ſavant cardinal. Plus réſervé, le P. Colonia s'eſt contenté de mettre, ſur le compte de l'auteur des *Louanges de la vie ſolitaire*, les oraiſons pour ſainte Blandine et pour ſes deux aſſociés au martyre (2).

Il eſt de fait que les deux homélies ont dû être prêchées par un perſonnage, que rattachaient à la ville de Lugdunum les liens de la naiſſance et le long exercice du miniſtère ſacré. Cette double circonſtance y eſt plus d'une fois rappelée. L'Egliſe de Lyon, par exemple, eſt traitée de *notre Egliſe;* la banlieue lyonnaiſe, de *notre patrie*, et ſaint Pothin, de *notre père* (3). L'exorde même de l'oraiſon funèbre de ſainte Blandine eſt tiré d'un argument, qui ſemble inſpiré par une nationalité commune à l'orateur et à ſon auditoire : « S'il eſt, dit-il, d'une bonne

(1) Baron. *Ann., ad ann.* 441.
(2) Colonia, ouvr. cité, t. I, p. 264.
(3) *Homélie de ſainte Blandine.*

« dévotion d'honorer les martyrs étrangers, « il n'eſt pas d'une ſainte piété de laiſſer en « oubli les héros chrétiens, qui ſont l'honneur « du pays natal (1). »

Malgré ces alluſions fréquentes au lieu de ſa naiſſance, l'auteur ne ſaurait être confondu avec ſaint Eucher. Celui-ci a bien pu, en ſa qualité d'évêque de Lugdunum, appeler l'Egliſe de Lyon *notre Egliſe*, et le premier de ſes prédéceſſeurs *notre père ;* mais, étranger par la naiſſance à ſon diocèſe (2), il n'a jamais dit ni écrit, en parlant du pays dépendant de Lyon, *notre patrie*.

Un autre motif s'oppoſe à l'attribution dont le P. Colonia a pris l'initiative, la conformité de compoſition et de ſtyle, qui rattache littérairement les deux homélies au faiſceau rationnel, où elles ſont et devaient être compriſes.

L'écrivain à qui l'on doit un éloge charmant de la ſolitude, bien qu'il tourmente aſſez ſouvent ſa penſée, a un genre d'écrire plus ſimple et plus rude que le ſtyle des deux ſermons, prêchés à la gloire des martyrs lyonnais. Plein de

(1) *Homélie de ſainte Blandine.*

(2) Saint Eucher était né en Provence, d'après la 11e conférence de Caſſien (Colonia, *ouvrage cité*, I, 221).

prétention et viſant ſans ceſſe à l'effet, ce ſtyle offre, à chaque période, une antithèſe dans les mots, une oppoſition dans les idées. Les rhéteurs de la décadence, Sénèque principalement, dont il admet des phraſes entières, ſont les modèles qu'il imite de préférence. Ce qui eſt plus grave, il abonde en définitions ſubtiles et pour ainſi dire phyſiques des ſaints myſtères, genre d'interprétation téméraire, auquel l'incarnation divine ſervait le plus habituellement de thème, fort à la mode alors, mais formellement réprouvé par la ferme & droite raiſon de ſaint Eucher, comme le démontre un paſſage de ſes homélies, que nous a conſervé Claudien Mamert (1).

Ce fragment, que ne donnent ni Schott ni Leriche, roule préciſément ſur le myſtère de l'incarnation. Le voici, tel que le traduiſent les PP. de la Congrégation de Saint-Maur :

« Quelques curieux cherchent des raiſons « touchant un myſtère, qui s'eſt accompli une « fois, & voudraient ſavoir comment Dieu & « l'homme ont pu s'unir enſemble, eux qui ne « ſauraient s'expliquer ce qui ſe fait tous les « jours, je veux dire comment l'âme s'unit au « corps. Aſſurément, il eſt bien plus aiſé que

(1) *De Stat anim.*, lib. II cap. 5.

« deux chofes fpirituelles, telles que font Dieu « & l'âme, s'uniffent enfemble, pour compofer « le Chrift, qu'une fubftance incorporelle s'u- « niffe à une fubftance corporelle, pour com- « pofer l'homme. De même que l'âme s'unit « au corps, pour former un homme, de même « Dieu s'eft uni à l'homme, pour faire le « Chrift (1). »

Ainfi, faint Eucher ferait auffi étranger à la compofition des deux homélies fur les martyrs lyonnais qu'à toutes celles, qui les accompagnent dans les recueils. Force eft donc d'en laiffer, avec Ampère, toute la refponfabilité à l'évêque gaulois Eufèbe.

En tant que natif de Lyon, Eufèbe avait reçu le jour au fein d'une famille grecque établie à Lugdunum. Les noms et les perfonnages helléniques étaient, on le fait, très-communs dans cette ville (2). Eufèbe, appellation fréquente de l'époque byzantine, fe lit même dans la férie des dénominations grecques du Mufée lapidaire de Lyon : c'eft le nom d'un affranchi (3). Or, comme les affranchis étaient tenus de por-

(1) *Hift littér.* t. II, p. 290.

(2) Voir ci-deffus, ch. I, pp. 12, 67 & fuiv.

(3) N° 8, férie 11. (Monfalcon, *Hiftoire de Lyon*, II, 1318.)

ter le nom de leur maître, on peut regarder comme assurée l'existence à Lugdunum d'une famille Εὐσέβεια, dans les premiers siècles de l'ère vulgaire.

La nationalité d'Eusèbe ressort encore d'une circonstance particulière. Les manuscrits de l'oraison funèbre de sainte Blandine, au lieu de *Pothinus* portent *Focinus* (1). Focinus est évidemment une prononciation éolienne de Pothinus, passée des manuscrits de l'auteur dans ceux des copistes. En effet, le F, chez les Éoliens, prend souvent la place du Π, et le Θ, chez les Grecs, a le son du TH des Anglais. Eusèbe pouvait être Grec asiatique, compatriote par conséquent des saints Pothin & Irénée, et, mieux encore, de la famille de l'un d'eux.

L'origine, la qualité, les titres de cet évêque ainsi établis, je puis, avec une entière liberté, passer à l'examen de ses œuvres.

J'ai fait voir, dans le petit poëme *De laudibus Domini*, l'école lyonnaise s'efforçant, au IVe siècle, de dégager de ses langes une littérature chrétienne ; je vais aujourd'hui la montrer

(1) *Beatus pater Focinus ecclesiæ hujus antistes* (Homel. de sancta Blandina).

en poſſeſſion déjà de genres de compoſition inconnus à l'antiquité claſſique, & traçant, hors de l'ornière mythologique, les premiers linéaments d'une poétique indépendante.

Ce développement était dans la nature des choſes. De nouvelles croyances devaient amener de nouveaux cadres de la penſée. Malheureuſement, cet eſſor littéraire de l'idée chrétienne n'avait pas choiſi, pour eſſayer ſes ailes, une époque favorable : en débutant, il ſe trouva lancé dans un milieu de complète décadence. A Lugdunum, comme dans tous les coins de l'Empire, la littérature était aux précieux. Les concetti, le jeu de mots, l'antithèſe y régnaient en maîtres. Ce n'était point la marche logique & régulière de la phraſe qu'ambitionnaient le poëte & l'orateur, mais ſon effet prétentieux, baſé ſur le choc bizarre des termes, ou calculé ſur des contradictions heurtées de raiſonnement. A Cicéron avait ſuccédé Sénèque, non le Sénèque des bons jours, mais le Sénèque ſacrifiant aux faux dieux des déclamateurs ambulants.

Si jamais il y eut un ſujet digne d'inſpirer un prédicateur chrétien, c'eſt aſſurément le martyre de ſainte Blandine, cette douce jeune fille, ſe livrant à la mort avec tant d'intrépidité, de

calme & de décence, car, en face du fupplice, elle aussi, comme la vierge troyenne :

Ἡ δὲ καὶ θνήσκουσ' ὅμως
πολλὴν πρόνοιαν εἶχεν εὐσχήμως πεσεῖν,
κρύπτουσ' ἃ κρύπτειν ὄμματ' ἀρσένων χρεών.

(Eurip. Ἑκαβ., v, 568.)

Elle tombe expirante, &, par un dernier foin,
Elle raffemble encor la force qui lui refte
Pour n'offrir aux regards qu'une chute modefte (1).

(*Trad. de* La Harpe.)

Eh bien ! dès l'abord, dans un exorde, qui ne manque pas d'un certain à-propos, le panégyrifte trouve le moyen d'introduire un pur *concetto*, en jouant fur les mots *alienos* & *alienet*, en oppofant *religiofi* à *irreligiofi*.

« Oportet itaque ut *alienos* potens nobis de-
« votio *religiofa* conciliet, quam forte proprios
« a nobis negligentes *irreligiofi* temporis motus
« *alienet*. »

(1) La Fontaine, en décrivant la mort de Thifbé, d'après Ovide, rend avec plus de concifion la même idée :

Elle dit, & tombant range fes vêtements,
Dernier trait de pudeur, à fes derniers moments.

Sur toutes les phafes de la confeffion de fainte Blandine, voir le P. André Gouilloud, *S. Pothin & fes compagnons, martyrs*, lvre 2e, *la perfécution*.

La penſée eſt bonne en elle-même. Quelques lignes plus haut, je l'ai traduite ainſi :

« S'il eſt d'une bonne dévotion d'honorer les « martyrs étrangers, il n'eſt pas d'une ſaine « piété de laiſſer en oubli les héros chrétiens, « qui ſont l'honneur du pays natal. »

Mais, faite à titre de ſimple renſeignement, mon interprétation, aſſez large du reſte, n'avait pas à ſe préoccuper du vêtement quinteſſencié, dont l'auteur habille ſa penſée. L'affectation pure, pour me ſervir de l'expreſſion de Molière, en ſerait rendue moins inexactement par cet eſſai de traduction littéraire : « Or, il eſt plus utile que les martyrs *étrangers*, « par une attention *religieuſe*, se rapprochent « de nous, que les martyrs de notre propre « pays, par une indifférence *irréligieuſe*, s'en « éloignent comme *étrangers*. » Voici l'exorde :

« En adreſſant, s'écrie l'orateur, à des mar- « tyrs d'une région étrangère, les hommages « qui leur ſont dus, nous nous propoſons d'en « obtenir quelque grâce, de même que s'ils « étaient nôtres. En effet, la foi nous les rend « propres, &, bien qu'ils appartiennent à un « pays éloigné, ils ne laiſſent pas que d'accor- « der à nos prières l'interceſſion que nous en « eſpérons. La protection de ces ſerviteurs de

« Dieu dépend de notre foi & non de notre
« patrie. Nous avons d'autant plus de droit à
« leur aſſiſtance que notre dévotion leur eſt
« plus aſſurée. Si donc il eſt néceſſaire de
« nous concilier, par une ferveur conſtante, la
« faveur de martyrs éprouvés en d'autres lieux,
« il n'eſt pas moins utile d'éviter de nous alié-
« ner, par une indifférence coupable, la bien-
« veillance des nôtres. Songez, mes frères
« bien-aimés, avec quelle divine munificence
« les ſublimes dévouements ont été départis
« autour de notre Egliſe (1). Il n'eſt ni ville ni
« peuple, qui ne faſſent éclater leur joie pour
« les reliques des ſaints martyrs qui les proté-
« gent; et nous, nous poſſédons un peuple
« entier de ces confeſſeurs intrépides (2). Oh !
« qu'il ſe réjouiſſe le pays de nos aïeux, cette
« région nourricière d'un ſi grand nombre de
« combattants céleſtes, cette terre ſi féconde
« en courages héroïques (3) ! »

Cet exorde, par une tranſition qui peut ſembler naturelle, mène l'auteur à comparer Lyon à

(1) *Agnoſcamus, cariſſimi, circa Eccleſiam noſtram uberiorem divinorum munerum largitatem.*

(2) *Ecce nos populos martyrum poſſidemus.*

(3) *Gaudeat terra noſtra nutrix cæleſtium militum & tantarum parens fecunda virtutum!*

Bethléem, qui fut témoin d'une autre hécatombe, le maſſacre des Innocents. Rien de mieux. Sobre de détails, renfermée dans de juſtes limites, cette comparaiſon pouvait lui fournir un véritable mouvement d'éloquence. Telle n'eſt pas ſa ſollicitude. Du moment qu'il a mis le pied dans la ville inconſolée, parmi les victimes de l'odieux tétrarque, l'antithèſe, l'oppoſition des mots, le contraſte des penſées, cherchant à l'envi l'effet, courent, ſe précipitent, débordent à plein diſcours. Alors, prenant la parole, Lugdunum apoſtrophe Bethléem en ces termes :

« Dans les tiens [tes martyrs] fut la palme « du trépas, non celle de la confeſſion (1) ; « dans les miens, l'émulation des tourments ; « dans les tiens, ſeulement une heureuſe occa- « ſion de gloire (2) ; tu as bien pu voir des « enfants à la mamelle périr dans le ſang, non « des héros y combattre (3) ; toi, *l'innocence « des mourants* te couronne ; moi, *la gloire des « triomphants* (4), etc. »

(1) *In tuis interfectio fuit ; confeſſio non fuit.*

(2) *In meis, colluctatio paſſionis ; in tuis, ſola fuit opportunitas & occaſio felicitatis.*

(3) *Tu in ſanguine parvulorum potuiſti videre pereuntes, non potuiſti expectare certantes.*

(4) *Te coronavit innocentia morientium, me gloria triumphantum.*

Je dirai peu de chofe du difcours pour les faints Epipode & Alexandre. Plus faible que le précédent, ce fermon débute par un exorde qui répète, fous une forme différente, celui que nous venons de faire connaître. Le ftyle eft tout auffi recherché, tout auffi fertile en phrafes ornées de pointes. Là, comme dans prefque toute fon œuvre, Eufèbe a beaucoup de peine à s'exprimer fimplement. S'il parle de l'intrépidité des deux martyrs livrés aux flammes, il ne manque pas de jeter, à point nommé, à travers le tableau, une oppofition antithétique, qui en altère la beauté fublime. « Ils ont vaincu, dit-il, « *les atteintes douloureufes du feu;* vainquons, « nous, *les flèches du feu des vices* (1). »

Ce n'eft pas ainfi que parlent Boffuet et Bourdaloue, ainfi que ces deux beaux génies auraient traité le martyre de l'an 180. Mais il ne faut pas oublier qu'Eufèbe était un *évèque des nations*, un miffionnaire obligé de conformer fa parole au goût de l'auditoire affemblé au pied de fa chaire. Devant le monde privilégié des cités populeufes, ce monde depuis longtemps blafé fur la févère beauté des écri-

(1) *Vicerunt illi tormenta flammarum ; nos vincamus ignea tela vitiorum.*

vains de la période augustale, ses homélies ont dû revêtir les enjolivements du style à la mode. Si ces homélies, malheureusement les plus nombreuses du recueil, montrent, plus qu'il ne convient à la gravité de ce missionnaire, tant de traces de ses escrimes oratoires, c'est que le succès fut à ce prix. Au Ve siècle, siècle d'affaissement général des intelligences, la société élégante & polie dont Sidoine a été, dans l'âge suivant, l'expression la plus brillante, cette société n'eût pas accordé ses convictions à qui lui eût expliqué l'Evangile dans le langage correct & pur des Cicéron & des Quintilien.

Mais, en présence d'une foule d'esclaves émancipés par la croyance nouvelle, d'une assistance de barbares, récente moisson de l'apostolat, d'une multitude accourue des foyers prolétaires, & lorsqu'il s'agissait d'interpréter les miracles de la Rédemption, depuis quatre siècles accomplie, Eusèbe, ce précieux, ce maniéré, ce Cottin de tout à l'heure, s'exprime le plus souvent dans un idiome simple, exempt de prétention & décidément purgé d'afféterie.

C'est que, peu faites aux finesses d'une rhétorique subtile, ces populations veulent entendre parler une langue qu'elles comprennent. Les mignardises du style & de l'idée ne feraient

pas fortune parmi ces mâles auditoires. Il leur faut une explication du fait, de la parabole, du myftère, nette, limpide, dépouillée d'artifices. Ainfi eft-elle.

En ces moments-là, comme notre Bridaine, Eufèbe appelle à fon aide toutes les puiffances : le ciel, l'enfer, l'éternité, le trépas ; il donne une voix à l'abîme & prête une forme au myftère, mettant en fcène ce qui doit être dit, en perfpective ce qui doit être raconté. De cette manière & fans y penfer, il crée la poétique terrible & fombre, où le moyen âge a puifé le merveilleux de quelques-unes de fes légendes, et Dante trouvé le reffort furhumain de l'épopée chrétienne.

Empreints de ce caractère, fe montrent la première des homélies fur l'Afcenfion & le fermon fur la fête de Pâques. Ampère a fait connaître ce dernier (1). Voici un fragment de la première.

« La fête qui reçoit nos hommages n'eft pas « moins folennelle que la Nativité du Sei- « gneur, ni moins folennelle que cette fête le « jour de la Nativité, ce jour où, émané de la « gloire du Père, le Rédempteur, Dieu &

(1) *Hift. litt.*, t. II, p. 59.

« homme à la fois (1), nous eſt advenu par « l'humble ſein d'une mère (2). En effet, ſi le « miracle de la Nativité a donné notre Sauveur « à la terre, le prodige que nous célébrons l'a « rendu au ciel (3). Dans l'un, le Seigneur « s'eſt révélé homme par ſon incarnation; dans « l'autre, il s'eſt révélé Dieu par ſon aſcenſion. « En celui-là, il nous fut accordé la grâce « d'une humanité profondément adorable (4); « en celui-ci, le témoignage d'une divinité « complètement manifeſte. Par le premier, le « temple de la virginité, par le ſecond, le « royaume du ciel font éclater leurs myſtères « ineffables. Là, il deſcend pour nous racheter; « ici, il monte pour nous glorifier. Une fois, « c'eſt notre rédemption qu'il commence; une « autre, c'eſt notre ſalut qu'il achève; annon- « çant d'abord que les promeſſes vont être « accomplies, prouvant enſuite qu'elles ſont « tenues. Ainſi, dans cette ſolennité, ſes actes « ne ſont pas moindres que ſes faveurs; le jour « qu'elle conſacre l'a vu, Dieu vêtu d'une

(1) *Gemina ſubſtantia.*

(2) *Per partum matris advenit.*

(3) *Hic cælo reddidit.*

(4) *In illo gratiam dignantiſſimæ humanitatis.*

« ſubſtance corporelle, pénétrer le ſublime « ſanctuaire des cieux que lui rendait inacceſ- « ſible ſa nature humaine (1).

« Mais, ſont-ce bien là les principales mar- « ques de la puiſſance du Rédempteur? En « conſidérant l'enſemble de ſes œuvres, ne « trouvez-vous pas auſſi merveilleux qu'il dai- « gne, à l'heureux début de ſon adorable Na- « tivité, choiſir le ſein d'une mère ici-bas, une « mère intacte, & qu'il veuille, après avoir « rempli ce ſein virginal, ſans en affaiblir « l'innocence, le quitter, ſans en amoindrir la « pureté, afin de naître immaculé dans la « conception, exempt de ſouillure dans l'en- « fantement (2)? Oui, ne trouvez-vous pas « auſſi merveilleux qu'il deſcende aux enfers, « après la victoire de ſa paſſion glorieuſe, qu'il « briſe, avec l'autorité d'un triomphateur, leurs « portes d'airain & leurs barrières de fer, et « qu'il entre au milieu de ces régions terribles, « précédé par l'épouvante d'une ſplendeur

(1) *In hac enim die, arduas cœli ſedes, quas ipſa hominis natura claudebat, Deus corporeus penetravit.*

(2) *Quod inter ipſa adorandæ nativitatis beata primordia per innuptam veniens matrem ita inviolabiliter ſinum virginis pertranſivit, ſicut reverenter implevit.*

« étrangère à leurs ténèbres (1)? L'épouvante, « ai-je dit? Ah! ſitôt qu'il ſe mit à deſcendre, « lui, le Dieu ſouverain, les enfers, au premier « aſpect de ce décédé qui leur arrivait, les « enfers treſſaillirent de cette épouvante; oui, « ſaiſis d'épouvante, ils criaient : Jamais, ja- « mais nous ne vîmes pareil mort. Celui-là eſt « plein de vie, celui-là eſt la vie même (2). « Hélas! pourvu qu'il s'en retourne ſeul! Il ne « reprit pas ſeul le chemin des hauteurs bienheu- « reuſes. Il y mène, il y montre, en témoignage « de la défaite du trépas, les âmes innocentées « des trépaſſés (3).

« Eh! qu'importe? Une égale puiſſance ſe « manifeſte, ſoit que Dieu, ſortant d'un corps « virginal qu'il aura ſeul occupé, il s'ouvre « l'entrée de ce monde, ſoit que, prodige ſu- « prême! s'élevant en ſon enveloppe mortelle « au-deſſus des trônes immortels, à l'eſſence « divine il mêle la terreſtre, à la ſubſtance cé- « leſte il aſſocie l'humaine. »

Peu de choſes ſont à retrancher dans ce frag-

(1) *Peregrinum tenebris diem terribili regioni expavendus ingreſſit.*

(2) *Sed iſte vivit & vita eſt.*

(3) *Sed abſolutis mortuorum ſpiritibus teſtes ſecum religatæ mortis exhibuit.*

ment d'une couleur ſi ſévère. La peinture du Chriſt deſcendant aux enfers, l'effroi de l'abîme à l'aſpect de ce décédé qui vient à lui, dans la ſplendeur de ſon triomphe, ces âmes que le Rédempteur ramène, en témoignage de ſa victoire ſur la mort, toute cette ſcène eſt pleine de mouvement & de majeſté. L'accumulation des figures favorites de l'auteur n'y affadit nulle part le ſtyle. La compoſition entière ne mériterait que des éloges, ſi trop de détails, plus qu'inutiles, ſur le myſtère de l'Incarnation, ne s'y faiſaient remarquer. Mais, je l'ai dit, c'était un abus, dont les plus ſages des prédicateurs de l'époque avaient beaucoup de peine à ſe défendre.

En ſomme, Euſèbe a trop ſacrifié aux faux dieux de l'éloquence, pour qu'on doive le mettre au rang des Hilaire & des Eucher. Quant à ce dernier, ce qui ſuit va nous montrer quelle énorme diſtance ſes œuvres mettent entre lui & l'auteur, quel qu'il ſoit, des homélies que je viens d'analyſer.

De tous les évêques qui occupèrent, dans les premiers ſiècles de l'Egliſe, le ſiége épiſcopal de Lyon, ſaint Eucher eſt aſſurément l'un des plus éminents, & pour le talent, & pour la piété. Son hiſtoire, de même que celle de la plupart

de ſes prédéceſſeurs, n'a pas laiſſé de traces nombreuſes. Ainſi que je l'ai dit plus haut (1), le témoignage de Caſſien le fait naître dans la partie de la Gaule narbonnaiſe, qu'on appelle la Provence. Le P. Colonia, le biographe de ſaint Eucher qui ſemble le mieux informé, croit, en conſidérant la forme purement grecque de ſon nom (2), qu'il deſcendait de quelqu'une des familles patriciennes, grecques d'origine, qui ſuivirent le grand Conſtantin, lorſque ce prince vint établir, pour un aſſez long temps, le ſiége de ſon empire dans la ville d'Arles (3).

La date de ſa naiſſance peut ſe placer ſans inconvénient entre les années 370 & 375 (4). *Les ſplendeurs du monde* entourèrent ſon berceau (5). Le rang élevé qu'occupait ſa famille lui procura de bonne heure l'accès des plus hautes dignités de l'Etat : il fut créé ſénateur, dans un

(1) V. p. 201, note 2.

(2) Εὔχειρ, ειρος, habile, adroit, expert.

(3) Colonia, ouvr. cité, I, 222.

(4) Lorſque, vers 413, Eucher ſe retira dans l'île de Lérins, il pouvait avoir de 35 à 40 ans. Cet âge ſe concilie avec tous les événements de ſa vie. (Cf. *Hiſt. litt. de la France*, t. II, p. 275.)

(5) *Pulcherrime splendidus mundo.* (S. Hilar., *Panegyric. S Honorat.*, p. 22.) — *In maximos ſæculi apices, patre ſoceroque elatus*, dit ſaint Eucher lui-même (*De contemptu mundi*), en parlant de Valerianus, ſon très-proche parent.

âge peu avancé. La nobleſſe de ſon extraction ne lui valut pas ſeule cette poſition brillante. Déjà, par les ſoins de ſes parents, une inſtruction ſolide le rendait digne des charges où l'appelait leur diſtinction perſonnelle. Outre le grec, la langue de ſes pères & probablement l'idiome vulgaire d'Arles, ſa patrie, Eucher ſavait le latin, l'hébreu, &, à ce qu'il ſemble, toutes les ſciences cultivées de ſon temps (1).

Ainſi comblé des dons de la fortune & du ſavoir, le jeune patricien ne tarda pas à s'engager dans les liens du mariage. Le nom de l'épouſe dont il fit choix, Galla, annonce qu'elle ſortait d'une race latine ou gallo-romaine (2), & ce qu'on ſait de ſon hiſtoire, c'eſt qu'elle mérita par ſes vertus d'aſſocier ſa vie à la deſtinée d'un auſſi grand homme.

De leur union naquirent pluſieurs enfants. Trois ſeulement vécurent : deux fils, ſaint Véran, évêque de Vence ; ſaint Salone, évêque de Genève ; & une fille, ſainte Conſorce ou Conſorcie.

(1) Ces connaiſſances d'Eucher reſſortent de ſes deux livres : *Des Formules & des Subſtitutions*, ainſi que le fait remarquer le P. Colonia. (*Hiſt. litt. de Lyon*, t. I, p. 260).

(2) Le nom de Galla peut être gaulois, auſſi bien que latin. Des Gallus, au ſiècle d'Auguſte, exiſtaient à Rome : c'eſt pour l'un d'eux que Virgile compoſa ſa Xe églogue.

L'époque où floriſſait, dans le ſiècle, le futur évêque de Lugdunum eſt une des plus tourmentées de l'hiſtoire. Les princes ſe ſuccédaient au ſommet du pouvoir, avec une rapidité qui tenait du vertige. Nulle poſition particulière, quelque élevée qu'elle fût, n'était à l'abri de ces bruſques renverſements de l'autorité ſuprême. De toutes parts, ſpectacle familier en ces temps déſaſtreux, les plus puiſſantes fortunes s'écroulaient, atteintes par des révolutions de palais preſque journalières. Rome & Ravenne, où la violence arrachait & donnait des ſceptres éphémères, tenaient une moitié du monde dans une anxiété perpétuelle.

Soit que le ſpectacle de cette fatale inſtabilité des choſes humaines eût fait ſur l'âme d'Eucher une impreſſion profonde, ſoit que, renommé pour ſon amour de la juſtice et de la vertu, il ſe crût menacé par quelqu'une de ces révolutions inceſſantes, on le vit tout à coup dépoſer le laticlave, abjurer les ſplendeurs, apanage de ſon rang & de ſa dignité, & partir pour la ſolitude. Il touchait à peine à l'âge mûr. L'éclat héréditaire auquel il renonçait ſemblait devoir ſourire encore à ſa compagne, plus jeune que lui peut-être ; mais, loin de mettre obſtacle à ce projet, dont le ſenſualiſme de nos jours s'effarouche, la

vertueuſe Galla paraît y avoir donné un complet acquieſcement.

Cette réſolution des deux époux étonna moins que ne le ſuppoſent la plupart des biographes de ſaint Eucher. Le monde, alors, était fréquemment témoin de pareils délaiſſements des faveurs éblouiſſantes de la fortune & de la gloire. Au chapitre précédent, j'ai eu l'occaſion d'en citer d'éclatants exemples. L'incertitude de l'état politique entrait, pour une grande part, dans le développement de cette propenſion myſtérieuſe à l'exiſtence érémitique; mais d'autres cauſes y contribuaient. En ces âges, voiſins de la rédemption accomplie, la foi était plus vive. Puis, l'heure des grandes cataſtrophes que la Providence réſervait au coloſſe romain, de toutes parts aſſailli, cette heure terrible était proche. Une ſorte de preſſentiment de ce qui allait advenir rempliſſait d'un trouble indéfiniſſable les imaginations effrayées. A l'anarchie, devenue la condition normale de la ſociété, ſe joignait encore une dépravation de mœurs incroyable. Eperdus, ſaiſis du dégoût de la vie ſociale, une foule d'hommes ſupérieurs de ce milieu ſans repos, où s'élaborait la diſſolution du vieux monde, ſe précipitaient dans le déſert, comme en un aſile préparé par la prévoyance divine.

Une fois ſa réſolution priſe, l'ex-ſénateur avait tourné ſes regards vers l'île de Lérins, où ſaint Honorat venait de fonder un monaſtère déjà célèbre, malgré ſon origine récente. Il vécut quelque temps, parmi les nombreux cénobites réunis dans cette île naguère déſerte. Au nombre de ces ſolitaires ſe trouvaient pluſieurs des hommes, qui illuſtrèrent leur ſiècle et l'Eglise, par de grands talents ou d'éminentes vertus, les Caprais, les Maxime, les Vincent, les Hilaire d'Arles. Le XVI[e] des *Carmina* de Sidoine, qui fut preſque contemporain de toute cette pléiade de ſaints & de docteurs, la gloire de Lérins, fait alluſion à ce début de ſaint Eucher, dans la vie cénobitique (1). Eucher lui-même ſe plaît à le rappeler, dans une des plus belles pages de ſon panégyrique du déſert (2).

Ses enfants, dont il voulut confier l'éducation aux hôtes de ſa nouvelle réſidence (3), & leur mère, qui ne devait plus être pour lui qu'une ſœur affectueuſe, l'accompagnèrent dans ſa retraite (4). Bientôt, épris d'un plus grand amour

(1) . . . . *Celebrans quoque laudibus illis*
Eucherii venientis iter. . . .

(2) *Præcipue tamen* Lerinam meam *honore complector*, &c.

(3) Eucher. in *lib. institut. præfat.*

(4) S. Paul. Nolens, *Epiſt. ad Eucher. & Gallam.*

de la ſolitude, il quitta Lérins et vint, avec la ſeule & dévouée Galla, ſe fixer à Léro (1), autre petite île en vue de la première, &, en ce temps-là, complètement abandonnée (2).

Ce fut dans cette réſidence, éloignée de la fréquentation des hommes, qu'il compoſa ſes deux traités : *Du Renoncement au monde & Des Louanges du déſert.* En cette autre Pathmos, ſa vie eût été comme murée contre les communications du monde extérieur, ſans les rares viſites des ſolitaires, ſes voiſins, & les lettres qu'il échangeait, de temps à autre, avec pluſieurs des prélats & des perſonnages diſtingués de l'Egliſe. Cependant, ſon âme éprouvait une ſoif ſi grande de ce qu'il appelle, à pluſieurs repriſes, un paradis (3), que, ſe ſentant encore trop éloigné de ſon idéal, ſur le rocher perdu au ſein des flots, dont il avait fait choix, il eut un moment la penſée de ſe retirer, pour un temps, dans le grand érème de la Thébaïde, où

(1) S. Paul. Nolens., *Epiſt. ad Eucherium & Gallam.*

(2) Ces deux îles forment l'archipel de Lérins, sur la côte du département du Var. L'une ſe nomme Saint-Honorat, l'autre eſt cette fameuſe île Sainte-Marguerite, dont la priſon d'Etat vit mourir l'*Homme au maſque de fer.*

(3) Paradiſum *poſſidentibus ſe exhibet.* (*De laud. eremi.*) — *Corporis eſt eremus animæque* paradisus. (*Id., ibid.*)

vivait alors un peuple merveilleux d'anachorètes (1).

Ses amis, ſes admirateurs, qui tenaient à conſerver ce grand eſprit à l'Egliſe des Gaules, & Caſſien entre autres, s'efforcèrent de le faire changer de réſolution. A ce ſujet, celui-ci publia ſes ſept dernières Conférences, œuvre deſtinée à l'expoſition des règles de conduite obſervées par les plus illuſtres des aſcètes de l'Egypte. Mis par la lecture de cet ouvrage en état de ſe créer une idée nette des maximes qui les dirigeaient dans leur éloignement du ſiècle, Eucher ne crut pas néceſſaire de donner ſuite à ſon projet.

L'éclat de ſon abdication des grandeurs mondaines, le bruit de ſes vertus au déſert, les deux traités dont je viens de parler, & quelques autres de moindre importance, qu'il fit paraître durant ſa retraite à Léro, attachèrent à son nom, dans l'Europe chrétienne, une grande & méritée célébrité. Sur ces entrefaites, la mort de ſaint Sicher ayant rendu vacant le ſiége épiſcopal de Lyon, tous les vœux & bientôt tous les ſuffrages

(1) *Alter vero ut etiam corporali eorumdem ædificaretur aspectu, Ægyptum penetrare voluerit.* (Caſſ., *Præf.* in colloq. XI, *ad Honorat. epiſc. & Eucher.*).

ſe portèrent vers l'illuſtre ſolitaire. La plupart des écrivains de Lyon et de l'Egliſe placent son élection entre les années 432 & 434. Dans tous les cas, il ſerait impoſſible de la reculer au-delà de 441, puiſque, en cette année même, il signa comme évêque de Lyon, au premier concile d'Orange (1).

Hormis ſa préſence à ce concile, on ne ſait preſque rien de ſon épiſcopat. Claudien Mamert, qui ſe ſouvenait de l'avoir entendu prêcher, fait l'éloge de ſon éloquence ſubſtantielle & perſuaſive (2). L'immatérialité de l'âme paraît avoir été le ſujet ſur lequel il aimait à donner des explications à ſon peuple (3). Le peu qui eſt venu juſqu'à nous des autres circonſtances dont fut marquée la fin de ſa carrière, raſſemblé avec ſoin par le P. Colonia, le montre livré aux ſoins de ſon miniſtère, s'occupant à relever le monaſtère de l'Ile-Barbe, &, par une extenſion exagérée de la vie anachorétique, fondant des recluſeries ou retraites cellulaires, dans les églises de Lyon (4). Il rendit ſon âme à Dieu, au milieu

(1) *Hiſt. littér. de la France*, II, 277.

(2) *De ſtatu animæ*, III, 9.

(3) *Id., ibid.*

(4) Colonia, *ouvrage cité*. II, 10 & 11. — Cf. *Lettre à Philon*, ci-après analysee.

de ce labeur, vers l'année 450, d'après les meilleures autorités.

On ne dira jamais de ſaint Eucher qu'il penſe d'une façon et qu'il écrit d'une autre. Paſſant tout entier dans ſes ouvrages, ce grand évêque s'y montre, à chaque page, tel que nous l'avons vu. Jamais plus exact rapport ne s'eſt établi entre les penſées & les œuvres d'un homme : celles-ci sont le miroir limpide & inaltérable de celles-là, même dans les inſtants où, pour ſe faire jour, l'inſpiration lutte contre les difficultés de la compoſition. Qu'il célèbre, j'allais dire qu'il chante les délices du déſert, ou qu'il raconte la calme réſiſtance de la légion thébéenne, il eſt ſûr de la ſympathie de ſes lecteurs, car ils ſavent comme il a renoncé au monde & comme il eût renoncé à la vie, ſi le martyre ſe fût préſenté dans ſa voie. Ce côté moral de ſes livres, mis d'abord dans la balance, je paſſe à leur examen littéraire.

Le premier en date eſt ſon écrit intitulé : *De laude eremi*. C'eſt à la fois un traité & un panégyrique. Un traité, l'auteur donne l'hiſtorique du déſert, depuis l'origine de l'homme ; un panégyrique, il fait du bonheur qui naît de la fréquentation de la ſolitude, un éloge ſans reſtriction. Ce n'eſt donc point une œuvre purement

didactique. En le composant, Eucher ne se propose que de répondre aux nombreuses lettres de saint Hilaire, son ami. Une épître un peu plus longue que les épîtres ordinaires, voilà ce qu'il compte faire. Aussi l'écrit-il au courant de l'âme ; je ne dirai pas au courant de la plume, car elle porte l'empreinte d'une rédaction laborieuse ; mais il était à son début. « Puisque, dit-il à l'é-« vêque d'Arles, tu me presses de répondre à « ta très-diserte & très-étendue correspondance, « ne t'impatiente pas de mon inexpérience, toi « qui es l'expérience même, tandis que je vais « te retracer les grâces diverses du Seigneur en-« vers la solitude, sa bien-aimée. »

L'auteur entre alors dans son sujet. L'exorde est remarquable. Une sobre beauté de style s'y réunit à la grandeur de l'idée ; le voici :

« Le désert, je l'affirme, est le temple illimité « de notre Dieu. A celui que nous savons ha-« bitant le silence doit plaire le secret de la soli-« tude (1). C'est là que parfois il s'est rendu « visible à ses saints ; là que, dans un éloigne-« ment propice, il n'a pas dédaigné de conver-« ser avec l'homme. N'est-ce pas au désert que

(1) *Etenim quum certum est habitare in silentio, credendum est gaudere secreto.*

« Moïſe, le front dans la gloire, aperçut
« Dieu (1); au déſert; qu'Elie, tremblant de
« l'apercevoir, s'eſt voilé la face? Oui, bien que
« le Seigneur viſite toutes les parties de l'uni-
« vers, comme ſon domaine, et qu'il ſoit pré-
« ſent à toutes, il doit, j'oſe le dire, trouver
« plus particulièrement digne de ſa préſence
« les eſpaces myſtérieux du déſert et du ciel (2).
« On rapporte qu'un homme demandait à un
« autre en quel lieu, à ſon avis, réſidait la
« divinité. Suivez-moi, répondit celui-ci, par-
« tout où je vous conduirai. Le queſtionneur
« le ſuivit. Alors ſon guide l'ayant mené à tra-
« vers l'immenſité d'un profond déſert, lui en
« fit conſidérer l'impoſante et myſtérieuſe éten-
« due : Voici, s'écria-t-il, où eſt Dieu (3). »

Ces idées de ſaint Eucher ſont profondément vraies. La ſolennelle immenſité du déſert éveille dans le cœur des hommes, atomes perdus dans cette vaſte circonférence, la penſée d'un être infini. Involontairement, leur âme s'élève juſqu'à cette autre immenſité pleine de la lumière et du ſecret de la toute-puiſſance. Il leur ſemble

(1) *Glorificato Deum cultu conſpicit.*

(2) *Peculiarius viſitationem dignatur eremi & cœli ſecretum.*

(3) *En, inquit, ubi Deus eſt.*

aussitôt que celui-là seul est digne de remplir tant d'espace, qui ne connaît ni commencement ni limite. Egaré dans les solitudes du Nouveau-Monde, Chateaubriand, à quinze siècles de distance, eut, en face du désert, le même sentiment de la divinité présente que le vieil évêque de Lugdunum. « En vain, dit-il, dans nos « champs cultivés, l'imagination cherche à s'é-« tendre, elle rencontre de toutes parts les « habitations des hommes. Mais, dans les pays « déserts, l'âme se plaît à s'enfoncer dans un « océan de forêts, à errer au bord des lacs im-« menses, à planer sur le gouffre des cata-« ractes, &, pour ainsi dire, à se trouver seule « devant Dieu (1). »

Nous avons dit qu'Eucher fait une sorte d'historique du désert, à partir de la naissance de l'homme. Il ne faut pas donner trop de portée à ce mot historique : les vues de notre auteur ne s'étendent pas au-delà des scènes naïves ou grandioses de la Sainte Ecriture. L'inénarrable solitude créée pour le premier des humains, l'aride domaine des patriarches, les sommets de l'Oreb et du Sinaï, et la Thébaïde, fameuse par le baptême de Jean et la retraite du Fils de

(1) *Génie du Christian.*, liv. V, ch. XII.

l'homme, voilà, ſi je ne me trompe, tout ce qu'il raconte du déſert. Bientôt, au ſouvenir des prodiges accomplis dans ces lieux immortels, l'enthouſiasme le prend, le saiſit, l'enlève, et l'hiſtorien fait place à l'inſpiré.

« Oh! s'écrie-t-il, qu'elles ſont aimables « pour les altérés du Seigneur (1), ces retraites « infréquentées des grands bois! qu'elles ſont « pleines de délices pour les eſprits avides du « Chriſt, ces ſecrètes ſolitudes, qui s'étendent « plus loin que la vue, ſous la ſeule protection « de la nature (2)! Tout ſe tait. Alors, vers « ſon Dieu s'élance l'âme tranſportée de joie; « alors, comme aiguillonnée par l'impreſſion du « ſilence (3), elle ſe ſent vivre, dans les régions « illimitées de l'ineffable extaſe (4). Point de « langage importun qui la dérange; nulle con- « verſation, ſi ce n'eſt avec Dieu. Lui ſeul, à « travers le calme de la myſtérieuſe réſidence, « fait entendre ſa voix adorée. »

Que nul n'eſpère gagner ſans combat ces pures voluptés de la vie contemplative. La ré- volte des paſſions s'oppoſe à la volonté de

(1) *Sitientibus Deum.*

(2) *Natura excubante porrecta.*

(3) *Quibuſdam ſilentii ſtimulis excitatur.*

(4) *Ineffabilibus vegetatur exceſſibus.*

l'homme, dans le ſilence du déſert auſſi bien que dans le tumulte du ſiècle. Parfois même leur rébellion ſe déchaîne avec plus de violence, au milieu des ſolitudes, débarraſſées de la diſtraction des plaiſirs et du ſoin des affaires. Eucher le ſait, lui qui vient d'entrer dans la lice, & cette conviction l'amène à formuler des règles de conduite qui, bonnes pour le déſert, ne le ſemblent pas moins pour le monde. « Le déſert, « fait-il obſerver, a ſes exigences ; devant elles, « une âme n'eſt innocente qu'à la condition « d'être d'une pureté ſans tache. Il lui faut « s'appliquer ſans ceſſe à maintenir, dans les « bornes du devoir, tous les mouvements inté- « rieurs ; il lui faut auſſi réfréner, dès le principe, « les moindres écarts de ſa penſée. Qu'ailleurs « ce ſoit un mal d'avoir fait le mal, ici le mal « c'eſt de ne pas avoir fait le bien (1). »

Ces triomphes, ces félicités d'une vertu que ne remarquent pas aſſez nos ſociétés affairées, le nouvel anachorète va-t-il les chercher parmi les fantômes d'une imagination complaiſante? Non, c'eſt au tréſor de ſa chère île qu'il puiſe à pleines mains toutes ces perles du ſacrifice vo-

(1) *Apud alios malum ſit malum feciſſe, apud hos vero malum eſt bonum non feciſſe.*

lontaire. C'eſt là, c'eſt dans la réalité inceſſamment offerte à ſes yeux, qu'il prend & les beaux préceptes qu'il enſeigne & les parfaits modèles qu'il propoſe. Avec quel pieux ſentiment de reſpect & d'amour ne reporte-t-il pas, ſur le point de terminer, ſa penſée vers ce refuge de tant de ſaints perſonnages! Nul, en ſon temps, n'eut, & dans un meilleur langage, de pareils élans de véritable ſenſibilité. Ampère, ce juge ſi délicat des choſes de l'eſprit & du ſtyle, Ampère s'eſt plu à citer cet épilogue; il en a même traduit une partie (1). Quant à moi, je ne peux réſiſter au plaiſir de le donner, dans ſa preſque intégralité.

« Certes, elles ont un droit égal à mon reſ-
« pect les ſolitudes illuſtrées par la ſéqueſtra-
« tion des âmes pieuſes! Mais, entre toutes,
« c'eſt ma bien-aimée Lérins que j'honore, elle
« qui, tendant ſes bras hoſpitaliers aux victimes
« des orages du ſiècle, les reçoit toutes pante-
« lantes de leur agitation mondaine (2); elle
« qui les fait diſcrètement entrer dans la dou-
« ceur de ſes ombrages, pour que, tant eſt

(1) *Hiſt. litt. de la France*, t. I, p. 429-430.

(2) *Quæ procelloſi naufragiis mundi effusos piiſſimis ulnis receperat venientes, ab illo ſæculi flagrantes æstu...*

« ſalutaire cette ombre intime du Seigneur, « leur eſprit troublé ſe recueille & s'apaiſe (1). « Abondante en eaux vives, brillante de l'éclat « des gazons, diaprée de fleurs, douce à l'odo- « rat comme à la vue, elle offre à ſes poſſeſ- « ſeurs une image de ce paradis qui ſera leur « poſſeſſion...

« Quelle réunion, doux Jéſus, quelle famille « de ſaints j'ai connue là ! A voir comme les « unit la charité, les abaiſſe l'humilité, les « adoucit la piété, les fortifie l'eſpérance ; « comme eſt modeſte leur démarche, prompte « leur obéiſſance, réſervé leur abord, ſérieux « leur viſage, il ſemble contempler une des « phalanges de la béatitude angélique (2). Ils « ne recherchent ni ne ſouhaitent rien, ſi ce « n'eſt celui-là seul que leurs ſouhaits appellent. « Tout en pourſuivant l'exiſtence bienheureuſe, « ils la mènent cette exiſtence bienheureuſe (3), « jouiſſant ainſi par avance des délices qu'ils « ambitionnent. Quoi donc ! Déſirent-ils d'être « retranchés du milieu des pécheurs ? Ils le sont.

(1) *Ut illic ſpiritum ſub illa interiore Domini umbra anheli reſumant.*

(2) *Ipſa protinus contemplatione angelicæ quietis agmen oſtendunt.*

(3) *Dum beatam quærunt vitam, beatam agunt.*

« Veulent-ils mener une vie chaſte? Ils la mè-
« nent. Cherchent-ils à conſacrer tout leur
« temps à célébrer les louanges du Dieu créa-
« teur? Ils le conſacrent. Demandent-ils à jouir
« du commerce des ſaints? Ils en jouiſſent.
« Aſpirent-ils à la poſſeſſion du Chriſt? Ils le
« poſſèdent au fond du cœur (1). Tentent-ils
« d'atteindre aux cimes de la vie ſolitaire? Ils
« y atteignent véritablement (2). Ainſi, par
« une grâce merveilleuſe du Chriſt, ils ont,
« dans le préſent, un avant-goût de preſque
« toutes les félicités qu'ils ſollicitent pour l'a-
« venir. Ils tiennent cet objet de leur déſir,
« alors même qu'ils pourſuivent ſon eſpé-
« rance (3). »

J'ai tâché, autant que j'ai pu, de donner une idée exacte de quelques-unes des hautes inſpirations de ſaint Eucher & de ſon plan, dans le premier de ſes deux principaux ouvrages. Je n'ai eu, juſqu'ici, que des éloges à donner. Pour être impartial, je dois ajouter que le ſtyle, bien qu'il porte l'empreinte de beaucoup de travail, ne répond pas toujours à la grandeur de la penſée

(1) *Spiritu fruuntur.*

(2) *Vitam eremi adipiſci geſtiunt? corde adipiſcuntur.*

(3) *Rem porro ipſam capiunt, dum ſpem ſequuntur.*

ni à la ſévérité du ſujet. L'illuſtre ſolitaire n'avait pas encore adopté cette ſage ſobriété de compoſition, qualité précieuſe qui diſtingue le Traité du renoncement au monde, & qu'il dut, vraiſemblablement, aux conſeils & à la lecture du *Commonitorium* de ſaint Vincent, l'un de ſes compagnons de ſolitude. Il ne ſait pas toujours ſe préſerver des entraînements de l'antithèſe & de l'éclat fugace des oppoſitions enchevêtrées. « Quoique, dit-il quelque part, le ſol du déſert « ſoit parfois pulvérulent & léger, nulle part « cependant les aſſiſes de l'édifice évangélique « ne ſeront appuyées ſur un terrain plus ſolide. « Si quelque ſolitaire tente de bâtir ſa maiſon « au milieu de ces *ſables*, ce n'eſt pas néan- « moins sur le *ſable* qu'il la bâtira (1). » Ailleurs Eucher va juſqu'à jouer ſur le nom de Lupus, le plus ancien ſolitaire de Lérins avec ſaint Honorat. « Cette île a vu le vénérable « *Loup*, qui nous a figuré le *loup* de la tribu de « Benjamin (2). »

Ainſi, les meilleurs eſprits et les plus ſérieux

(1) *In illis licet aliquis conſiſtere* arenis *velit, nequaquam tamen ſuper* arenam *domum conſtruit.* » (*De laud. eremi.*)

(2) *Hæc habuit venerandi nominis* Lupum, *qui nobis illum ex tribu Benjamin* lupum *retulit.* (*Ibid.*)

ſuccombaient à la tentation de ces enjolivements de la compoſition, pourſuivis avec acharnement par quiconque alors ſe piquait de ſavoir écrire. Nous ſommes, il faut le répéter, dans un ſiècle de décadence, digne veſtibule de la barbarie où vont ſe plonger les ſiècles ſuivants. La fureur des *concetti* envahiſſait tout : chaire, barreau, littérature, relations privées, correſpondance. Eucher, font obſerver MM. Grégoire & Collombet, ſes traducteurs (1), était en correſpondance avec ſaint Honorat, évêque d'Arles. Quelquefois ces pieux perſonnages mêlaient dans leurs relations l'agrément au ſérieux. Eucher, répondant un jour à une aimable lettre de ſon ami, et faiſant alluſion aux tablettes de cire ſur leſquelles elles étaient écrites, lui diſait : *Vous avez rendu ſon miel à la cire* (2).

Pourtant, il faut le remarquer à ſa louange, dans ſon coup d'eſſai, l'antithèſe, la recherche, le jeu de mots ſont déjà l'exception : cet ouvrage nous en fournit une preuve entre pluſieurs autres. Le genre de vie des anachorètes avait inſ-

(1) *Œuvres de ſaint Vincent et de ſaint Eucher de Lyon*, p. 275.

(2) *Mel, inquit, ſuum ceris reddidiſti.* (B. Hil., *De vita Honorati*, XXII.)

piré à l'auteur cette réflexion : « Ils s'élèvent aux « ſommets de la perfection, en cheminant par « d'humbles ſentiers (1). » Il eſt curieux de voir ce que font de cette penſée ſi ſimple & ſi élégamment exprimée ſaint Sidoine & ſaint Céſaire.

« Trois fois heureux, s'écrie celui-ci, l'île de « Lérins, qui, malgré ſa petite & entièrement « *plane* ſuperficie, eſt connue pour élever des « *montagnes ſans nombre* vers le ciel (2). »

« Il apprenait à ſes frères, renchérit Sidoine, « comme cette île *plane* a fait ſurgir de grandes « *montagnes* juſqu'au ciel (3). »

On devine aiſément ce que ſont ces montagnes ; Sidoine & Céſaire pouvaient le dire naturellement, à l'exemple de l'évêque de Lugdunum. Non, ils ont mieux aimé parler le langage du temps.

Mais nous voici en préſence d'un chef-d'œuvre.

On traduit généralement le traité : *De contemptu mundi & ſæcularis philoſophiæ*, par : *Du*

(1) *Illi qui ſumma imis petunt.*

(2) *Beata, inquam, et felix inſula Lyrinenſis, quæ, cum parvula & plana eſſe videatur, innumerabiles tamen montes ad cælum miſiſſe cognoſcitur!* (S. Cesar., *Homilia* XXV.)

(3) *Fratribus inſinuans quantos illa inſula* plana *miſerit in cælum* montes...

S. Sidon, *Carm.* XVI, p. 109-110.

mépris du monde & de la philosophie du siècle. Il vaudrait mieux peut-être interpréter par : *Du peu de fondement qu'il faut faire sur la vie, telle que l'enseigne la philosophie profane.* Dans ce charmant opuscule, saint Eucher ne prescrit pas d'une manière absolue de renoncer au monde ni de quitter son rang, sa dignité, son poste dans le siècle. Il se contente de tracer la ligne de conduite que tout chrétien doit suivre pour assurer son salut, tout en se conservant dans la position assignée par la Providence. Tandis que l'éloge de la solitude semble fait uniquement pour les personnes qui se consacrent à la vie religieuse, le traité du mépris du monde s'adresse plus particulièrement à ceux que leur position, leur désir, & surtout leur éloignement de la religion fondée par Jésus-Christ, maintiennent dans le courant général de la société.

En effet, l'auteur dédie ce second traité à Valerianus, ce parent de qui j'ai déjà parlé (1) C'était un personnage considérable, encore arrêté dans le paganisme, & digne toutefois, par la pureté de ses mœurs & ses excellentes inclinations, de prendre rang parmi les chrétiens.

Les expressions dont se sert saint Eucher ne

(1) Voyez ci-dessus, p. 217, not. 5.

peuvent laiffer le moindre doute fur la religion que profeffait fon noble parent. « Affurément, « lui écrit-il, grâce à ton caractère enclin à la « vérité, tu ne demeures pas étranger à l'efprit « de piété, toi qu'une favorable précocité de « bonnes mœurs a fi bien conduit à l'obferva- « tion de plufieurs des préceptes d'inftitution « divine, que tu fembles déjà, par une pré- « voyance de la nature, t'acquitter des princi- « paux devoirs de la religion (1). »

« Or, fi quelqu'un d'illuftre & d'opulent te « demandait afin de te recevoir au nombre de « fes enfants, tu irais à travers tous les obftacles « fufcités, &, n'importe par quels chemins, « longs, tortueux ou pénibles, tu te précipite- « rais à fon encontre. Eh bien! Dieu, le maître « abfolu de toutes chofes, t'appelle à fon adop- « tion, t'offre, fi tu l'acceptes, ce doux nom « d'enfant, dont il nomme fon fils unique, Notre- « Seigneur (2). »

Il eft donc impoffible de fe méprendre fur le but que fe propofait faint Eucher.

La marche de fon livre eft à la fois rationnelle

(1) *Ut mihi videaris quædam religionis officia, quasi per providam occupaffe naturam.*

(2) *Tibi blandum filii nomen impartiens, quo Deum noftrum, unicum suum nuncupat.*

& ſimple : honorer Dieu, donner à l'âme, ſon image au-dedans de nous, la direction qui doit la mener à une vie meilleure, conſidérer la brièveté de l'exiſtence & le peu de ſolidité des grandeurs humaines, enfin, modeler ſa vie ſur la vie des juſtes, telle eſt la thèſe parcourue, en quelques pages magiſtrales, par l'illuſtre parent de Valerianus.

Pénétrons maintenant dans le corps de l'œuvre. Certes, on remplirait des bibliothèques de tout ce qui a été écrit ſur la nature de l'âme, ſur les fins dernières de l'homme, être fragile, jeté pour un inſtant sur la face du monde ; trouverait-on, dans tout cet amas, beaucoup de penſées qui ſurpaſſent ces quelques paroles d'Eucher ?

« D'éminents docteurs ont dit avec raiſon « que la chair eſt l'eſclave & l'âme la ſouveraine : « c'eſt donc à tort que, rejetant la souveraine « au dernier rang, nous accordons une préfé- « rence injuſte à l'eſclave. La meilleure part de « nous-même a droit à nos ſollicitudes. Qui « mérite mieux, en effet, tous nos ſoins que ce « qui conſtitue le plus magnifiquement la ma- « jeſté de notre être ? (1) Devons-nous, dans la

(1) *Omni nobis cura reſpiciendum eſt ubi ſubſtantiæ noſtræ abundantior dignitas conſtitit.*

« diſtribution de notre eſtime, tenir l'âme au-
« deſſous de ſon indigne rivale? Encline au mal, « ce qu'elle tient de ſa nature, la chair nous « entraîne vers la terre, ſon point de départ; « l'autre, au contraire, émanation du Père des « lumières, tend, douée de la propriété des « flammes, à s'élever dans l'empyrée. Image en « nous du Dieu ſuprême, elle y réſide comme « un témoignage ineſtimable de l'intervention « divine (1). Conſacrons donc à la garder « toute notre attention et toutes nos forces. « Dirigeons-la bien, conſervons-la pure, et nous « aurons gardé le dépôt de Dieu (2). »

Déſabuſé de bonne heure de l'illuſion des grandeurs terreſtres, par le ſpectacle de leur mobilité, Eucher ſe plaît à reporter ſes regards ſur la ſplendeur effacée des monarques tombés, à l'époque où lui-même comptait parmi les grands de la terre. Ce docteur qu'avait pouſſé dans la solitude tant de lugubres retours des choſes d'ici-bas, pouvait-il, dans un écrit dirigé contre les ſéductions du ſiècle, ne pas le montrer comme il l'avait vu, comme il était, comme il ſera tou-

(1) *Hæc in nobis imago Dei, hæc pretioſum eſt divini muneris pignus.*

(2) *Dei depoſitum tuemur.*

jours? Voici quelques-unes de ſes réflexions ſur ce chapitre ſi vieux et toujours ſi neuf; on les dirait faites pour ce temps de rois abattus & de trônes jetés par terre.

« Oh! de ces hautes fortunes, quelles qu'elles « ſoient, que rapide eſt la perte & prompte la « décadence! Nous avons vu naguère des « hommes ſaturés de dignités s'aſſeoir aux faîtes « les plus élevés des grandeurs, &, par la diffu- « ſion de propriétés ſans nombre, étendre « leur patrimoine d'un bout à l'autre de « l'univers. Ils avaient eu des ſuccès plus « grands que leurs eſpérances, des proſpérités « plus vaſtes que leurs déſirs (1); mais pourquoi « citer des félicités particulières? Des rois, dans « tout l'orgueil du pouvoir ſuprême, ont paru, « brillants d'or & de pierreries. Leurs manteaux, « ô merveille, étincelaient, brochés de métaux « précieux (2). A leurs diadèmes rayonnait le « feu des diamants. Dans leurs cours s'étalait la « magnificence des grands & des ſeigneurs; « dans leurs palais, le luxe pompeux des lam- « bris revêtus de dorures. On donnait à leurs « volontés le ſens de droit des peuples, à leurs

(1) *Cupiditates ſucceſſibus vicerant; rebus vota tranſcenderant.*
(2) *Horum tegmina, mirum dictu, textis irradiabant metallis.*

« paroles, le nom de lois (1). Mais à qui la
« félicité d'un jour peut-elle donner une éléva-
« tion ſupérieure à l'humanité? Voilà que de
« tout ce faſte il reſte moins qu'une ombre,
« que cette ſuperfluité de richeſſes a paſſé, &,
« avec tant de biens, les maîtres eux-mêmes!
« De ces monarques glorieux, dont le règne eſt
« d'hier, on ne parle déjà parmi nous que comme
« d'un rêve : tout leur ſuperbe appareil, qui
« était là, gît à cette heure dans le néant (2). »

Eucher laiſſe tomber auſſi, en paſſant, quelques obſervations triſtes ſur la brièveté de l'exiſtence. Ce ſont peut-être les endroits les mieux écrits de ſon livre.

« Nos pères, dit-il quelque part, ont diſparu
« d'abord, nous nous en irons à notre tour;
« nos neveux ſuivront. De même que, venant
« du large & ſe ſuivant l'une l'autre, des vagues
« ſe briſent aux écueils avancés du rivage, de
« même aux bornes de l'éternité échouent suc-
« ceſſivement tous les âges (3). » Ce gémiſſe-

(1) *Eorum voluntates jura hominum, eorum verba leges appellabantur.*

(2) *Omnia illo quæ hic erant magna, modo jam nulla ſunt.*

(3) *Velut ex alto undarum jactus, aliis atque aliis ſupervenientibus, in littoris extrema franguntur; ita in terminum mortis succiduæ alliduntur ætates.*

ment n'eſt pas nouveau : on le trouve dans la bouche de Job. Il eſt curieux de comparer la forme, dont Eucher l'a revêtu, avec celle que le pinceau magiſtral de Dante lui donne, dans ces deux tercets ſi mélancoliques de ſon Enfer :

« Comme en automne les feuilles ſe déta-
« chent l'une après l'autre, juſqu'à ce que l'arbre
« voie à bas ſa dépouille entière, ainſi la poſté-
« rité fatale d'Adam ſe précipite du rivage,
« âme après âme, à chaque ſignal du nocher,
« telle qu'une troupe d'oiſeaux, à tous les appels
« de l'oiſeleur (1). »

Ici la ſimilitude eſt d'autant plus ſaiſiſſante qu'elle ſe mêle à une action. Cependant je n'oſe décider ſi la poéſie du chantre de Béatrix l'emporte, malgré toute ſa beauté, ſur la proſe du philoſophe chrétien.

Il faudrait s'arrêter à chaque page, ſi l'on voulait relever tous les endroits remarquables du traité que j'analyſe. Sans doute, la phraſe n'a

(1) *Come d'autunno ſi levan le folie,*
L'una appreſſo del altra, alfin che il ramo
Vede alla terra tutte le ſue ſpoglie,

Similemente il mal ſeme d'Adamo
Gittarſi di qual lido ad una ad una
Per cenni, come augel per ſuo richiamo.

(*Infern.*, cant. III).

pas l'ampleur majeſtueuſe de la période cicéronienne. Parmi les Pères, le ſeul Lactance approche quelquefois de l'auteur des Tuſculanes & des Offices ; mais Eucher ne cherche point à rivaliſer avec les écrivains de l'antiquité profane. Sur ſon ſtyle, formé à l'école de Lérins, ſe ſont déteintes la gravité & la conciſion des Ecritures. Il en réſulte un genre de compoſition à part : le moule eſt ſerré, mais la penſée y trouve toujours l'étendue qui lui eſt néceſſaire. On croirait souvent lire quelqu'un des livres ſapientiaux.

Je m'étonne que, dans les claſſes ſupérieures de langue latine, on n'introduiſe pas les parties principales de cette œuvre. Leur traduction profiterait aux élèves de plus d'une manière. Elle leur donnerait une idée de la robuſte latinité de ce Père qui fut, ſans le chercher, ajouter une palme à la gloire des lettres romaines ; elle leur apprendrait à méditer, aux heures de quiétude, ſur la condition paſſagère de l'homme ici-bas, et laiſſerait dans leur mémoire un peu de cette ſcience ſuprême de la vie, qui conſiſte à jouir modérément de la bonne fortune & à ſupporter courageuſement la mauvaiſe. Ce ſerait, à mon ſens, un ſupplément heureux aux éloquents traités de Cicéron.

Eraſme, ſi bon appréciateur des choſes de

l'intelligence, en a jugé ainſi. Suivant cet illuſtre critique, Eucher, par ſon traité *De contemptu mundi*, s'eſt mis au premier rang des Pères; il poſſède tout : élégance, clarté, profondeur, & ſa thèſe marche & ſe ſoutient juſqu'à la fin, avec une égale puiſſance (1).

Cet éloge de l'opuſcule de l'évêque de Lyon me paraît très-mérité, malgré quelque exagération de la forme. Je ſignalerai toutefois chez ce Père une opinion qui, enviſagée de notre point de vue moderne, ſemblera peut-être ſingulière. Eucher croyait à la prochaine fin du monde (2) : comme la plupart des chrétiens, alors que la tradition était, pour ainſi parler, encore vivante, il prenait à la lettre les paroles de Jéſus-Chriſt, ſur la proximité de ſon avènement. Quelques-uns des Apôtres, qui les avaient recueillies de la bouche même du divin Maître, leur donnaient ce ſens d'imminence, et ſaint Paul avait dit formellement, ainſi que le rapporte ſaint Eucher : « En nos temps, les derniers des ſiècles s'achè-

(1) V. dans l'édit. d'Eucher de 1530, l'*epiſt. Alardo : Si quid meo ſuffragio tribuis, nihil video profectum a noſtræ religionis hominibus, qui eloquentiæ quoque gloria floruerunt, quod cum hujus phraſi ſit conferendum*, etc.

(2) *Jam ipſe mundus in finem ſuum vergens, ſpatiis agatur extremis... In defectum viribus viro conſumptis urgetur, adminiculiſque ſuis deſtituitur, cum jam in ſenium nutanti oneri ſuccumbat.*

« vent (1). » On voit combien était respectable le fondement des croyances millénaires du faint évêque.

Il ne me refte plus qu'à donner le catalogue de fes œuvres.

Celles qui lui doivent être authentiquement attribuées font, outre la lettre à faint Hilaire, le fragment d'homélie confervé par Claudien Mamert et les deux traités que j'ai analyfés.

1° *Liber fpiritalis intelligentiæ ad Veranum filium*, ou Formules fpirituelles.

Dans ce livre, Eucher donne à l'aîné de fes fils, faint Véran, l'explication de plufieurs expreffions figurées ou extraordinaires des Ecritures. Œuvre purement didactique, ces formules font écrites avec la fimplicité que le genre comporte.

2° *Inftitutionum ad Salonium filium libri duo*, ou les Inftitutions, divifé en deux parties.

Adreffé à Salone, le fecond des fils de l'auteur, cet opufcule n'eft, à proprement parler, qu'une continuation du précédent. On y trouve l'interprétation d'un grand nombre de mots hébraïques, jointe à l'explication de tout ce que

(1) *In nos fines fæculorum devenerunt.* (S. Paul., I, *Corinth.*, x.)

la lecture de la Bible peut offrir d'obscur, dans les termes & les façons de parler qu'elle affecte. L'auteur y déploie une grande érudition géographique, historique & philologique. Les deux livres des *Institutions* devinrent le guide des docteurs & des ecclésiastiques de ce temps. Saint Hilaire, d'Arles, qui n'avait pu les lire que très-rapidement, insiste, dans une de ses lettres auprès de saint Eucher, pour en obtenir une communication, qui lui permette d'en faire profiter ses études (1).

3° *Admonitio in passionem S. Mauricii & sociorum*, ou Actes du martyre de saint Maurice & de ses compagnons.

C'est un récit fort court du martyre subi par la légion Félix, autrement Thébéenne (2), au lieu d'Agaune, aujourd'hui Saint-Maurice en Valais. On sait que cette légion, commandée par le tribun Mauricius, refusa d'obéir à Maximien, collègue de Dioclétien, qui lui ordonnait de sacrifier aux dieux & de prêter main forte à

(1) Colonia, *ouvr. cité*, p. 260.

(2) Les commentateurs ne sont pas d'accord, sur les motifs qui ont fait donner à la légion Félix le nom de Thébéenne. Mais c'est bien de cette légion dont il est question, dans les Actes; ce vers de Fortunat l'atteste :

Et legio Felix Agaunensis adest.

l'exécution des mesures sévères décrétées contre les chrétiens. Irrité de la résistance de ces légionnaires, Maximien les fit cerner et décimer, dans le val resserré d'Agaune.

Le manuscrit original a été retrouvé par le P. Chifflet, dans l'abbaye de Saint-Claude. Tillemont, Ruinard & les Bénédictins lui ont reconnu tous les caractères de l'authenticité. Le style, néanmoins, n'atteint ni à la correction ni à l'élégance du style des traités sur la solitude & le mépris du monde. Voici un fragment du discours prêté par l'auteur au tribun Mauricius & aux principaux de ses centurions :

« Nous sommes tes soldats, ô empereur, mais « nous sommes aussi les serviteurs de Dieu. « Nous te devons le service militaire ; à lui, la « conscience exempte de remords. Nous rece- « vons de toi la solde due à nos devoirs, mais « nous tenons la vie de lui. Exécuter, ô empe- « reur, ta volonté, en ce que tu nous ordonnes, « est impossible, ce serait renier Dieu, notre « créateur & notre maître & ton Dieu comme « à nous, que tu le veuilles ou non (1). Que tes

(1) *Velis, nolis*, expression d'une familiarité assez peu respectueuse, qui jure avec le ton général de la harangue. On la rencontre en saint Jérôme ; mais ce Père ne l'emploie pas vis-à-vis d'un empereur.

« ordres ne nous mettent pas dans une pofition
« fi funefte qu'elle nous oblige à l'offenfer, &
« nous t'obéirons, comme nous l'avons fait juf-
« qu'à ce moment; finon nous lui obéirons plutôt
« qu'à toi. Nous t'offrons nos bras contre n'im-
« porte quel ennemi; les tremper dans le fang
« innocent eft à nos yeux un crime. Ces bras font
« accoutumés à diriger leurs coups contre les
« méchants & contre les ennemis, non à mettre
« en pièces des juftes et des citoyens (1). »

Je regarde comme inutile de donner une lifte des ouvrages attribués à faint Eucher. Comme à tous les riches, les prêts lui font venus en grand nombre. Parmi ces prêts d'outre-tombe, les lettres à Philon ne laiffent pas que d'être importantes pour l'hiftoire du diocèfe de Lyon. Elles furent écrites pour fignaler la néceffité de relever de fes ruines l'abbaye de l'Ile-Barbe, qui menaçait de s'écrouler fous les coups que lui avaient portés les barbares. Baluze les a inférées au deuxième volume d'Agobard.

Depuis l'invention de l'imprimerie, Eucher n'a pas plus manqué d'éditeurs que de traducteurs. Voici l'énumération chronologique des uns et des autres :

(1) *Laniare pios et cives nefciunt.*

TRADUCTIONS

1552. *Exhortation rationale de ſaint Eucher à Valérian*, traduite en vers françois, jouxte l'oraiſon latine, par B. Aneau. Lyon, Macé-Bonhomme, in-4°.

1658. *La Solitude chrétienne.* Paris, Favreux, 3 vol. in-12.

On ſait par Barbier que cette traduction eſt l'œuvre de l'abbé Le Roy.

1659. *La Solitude chrétienne* (deuxième édition). Paris, Favreux, 2 vol. in-18.

Les deux lettres de ſaint Eucher, traduites par l'abbé Le Roy, ont été recueillies dans le premier des trois volumes in-12, publiés à Lyon chez E. Bachelu, 1699, pp. 125 à 302.

1672. *Du Mépris du monde*, traduction d'Arnaud d'Andilly.

1687. Deuxième édition, 1 vol. in-16.

Cette traduction ſe retrouve dans les Œuvres diverſes du même auteur; Paris, Le Petit, 1675, in-folio, dans le journal eccléſiaſtique de l'abbé Dinouart, juin 1764, et, retouchées par l'abbé Guillon, dans la Bibliothèque choiſie des Pères, t. XXIII.

1823. *Lettre de ſaint Eucher à Valérian*, tra-

duction nouvelle, ou plutôt paraphrase, par M. O' M (O' Mahony.)

1834. *OEuvres de ſaint Vincent de Lérins et de ſaint Eucher de Lyon.*

Traduction nouvelle, avec le texte en regard, notes et préfaces, par J.-F. Grégoire et F.-Z. Collombet. Lyon, Ruſand, 1 vol. in-8°.

La partie réſervée à ſaint Eucher embraſſe la moitié du volume, à partir de la page 253. Elle contient, outre les deux traités de la Solitude et du Mépris du monde, une vie du ſaint et des notes pleines de la meilleure érudition. Quant à la traduction, travail deſtiné à reléguer dans l'oubli toutes les tranſlations précédentes, elle joint à une rare fidélité une élégance des plus remarquables. Très-utile pour l'interprétation du texte, elle a le mérite de donner, aux perſonnes étrangères à la langue latine, une idée de l'original auſſi vraie que peut la donner une traduction.

ÉDITIONS

On connaît d'Eucher onze éditions anciennes.

1525. Seconde lettre d'Eucher. Paris, Joſſe-Bade, in-8°.

1530. La même, avec deux autres traités et les ſcholies d'Eraſme. Bâle, Cratandre, in-4°.

1531. La même avec les ſcholies. Bâle, Froben, in-4°.

1541. Edition donnée à Lyon par les Gryphe, in-8°.

1578. Autre, avec d'autres ouvrages, due aux ſoins de Gilbert Genebrard. Paris, Gilles Gorbin, in-8°.

1618. Cologne, Bibliothèque des Pères.

1621. Les deux traités avec la vie de ſaint Paulin de Nole. Anvers, Plantin, in-12.

La meilleure édition connue du texte d'Eucher.

1627. Les mêmes, ſous ce titre : *OEuvres aſcétiques de ſaint Eucher*. Edition donnée par le P. Turrien. Lyon, F. de la Bottière, in-12.

1644. Les mêmes. Gênes.

1671. *De vera ſapientia, vera virtute & tranquillitate animi, etc.* Bruxelles, Fr. Foppens, in-32.

1677. *Bibliotheca maxima patrum*, t. VI. Lyon, in-folio.

Les onze éditions, dont je viens de donner la nomenclature, ne ſont pas les ſeules qui aient été faites des œuvres ou de quelques-unes des œuvres de ſaint Eucher. Il en exiſte un plus grand nombre; mais ces publications, pour la plupart, ſont ou des éditions de livres fauſſement attribués à l'illuſtre évêque, ou des éditions

de ces livres, mêlés les uns à des œuvres d'autres docteurs & écrivains ecclésiastiques, les autres à des écrits véritables de l'auteur. On en trouvera la suite entière, dans le *Patrologiæ cursus completus* de l'abbé Migne, t. L, pp. 687, & seq. Paris, in-4°, 1846.

Ce cours complet de Patrologie contient lui-même toute la série des ouvrages réels, supposés ou douteux du vieux docteur; en même temps, les préfaces & les appréciations des plus célèbres d'entre les éditeurs précédents. Il serait difficile d'exiger plus & mieux, comme ensemble & comme pureté des textes.

Entre saint Eucher, le prêtre Constance & saint Sidoine, se dresse un intervalle de près d'un demi-siècle qu'aucun écrit ne comble. Les invasions, l'incurie des barbares n'ont, je l'ai dit en commençant, laissé debout que les noms seuls des lettrés & des savants, qui furent l'honneur de cette époque intermédiaire.

Dans les pages suivantes, j'aurais eu occasion de rappeler à la lumière toute cette pléiade éteinte, car elle se trouve attachée à la vie de Sidoine, par le triple lien du préceptorat, de l'amitié & de la confraternité littéraire. Mais les occupations administratives, l'âge & les infirmités qu'il amène à sa suite, ont souvent in-

terrompu mon travail : tous ces inconvénients ont fini par me forcer de m'arrêter en chemin. Je n'ai donc pu, à mon grand regret, & malgré les encouragements dont m'a honoré l'Académie, remplir l'engagement que j'avais contracté envers elle, ſans tenir compte de mon âge ni calculer avec mes forces. Au lieu de continuer le projet, trop ambitieux, d'une Hiſtoire littéraire de Lyon, j'ai dû me borner à une Étude ſur les ſix premiers ſiècles littéraires de cette ville, encore aujourd'hui ſi célèbre.

FIN

ERRATA

Page 3, ligne 2; archaiſines, *liſez :* archaïſmes.

Page 10, lignes 12 & 13; ces idiomes ſéguſiaves étaient au nombre de trois, *liſez :* ces idiomes ſéguſiaves, au nombre de trois, étaient :

— 13, — 19, il me paraît; *liſez :* il ne paraît.

— 29, — dernière; *ſecundis*, *liſez : ſecundes.*

— 30, — première de la note; *Pace tua*, etc., *liſez : Pace tua natoque adſis.....* c'eſt-à-dire : durant ta paix, de ta bienveillance encourage ton fils.

— 31, — 7; *habentis*, *liſez : habenis.*

— 31, — 10; *placiſſidima*, *liſez : placidiſſima.*

— 32, — dernière de la note; *ἐπίσταντο*, *liſez : ἠπίσταντο.*

— 41, — première de la note 2; laborieuſes, *liſez :* agricoles.

— 48, — 21, la royauté; c'est l'ordre logique, *liſez :* la royauté. C'eſt l'ordre logique.

— 51, — 13; (2), *liſez :* (1).

— 69, — 11 de la note 2; ſafaiit, *liſez :* faiſait.

— 70, — 2 de la note; de Condate, *liſez :* du Condate.

— 70, — 10 de la note; grecque, *liſez :* étrangère.

— 78, — 10; métempſychoſe, *liſez :* métempſycoſe.

— 78, — 1 & 2 de la note; Guiguiant, *liſez :* Guigniaut.

— 79, — dernière de la note; 2 & 3, *liſez :* 2 & 7.

— 93, — 7; Zéphirin, *liſez :* Zéphyrin.

— 100, — 14; M. Saulcy, *liſez :* M. de Saulcy.

— 104, — 1 de la note; dépaſſe beaucoup, *liſez :* dépaſſe de beaucoup.

— 127, — 10; *ἡ κατα*, *liſez : ἥ κατα.*

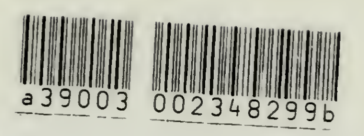
— 181, — dernière de la note; *prouençals*, *liſez : prouençalo.*



TABLE

VII

VIII


a39003 002348299b